

PORTRAIT STATISTIQUE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

SOUS LA DIRECTION DE MARIE J. BOUCHARD

UNE ÉTUDE DE LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN ÉCONOMIE SOCIALE

Cette publication a été réalisée sous la coordination de : Stéphane Guimont-Marceau
Marlène Lessard

Sous la direction de : Marie J. Bouchard
Co-chercheur : Damien Rousselière

Les autres chercheurs sont : Cyrille Ferraton
Lætitia Koenig
Valérie Michaud

Avec la collaboration de : Kathleen Angers, Léa Benitah-Bouchard, Frédérick Bonner,
Maude Couture-Naud, Serge Desroches, Luc Desrochers,
Anaïs Félix, Amélie Girard, Catherine Goulet-Cloutier,
Dalal Haddidi, Steven Hill Paquin, Ophélie Lautard,
Philippe Leclerc, Andréanne Leclerc-Marceau, Marie-Ève Levert,
Sotham Nek, Karla Nieves, Stéphane Tremblay

Membres du comité scientifique : Paul Bernard, Université de Montréal
Camille Courchesne, Institut de la statistique du Québec
Gérard Divay, École nationale d'administration publique
Juan-Luis Klein, Université du Québec à Montréal
Benoît Lévesque, Université du Québec à Montréal et
École nationale d'administration publique

Cet ouvrage a bénéficié des conseils de : Jean Matuszewski, E&B Data

Et de commentaires faits par : Lyse Brunet, Centraide du Grand Montréal
Stéphane Crespo, Hervé Gauthier et Line Lainesse,
Institut de la statistique du Québec

Révision linguistique : Louise Letendre

Pour tous renseignements concernant le contenu de cette publication : Chaire de recherche du Canada en économie sociale
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
Téléphone : 514 987-3000, poste 4474
Télécopieur : 514 987-6913
Adresse électronique : chaire.ecosoc@uqam.ca
Site Web : www.chaire.ecosoc.uqam.ca

PORTRAIT STATISTIQUE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

UNE ÉTUDE DE LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN ÉCONOMIE SOCIALE

SOUS LA DIRECTION DE MARIE J. BOUCHARD

Le Comité d'économie sociale de l'île de Montréal

Le Comité d'économie sociale de l'île de Montréal (CÉSÎM) est un comité conseil de la CRÉ de Montréal; il a pour mission de faire la promotion de l'économie sociale à Montréal et de favoriser la concertation entre les intervenants locaux et régionaux. La Conférence régionale des élus de Montréal regroupe les leaders politiques et socioéconomiques de l'île de Montréal. Elle a pour mandat de favoriser le développement de son territoire par le biais de la concertation et d'agir comme interlocuteur du gouvernement en matière de développement régional.

La Chaire de recherche du Canada en économie sociale

Créée en octobre 2003, la Chaire de recherche du Canada en économie sociale s'inscrit dans un domaine d'excellence de l'Université du Québec à Montréal, celui des innovations sociales et de l'économie sociale. La Chaire de recherche du Canada en économie sociale poursuit deux grands objectifs : rendre compte de l'innovation sociale produite dans l'économie sociale et ainsi de mieux comprendre sa place et son rôle dans les transformations sociales et contribuer au renouvellement des connaissances en matière d'innovations sociales.

© Chaire de recherche du Canada en économie sociale de l'UQAM et Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal). Les opinions émises dans cette étude n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la Conférence régionale des élus de Montréal. Toute citation du présent texte est permise à la condition que l'origine et les auteurs soient mentionnés.

Cette étude est aussi disponible en ligne : www.credemontreal.qc.ca; www.chaire.ecosoc.uqam.ca.

Pour commander cette étude :

Conférence régionale des élus de Montréal
1550, rue Metcalfe, bureau 810
Montréal
H2X 1X6
Courriel : economiesociale@credemontreal.qc.ca

Imprimé au Canada

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Bibliothèque nationale du Canada, 2008

ISBN : 978-2-923197-44-9

(publié précédemment par la Chaire de recherche du Canada en économie sociale de l'UQAM dans sa collection Hors-Série no HS-2008-01.

ISBN 2-89276-367-3 ; 978-2-89276-367-6)

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	7
AVANT-PROPOS	9
RÉSUMÉ	11
DÉFINITION ET PERSPECTIVE HISTORIQUE	11
APPROCHE	11
FAITS SAILLANTS	12
INTRODUCTION	15
1. PROBLÉMATIQUE	17
2. CADRE MÉTHODOLOGIQUE	19
2.1 CONTEXTE	19
2.2 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	19
2.3 APPROCHE DE LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN ÉCONOMIE SOCIALE	20
2.3.1 Qualification des organisations	20
2.3.2 Classification des activités	23
2.3.3 Classification des missions	25
2.4 MÉTHODOLOGIE	25
2.4.1 Population cible et population qui a fait l'objet d'une enquête	25
2.4.2 Processus de collecte et de traitement des données	27
2.4.3 Qualité des données	28
2.4.4 Présentation des résultats	30
3. FAITS SAILLANTS	33
3.1 PORTRAIT GÉNÉRAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉGION DE MONTRÉAL	33
3.1.1 Les grandes organisations coopératives	33
3.1.2 Nombre d'établissements	36
3.1.4 Statut juridique	37
3.1.5 Répartition géographique	37
3.1.6 Revenus et masse salariale	38
3.1.7 Femmes et économie sociale	39
3.1.8 Âge des établissements	39
3.1.9 Évolution des revenus	39

3.2	PORTRAITS SECTORIELS SOMMAIRES	39
3.2.1	Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction (Métacatégorie 1000)	40
3.2.2	Commerce, finance et assurances (Métacatégorie 2000)	40
3.2.3	Habitation et location (Métacatégorie 3000)	41
3.2.4	Loisirs, tourisme, hébergement et restauration (Métacatégorie 4000)	41
3.2.5	Santé et services sociaux (Métacatégorie 5000)	42
3.2.6	Arts, culture et communications (Métacatégorie 6000)	42
3.2.7	Autres services (Métacatégorie 7000)	43
3.3	PORTRAIT D'UN ÉTABLISSEMENT D'ÉCONOMIE SOCIALE MOYEN	43
4.	DES PISTES POUR LA RECHERCHE FUTURE	45
5.	TABLEAUX	47
6.	FIGURES	57
7.	CARTES	63
	GLOSSAIRE	67
	BIBLIOGRAPHIE	71
	LISTE DES ENCADRÉS, DE TABLEAUX, DES FIGURES, DES ENCADRÉS ET DES CARTES	75
	LISTE DES ENCADRÉS	75
	LISTE DES TABLEAUX	75
	LISTE DES FIGURES	76
	LISTE DES CARTES	76
	ANNEXE 1 – QUESTIONNAIRES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET D'ENQUÊTE	77
	ANNEXE 2 – CLASSIFICATION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN ÉCONOMIE SOCIALE	81
	ANNEXE 3 – LES SOUS-SECTEURS DES AUTRES SERVICES	87

REMERCIEMENTS

Il est important de mentionner que cette étude a été réalisée grâce à de précieuses collaborations.

Nous remercions d'abord toutes les organisations qui ont fourni les coordonnées des établissements d'économie sociale de leur secteur ou de leur territoire, et toutes les personnes qui ont répondu aux questionnaires de recensement et d'enquête (pré-test et version finale).

Nous remercions notre partenaire la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ), son Comité d'économie sociale de l'île de Montréal (CÉSİM) et plus particulièrement sa coordonnatrice Danielle Ripeau.

Nos remerciements aussi aux professionnels de l'UQAM et du Consortium sur les innovations, les performances et le bien-être dans l'économie du savoir (CIBL'Es) qui ont contribué à différentes étapes de ce travail, et à l'Institut de la statistique du Québec qui a suivi nos travaux.

Merci également aux organismes qui ont été consultés à différents moments de cette étude: Centraide du Grand Montréal; le Chantier de l'économie sociale; le Comité sur les portraits du Centre canadien de recherche partenariale en économie sociale; le Comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire; Ressources humaines et Développement social Canada; la Direction de la coordination des interventions régionales du ministère des Affaires Municipales et des Régions; la Direction des coopératives du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation; l'Observatoire de la culture et des communications du Québec; le Secrétariat aux coopératives du ministère de l'Agriculture du Canada.

Enfin, nous souhaitons exprimer nos remerciements à Jean Matuszewski (E&B Data) et aux membres du Comité scientifique de la Chaire de recherche du Canada, qui ont éclairé de leurs précieux conseils le développement de ce projet : Paul Bernard (Université de Montréal), Camille Courchesne (Institut de la statistique du Québec), Gérard Divay (ÉNAP), Juan-Luis Klein (UQAM) et Benoît Lévesque (UQAM et ÉNAP).

Cette étude a été réalisée en partie grâce à la subvention du Programme des chaires de recherche du Canada et de la Fondation canadienne pour l'innovation, au soutien financier de la Conférence régionale des élus de Montréal, partenaire de cette recherche, à l'appui financier du ministère des Affaires municipales et des Régions, et aussi à une contribution du Groupe régional d'activités partenariales de Montréal du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (programme du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada).

Les résultats de cette étude n'engagent que le point de vue de ses auteurs.

AVANT-PROPOS

Ce rapport se situe dans le cadre d'un programme de recherche entrepris en 2003 par la Chaire de recherche du Canada en économie sociale de l'Université du Québec à Montréal portant sur la gouvernance, le financement et l'évaluation de ce secteur. Afin d'asseoir la réflexion sur une base factuelle solide, ce programme se fonde sur la réalisation d'un profil détaillé du secteur. Ce profil présente donc une information précise, courante et aussi complète que possible sur l'économie sociale.

Les bases de données sous-jacentes ont été structurées selon les concepts utilisés par Statistique Canada et par l'Institut de la statistique du Québec, notamment sur le plan :

- *De l'unité d'observation statistique* : ce sont les établissements d'une entreprise ou d'une organisation qui font l'objet de la recherche. Cette approche permet de connaître les activités et le niveau d'emploi de chaque établissement (par opposition à l'emploi global d'une entreprise, qui peut comprendre les emplois d'établissements situés dans plusieurs arrondissements ou villes) ;
- *Du regroupement géographique* : l'analyse a retenu les établissements situés dans la région administrative de Montréal, et dans chaque municipalité et arrondissement qui la composent ;
- *De l'activité économique* : l'activité principale de chaque établissement sert de base à une classification qui est compatible avec celle des entreprises du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), permettant leur comparaison avec ceux du reste de l'économie.

Une seconde classification, par mission sociale, est développée pour rendre compte de la spécificité de l'économie sociale.

L'expression « économie sociale » n'est employée au Québec que depuis le milieu des années 1990. Toutes les organisations qui font partie du « champ » de l'économie sociale ne s'identifient pas nécessairement à cette appellation (par exemple, certains organismes communautaires). La Chaire de recherche du Canada en économie sociale s'est donné une méthode rigoureuse afin de dénombrer les établissements qui font partie du champ, et d'identifier leur activité économique et leur mission sociale. Ce rapport fait appel à une définition opérationnelle de l'économie sociale qui facilite les comparaisons entre les diverses acceptions en cours.

À cet effet, nous recommandons fortement au lecteur de consulter le Cadre méthodologique présenté au chapitre 2, avant d'examiner les résultats statistiques.

RÉSUMÉ

Cet ouvrage présente le premier portrait statistique de l'économie sociale dans la région administrative de Montréal. L'étude se fonde sur une approche conceptuelle et méthodologique innovante et rigoureuse, cohérente avec les standards des agences de statistiques gouvernementales. Elle présente les données d'un recensement et d'une enquête de sondage auprès des établissements de l'économie sociale à Montréal (région 06), réalisés en 2007.

DÉFINITION ET PERSPECTIVE HISTORIQUE

L'économie sociale constitue une forme d'économie spécifique qu'il convient de reconnaître et de distinguer des autres. Elle est composée d'organismes producteurs de biens et de services qui prennent diverses formes juridiques au sein desquelles la participation des personnes résulte de leur libre arbitre, où le pouvoir n'a pas pour origine la détention du capital et où l'affectation des profits n'est pas fondée sur la détention du capital.

L'économie sociale est une expression que l'on emploie au Québec depuis le milieu des années 1990 mais il s'agit d'une réalité dont l'origine est plus ancienne. Les mutuelles, les coopératives et les associations (ou organismes à but non lucratif – OBNL) font partie du portrait socioéconomique du Québec depuis la fin du 18^e siècle. Par rapport au Canada, le Québec est aujourd'hui la province où les coopératives et les organismes à but non lucratif sont les plus présents. Depuis une vingtaine d'années en particulier, l'économie sociale est devenue un sujet d'actualité.

L'économie sociale demeure toutefois un phénomène encore relativement peu documenté qui demeure sous-théorisé, notamment en ce qui concerne sa contribution spécifique aux dynamiques de développement.

APPROCHE

Il n'existait pas, jusqu'à ce jour, de fondement conceptuel et statistique permettant de dresser un portrait statistique de l'économie sociale dans son ensemble, de comparer son activité à l'activité économique globale et d'en faire une analyse longitudinale. Surtout, il n'existait pas de méthode permettant de repérer et de classer les activités des établissements d'économie sociale de manière satisfaisante, et de faire des inférences statistiques sur une population d'établissements à partir d'observations réalisées par le biais d'une enquête de sondage.

La Chaire de recherche du Canada en économie sociale a développé le Système d'information sur les organisations d'économie sociale (SIOÉS) dans le but de produire des données statistiques sur l'économie sociale du Québec et de se servir de cette base pour mener des enquêtes plus approfondies, que ce soit sur le plan sectoriel, géographique (ex.: arrondissements) ou encore sur le plan de la gouvernance, de l'évaluation ou du financement.

L'approche de la Chaire prend en compte à la fois les principes ou valeurs de l'économie sociale et l'activité économique qu'elle génère, tout en reconnaissant que cette activité économique accompagne une mission sociale. La réflexion a porté sur deux questions majeures. La première concerne la distinction entre les organisations qui font partie du champ et celles qui n'en font pas partie. C'est ce que nous appelons la *qualification* des organisations de l'économie sociale. Celle-ci se fonde sur des attributs observables empiriquement et qui permettent de distinguer les organisations d'économie sociale des autres. La seconde question touche l'identification des activités économiques de l'économie sociale. C'est ce que nous appelons la *classification* des activités de l'économie sociale. Celle-ci couvre l'ensemble des activités du champ et permet leur regroupement (agrégation) à différents niveaux comparables avec ceux des statistiques nationales. La qualification des organisations et la

classification des activités de l'économie sociale constituent la base du Système d'information sur les organisations d'économie sociale (SIOÉS).

Cette étude sur les organisations d'économie sociale de la région de Montréal a été réalisée à partir d'une banque de données issue de compilations de listes collectées auprès des principaux réseaux sectoriels de l'économie sociale et auprès d'organismes de développement territorial dans tout le Québec, complétée par des listes publiques ou sous d'autres formes de répertoires. Parties intégrantes de l'économie sociale, le mouvement des caisses populaires Desjardins et la Coop fédérée, en raison de particularités organisationnelles et de leurs spécificités au plan économique, ont fait l'objet de traitements et de mesures distincts.

Le système de qualification des activités a permis de repérer les établissements susceptibles d'appartenir au champ de l'économie sociale. Le système de classification des activités, a pour sa part permis d'attribuer à chaque établissement une activité économique principale de même qu'une mission sociale. Le recensement a établi la population totale des établissements d'économie sociale de la région et l'enquête de sondage a permis de recueillir des renseignements qui ont été inférés à l'ensemble de cette population. Alors que le nombre de questions posées était relativement restreint (moins de 20 questions), le taux de réponse et le taux de sondage furent élevés (64,5 % et 17,8 % respectivement) par rapport aux standards en matière d'enquêtes non obligatoires. L'étude s'appuie sur un contact direct auprès de plus de 2 500 établissements par le biais de questionnaires complétés ou d'entrevues téléphoniques. Notre méthodologie ayant pris en compte les enjeux liés à l'échantillonnage, ceux liés à la qualité de la collecte de données et les problèmes de non-réponse, les résultats présentés tiennent compte d'une pondération et d'une marge d'erreur qui ont été calculées en conséquence. En ce sens, nous avons adopté la méthodologie des instituts nationaux de statistiques. En outre, différents tests de robustesse furent concluants concernant la validité des données.

FAITS SAILLANTS

Ce portrait statistique met en évidence que l'économie sociale est une réalité économique dans la région administrative de Montréal. Présente dans de nombreux secteurs d'activité, mobilisant des formes mixtes de financement, elle développe une activité économique au service d'un projet social. Réalité ancienne, elle connaît un développement important au cours des dernières années. Aussi il est pertinent de mettre en exergue les points suivants :

- L'ampleur de l'économie sociale :** L'économie sociale dans la région de Montréal regroupe 3 590 établissements, dont 2 360 établissements fournissent, en excluant les grands employeurs que sont Desjardins et la Coop fédérée, 61 500 emplois rémunérés. Si l'on compte Desjardins et la Coop fédérée, le total s'élève à un peu plus de 66 400 emplois rémunérés au sein de 3 785 établissements. Il est à noter que, contrairement à plusieurs autres types d'activité économique, l'économie sociale peut jouer un rôle économique important sans créer d'emplois directs. C'est le cas de 20 % des OBNL (plusieurs associations à vocation culturelle ou sportive sont soutenues par des bénévoles) et de 80 % des coopératives (exclusion faite de Desjardins et de la Coop fédérée). A titre d'exemple, dans la plupart des coopératives d'habitation, l'exploitation est partagée entre les bénévoles-occupants et le bénéfice est réparti notamment sous la forme de loyers inférieurs au marché. Au total, un bassin de plus de 100 000 bénévoles (bénévoles d'activité et bénévoles membres du conseil d'administration) sont mobilisés dans l'ensemble de l'économie sociale de la région de Montréal.
- Une réalité économique :** L'économie sociale génère sur une année des revenus de deux milliards de dollars, exclusion faite de Desjardins et de la Coop fédérée. Le secteur Santé et services sociaux est le plus important générateur de revenus, avec 35 % des revenus totaux. Viennent ensuite les secteurs Autres services (22 %), Arts, culture et communications (13 %) et Loisirs, tourisme, hébergement et restauration (13 %). Le revenu moyen par établissement est de 568 000 \$ pour l'ensemble des secteurs. Cette moyenne cache toutefois de fortes variations. Ainsi, le secteur Commerce, finance et assurances se démarque et enregistre 1,7 M\$, suivi du secteur Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction (près de 1,0 M\$ par établissement), alors que le secteur Habitation et location se situe sous la moyenne, avec 213 000 dollars. L'économie sociale mobilise différentes sources de financement – ventes, cotisations et dons, sources publiques – dont l'ampleur respective peut varier suivant les secteurs. Au total, les revenus de sources privées et publiques se répartissent à peu près également (51 % et 49 % respectivement).

- **Une activité économique combinée à une mission sociale :** Ces organisations comportent à la fois une dimension économique et une dimension sociale. Dans plusieurs cas, la mission sociale et l'activité économique principale de l'établissement se recoupent. L'économie sociale est présente principalement dans le secteur Santé et services sociaux (29 % des établissements), Autres services (21 %), Habitation et location (19 %) et Arts, culture et communications (17 %). Près de la moitié (47 %) des établissements ont déclaré avoir une mission sociale différente de leur activité économique principale; cette proportion atteint même 82 % dans le secteur Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction. À titre d'exemple, un établissement dont l'activité économique principale est la fabrication de meubles peut avoir une mission de réinsertion socioéconomique de jeunes ayant décroché du marché du travail. Les missions sociales différentes de l'activité économique principale les plus souvent citées dans l'ensemble sont : le Développement économique ou communautaire, l'Éducation populaire ou l'alphabétisation, et les Arts et la culture.

- **Un champ d'activités en renouvellement et en croissance :** L'âge moyen des établissements de l'économie sociale de la région est de 19 ans. Près de la moitié (47 %) des établissements déclarent avoir connu une stabilité de leurs revenus au cours des trois dernières années. Plus du tiers (35 %) déclarent avoir connu une croissance pendant cette période alors que 18 % déclarent avoir connu un déclin.

- **Une distribution géographique variable :** Bien que l'économie sociale soit présente dans l'ensemble de la région de Montréal, elle présente une répartition géographique particulière, notamment en fonction des secteurs d'activité. Elle compte par exemple une concentration territoriale plus forte du secteur des Arts, culture et communications, à l'inverse du secteur Santé et services sociaux particulièrement bien réparti sur l'ensemble du territoire. Au total, sept arrondissements de la ville de Montréal captent 74 % des établissements et 78 % des emplois d'économie sociale.

- **Des formes juridiques diverses :** Les associations, aussi connues sous le terme d'organisations à but non lucratif (OBNL), représentent 79 % des 3590 établissements (mis à part les établissements de Desjardins et de la Coop fédérée) de l'économie sociale de la région de Montréal. Le reste est principalement constitué de coopératives.

- **La place des femmes dans l'économie sociale :** Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à occuper des emplois dans les entreprises d'économie sociale (59 % de tous les emplois rémunérés). Leur présence est encore plus importante dans les postes à temps plein (66 %). Les postes aux conseils d'administration aussi bien qu'à la haute direction sont détenus à parité par les femmes et les hommes. Ces moyennes cachent cependant des différences sectorielles notables.

Il ressort de cette étude que l'économie sociale a une existence statistique propre. L'étude fournit donc une base descriptive pour élaborer de futures recherches sur des bases robustes. Ces recherches peuvent toucher (1) l'analyse approfondie des différents secteurs de l'économie sociale à partir des données recueillies, (2) l'analyse des différentes régions (arrondissements ou municipalités reconstituées) de Montréal, (3) l'extension de l'approche à l'extérieur de Montréal, permettant des études comparatives entre les différentes régions du Québec, (4) le suivi longitudinal des établissements de l'économie sociale, (5) les études permettant d'étudier plus en profondeur les aspects particuliers de l'économie sociale comme la gouvernance, le financement et l'évaluation. Ces études plus fines sont désormais envisageables, puisque la base de sondage exhaustive de l'économie sociale constitue un outil rigoureux pour des enquêtes par échantillon.

INTRODUCTION

L'économie sociale est une expression que l'on emploie au Québec depuis le milieu des années 1990, mais il s'agit d'une réalité dont l'origine est plus ancienne. Les mutuelles, les coopératives et les associations (ou organismes à but non lucratif – OBNL) font partie du portrait socioéconomique du Québec depuis la fin du 18^e siècle (les sociétés de secours mutuel) et le début du 19^e (les coopératives agricoles et les caisses populaires). Les entreprises d'économie sociale naissent alors sous l'impulsion de groupes sociaux qui, animés par des valeurs de démocratie, se regroupent pour élaborer des solutions à des besoins peu ou mal satisfaits par l'État ou par le marché. Les entreprises d'économie sociale ont émergé par grappes, chaque fois en réponse à des transformations socioéconomiques importantes (Lévesque, 2005).

L'économie sociale fait aujourd'hui partie de ce qu'on appelle le « modèle québécois de développement ». Par rapport au Canada, le Québec est la province où les coopératives et les organismes à but non lucratif sont les plus présents (Hall et al., 2004) et où le taux de la population qui est membre d'une coopérative (70 %) est le plus élevé au Canada (Secrétariat aux coopératives du Canada, 2006). Depuis une vingtaine d'années, l'économie sociale est devenue un sujet d'actualité. La recomposition de l'État-providence et les transformations de l'économie et de l'emploi créent de nouvelles brèches où se développe l'économie sociale. Des services qui étaient traditionnellement fournis par les institutions publiques apparaissent comme de nouveaux créneaux pour les entrepreneurs sociaux collectifs. L'économie sociale, par sa présence dans des activités de services aux personnes et aux entreprises, constitue l'une des facettes du processus de tertiarisation de l'économie. Elle est également présente dans les secteurs primaires et secondaires de l'économie.

Jusqu'ici, il n'existait aucun fondement conceptuel et statistique permettant de circonscrire et de mesurer le champ de l'économie sociale, et de pouvoir le comparer au reste de l'économie. Surtout, il n'existait pas de méthode permettant de repérer et de classer les établissements d'économie sociale de manière satisfaisante.

La Chaire de recherche du Canada en économie sociale a développé le Système d'information sur les organisations d'économie sociale (SIOÉS) dans le but de produire des données statistiques sur les établissements d'économie sociale du Québec et de se servir de cette base pour mener des enquêtes plus approfondies sur leur gouvernance, leur financement et leur évaluation. La réflexion théorique et méthodologique qui sous-tend le Système permet de réaliser un portrait du champ de l'économie sociale.

Ce rapport tire son origine d'une demande formulée par le Comité d'économie sociale de l'île de Montréal (CÉSÎM) de la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal), qui a fourni au SIOÉS un premier champ d'application territoriale. Le CÉSÎM souhaitait pouvoir dresser un portrait de l'économie sociale dans la région administrative de Montréal. Ce portrait devait pouvoir situer l'économie sociale sur le territoire, permettre de connaître les secteurs d'activité où l'économie sociale est présente, et de mesurer l'emploi et les revenus générés. Les résultats présentés ici proviennent d'une vaste étude menée en 2007 qui a joint au-delà de 4 000 établissements pour une enquête dite « de recensement » et plus de 600 établissements pour une enquête de sondage comprenant moins de 20 questions et appelant des réponses courtes et de nature empirique (voir l'annexe 1).

Les particularités de la méthode de travail que nous avons adoptée nous mènent à présenter, dès les premiers chapitres, un résumé de la problématique de la recherche (chapitre 1) ainsi que l'approche et les considérations méthodologiques (chapitre 2). Le rapport présente ensuite les faits saillants (chapitre 3). Il s'agit, dans un premier temps (§ 3.1), d'un portrait général de l'économie sociale de la région de Montréal dans lequel nous présentons : l'envergure du champ ; le travail (rémunéré ou non) ; la structure des activités et des missions ; la répartition géographique ; les revenus et la masse salariale ; la place des femmes dans l'emploi, la direction et la gouvernance ; et un aperçu de l'évolution des revenus des établissements depuis trois ans. Dans un deuxième temps (§ 3.2), nous présentons les faits

saillants de chaque secteur d'activité. Dans un troisième temps, nous dressons le portrait d'un établissement d'économie sociale « moyen » (§ 3.3). Dans le chapitre suivant, nous précisons les limites de ce travail et indiquons des pistes pour la recherche future (chapitre 4). Enfin, les derniers chapitres regroupent les tableaux, les figures et les cartes desquels sont extraits les chiffres présentés tout au long du rapport.

1. PROBLÉMATIQUE

L'économie sociale constitue une forme d'économie spécifique qu'il convient de reconnaître et de distinguer des autres. Elle est composée d'organismes producteurs de biens et de services qui prennent diverses formes juridiques au sein desquelles la participation des personnes résulte de leur libre arbitre, où le pouvoir n'a pas pour origine la détention du capital et où l'affectation des profits n'est pas fondée sur la détention du capital¹. Il s'agit toutefois d'un ensemble hétérogène sur divers plans. Les statuts juridiques sont variés : coopératives, organismes à but non lucratif et mutuelles. Les entreprises combinent des ressources diversifiées : marchandes (ventes), non marchandes (dons et subventions), non monétaires (bénévolat). Les activités économiques couvrent tant le primaire (par exemple, agriculture, foresterie) et le secondaire (par exemple, ateliers d'ébénisterie pour l'insertion socioprofessionnelle) que le tertiaire (services périnataux, services funéraires, etc.). Enfin, les missions sociales varient également, allant de l'auto-organisation de travailleurs en coopératives (intérêt mutualiste) à la production de services utiles à l'ensemble de la société (intérêt général).

L'économie sociale est un phénomène encore relativement peu documenté qui demeure sous-théorisé, notamment en ce qui concerne sa contribution spécifique aux dynamiques de développement (Bouchard et al., 2007). La reconnaissance de l'économie sociale demeure fragile sur les plans politique et scientifique, notamment du fait que les méthodologies et les indicateurs spécifiques à sa réalité font encore largement défaut (Bouchard, Bourque et Lévesque, 2001; Rondot et Bouchard, 2003).

Diverses définitions de ce champ coexistent, voire se livrent concurrence : coopératives (Angers, 1975; Tremblay, 1982; Vienney, 1980; etc.); non-profit sector ou tiers secteur (Ben-Ner et Van Hoomissen, 1993; Anheir et Ben-Ner, 2003; Hansmann, 1980; James, 1983; Salamon & Anheir, 1998; Weisbrod, 1977; etc.); économie sociale (Gide, 1890; Desroche, 1983; Vienney, 1980; Lévesque et Malo,

1992; Quarter et al., 2003; etc.); économie solidaire (Eme, 1991; Eme et Laville, 1994; Laville, 2007; Gardin, 2006; Enjolras, 2002; Evers et Laville, 2004; etc.); entreprises sociales (Borzaga et Defourny, 2004; Spear et Bidet, 2005; Nyssens, 2006; etc.).

Le mode d'organisation peut être formellement reconnu par des cadres juridiques spécifiques (Loi sur les coopératives, Partie III de la Loi sur les compagnies), ou bien s'inscrire comme pratique organisationnelle dans un cadre juridique généraliste (ex. : entreprise privée avec participation des travailleurs). Dans plusieurs pays en développement, l'économie sociale couvre également un certain nombre d'associations informelles (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999). Les activités développées par les organisations d'économie sociale peuvent être à dominante marchande – c'est le cas des coopératives agricoles ou des mutuelles d'assurance – ou à dominante non marchande, comme dans le cas des OBNL de services aux personnes (Lévesque, 2002). Leur mission peut ne pas correspondre à leur activité économique principale (par exemple, une mission d'insertion socioprofessionnelle par le biais d'une activité manufacturière). Leur objectif peut aller de la lutte à la pauvreté jusqu'à la production d'un service répondant mieux aux besoins spécifiques d'un segment de la population qui n'est pas nécessairement démuné économiquement, en passant par l'auto-organisation de travailleurs ou de producteurs pour se donner un emploi ou une structure de commercialisation. Elles peuvent être nées d'une aspiration à démocratiser l'économie, ou avoir émergé en réponse à des besoins urgents de groupes ou de territoires vulnérables (Lévesque, 2002).

Les impacts sociaux des activités sont souvent plus importants que leur poids économique ne le laisse paraître; les missions sont souvent multiples, émanant à la fois d'une réponse à des besoins non ou mal comblés par le marché ou par l'État, et d'une volonté de faire autrement que le marché ou le secteur public; la mixité des ressources engagées favorise l'hybridation (Eme et Laville, 1994) et les compromis entre les logiques qui y sont associées (marché,

¹ À partir de A. Gueslin, 1998.

redistribution, réciprocité), voire la subordination des principes marchands et redistributifs à une logique de réciprocité (Gardin, 2006), plutôt qu'une dépendance à l'une d'entre elles (solvabilité de la demande, insuffisance du bénévolat ou centralisation des politiques publiques) (Salamon et al., 2000).

Les entreprises d'économie sociale émergent souvent en grappes sous la poussée d'une dynamique socio-économique, généralement dans une situation de crise économique (Lévesque, 2005). Comme les crises ne sont pas identiques puisqu'elles sont soumises à des contextes socioéconomiques particuliers, les diverses générations d'économie sociale ont des identités distinctes, d'autant plus que les acteurs et les promoteurs sont également différents d'une génération à l'autre. À l'intérieur d'un secteur d'activité, la niche qu'occupe l'économie sociale dépend aussi de la place occupée par les secteurs public et privé. Ainsi, l'offre de services publics ou de services marchands concurrentiels et les réglementations peuvent contourner la place occupée par l'économie sociale. La place et le rôle de l'économie sociale ne seront donc pas les mêmes selon les pays ou les régions – qui présentent des environnements institutionnels distincts – et seront mouvants suivant les transformations de cet environnement.

La reconnaissance juridique des formes organisationnelles typiques de l'économie sociale évolue aussi : apparition des coopératives de solidarité dans le champ du social, demandes d'ouverture au capital externe pour soutenir la croissance de l'entreprise, regroupements associatifs de coopératives sous la forme de holdings (Côté, 2000), création de structures de gouvernance sans statut juridique (prenons l'exemple des centres financiers aux entreprises Desjardins décrits dans St-Pierre et Bouchard, 2006), etc. Les frontières entre les économies sociale, publique et capitaliste sont poreuses. L'économie sociale développe des contrats de services avec les pouvoirs publics pour la fourniture de services sociaux et de soins de santé d'intérêt général (Enjolras, 2006). L'économie capitaliste rivalise avec l'économie sociale en matière de responsabilités sociales et environnementales (Gendron, 2000), au point de mener à des qualifications juridiques nouvelles (par exemple, les Community Interest Companies, en Grande-Bretagne).

Les contours du champ de l'économie sociale sont mouvants suivant les époques, l'environnement institutionnel, l'espace occupé par les entreprises marchandes et les services publics. On constate que plusieurs définitions de l'économie sociale peuvent coexister (« tiers secteur », « économie solidaire », « entreprise sociale », etc.) et que les pratiques qu'elle couvre sont très diversifiées. Son développement est dynamique, l'économie sociale pouvant passer de l'informel au formel, de l'innovation à des modes plus institutionnels (les garderies parentales devenues des centres de la petite enfance, par exemple), et évoluant entre la sphère publique et la sphère marchande.

Compte tenu de toutes ces considérations, tracer un portrait de l'économie sociale n'est donc pas chose facile, mais tenter de le faire avec rigueur est certainement utile.

2. CADRE MÉTHODOLOGIQUE

2.1 CONTEXTE

Il n'existait pas, jusqu'à ce jour, d'outil permettant de dresser un portrait statistique de l'économie sociale dans son ensemble, de comparer son activité à l'activité économique globale et d'en faire une analyse longitudinale. Les données statistiques et qualitatives sur les réalités socioéconomiques de l'économie sociale sont actuellement dispersées dans une variété d'enquêtes ponctuelles aux méthodologies différentes. Les données statistiques demeurent rares et, même lorsqu'elles sont très détaillées, elles restent essentiellement non comparables. Le contenu de chaque source varie suivant différentes définitions de ce qu'est l'économie sociale. La classification des activités d'économie sociale varie également suivant le segment qui est visé, selon que l'activité est à dominante marchande ou à dominante non marchande, que l'on considère l'économie sociale des secteurs « matures » (ex. : services financiers, agriculture) ou « émergents » (ex. : aide domestique, récupération et recyclage). Surtout, il n'existait pas de base qui permettait de faire des inférences statistiques sur une population d'établissements à partir d'observations réalisées par le biais d'une enquête de sondage². En effet, le plus grand défi posé à tout projet d'enquête sur l'économie sociale, en particulier dans le champ des organisations à but non lucratif qui produisent des biens et des services, est d'abord d'en déterminer la population.

L'importance des données statistiques, non seulement pour la recherche mais également pour l'élaboration des politiques publiques, requiert la mise sur pied d'un système qui permet d'organiser les données et de les consulter en un tout intégré et systématiquement regroupé, afin de pouvoir établir des distinctions entre ses différents

sous-groupes. La constitution d'un tel système d'information rend possible la production de descriptions, d'analyses systématiques et d'interprétations de données statistiquement valides, comparatives et longitudinales sur l'économie sociale.

2.2 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Les objectifs de cette étude sont de :

- Dresser un portrait statistique de l'économie sociale de la région de Montréal selon une méthodologie rigoureuse et conforme aux standards des agences de statistiques officielles ;
- Mettre en place un système qui puisse suivre l'évolution de l'économie sociale dans son ensemble aussi bien que dans ses parties (émergence de tel ou tel sous-secteur) ;
- Montrer la pertinence de réaliser une telle étude dans d'autres régions et permettre, à terme, des comparaisons avec des statistiques provenant d'autres provinces et pays.

En plus de fournir un premier portrait statistique de l'économie sociale de la région de Montréal, la présente étude permet de valider un système qui, nous l'espérons, suscitera d'autres études statistiques sur l'économie sociale et ouvrira la voie au suivi longitudinal de son évolution. Nos travaux visent à favoriser le développement de projets de recherche novateurs au plan de la compréhension des dynamiques économiques et organisationnelles spécifiques au champ de l'économie sociale.

² Une enquête réalisée en 2001 a porté sur l'évaluation du Plan d'action du Sommet sur l'économie et l'emploi en matière d'économie sociale (Comeau et al., 2001). Cette étude, très approfondie, n'a toutefois porté que sur la partie de l'économie sociale touchée par la politique du gouvernement du Québec à cette époque, et n'avait pas pour but d'établir les caractéristiques de la population d'ensemble des entreprises d'économie sociale.

2.3 APPROCHE DE LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN ÉCONOMIE SOCIALE

La Chaire de recherche du Canada en économie sociale étudie l'innovation sociale dans l'économie sociale. Ses trois principaux sujets d'étude sont la gouvernance, le financement et l'évaluation de l'économie sociale. Pour ce faire, la Chaire s'est donné pour moyen de développer un Système d'information sur les organisations d'économie sociale au Québec (SIOÉS). Ce dernier s'appuie sur un cadre conceptuel et méthodologique qui facilite une lecture intelligible entre différentes définitions contemporaines de ce qu'est l'économie sociale (coopératives, nouvelle économie sociale, tiers secteur, etc.) et qui favorise la recherche statistique sur un univers empirique cohérent.

L'approche de la Chaire prend en compte à la fois les principes ou valeurs de l'économie sociale et l'activité économique qu'elle génère, tout en reconnaissant que cette activité économique accompagne une mission sociale. La réflexion a porté sur deux questions majeures. La première concerne la distinction entre les organisations qui font partie du champ et celles qui n'en font pas partie. C'est ce que nous appelons la *qualification* des organisations de l'économie sociale. La seconde question touche l'identification des activités

économiques de l'économie sociale. C'est ce que nous appelons la *classification* des activités de l'économie sociale. Ces deux éléments constituent la base du Système d'information sur les organisations d'économie sociale.

La Chaire prend également en compte les méthodes et les initiatives statistiques développées au Canada et à l'international. Elle s'inspire de méthodes utilisées pour la mesure de secteurs ou de problématiques émergentes (par exemple, les PME au Canada avant le développement de statistiques canadiennes, au milieu des années 1980).

2.3.1 QUALIFICATION DES ORGANISATIONS

Plutôt que d'identifier les organisations d'économie sociale à partir d'une définition, nous avons fondé la qualification des organisations sur un regroupement d'attributs (ou principes) observables empiriquement et qui permettent de distinguer les organisations d'économie sociale des autres.

ENCADRÉ 2.1 – DU PROBLÈME DE LA CLASSIFICATION

Les classifications économiques sont généralement fondées sur l'une ou l'autre de deux catégories de phénomènes économiques (Simiand, 2006 : 117). La première catégorie concerne la production au sens large, c'est-à-dire tout processus de création de valeurs économiques comprenant la partie industrielle et la partie commerciale du processus. La méthode de « classification des activités » de l'économie sociale que nous avons développée correspond à cette première catégorie de classification des phénomènes économiques. Elle permet d'identifier les activités productrices de valeurs économiques dans les trois grandes grappes qui leur correspondent (à échelle agrégée) : primaire (extraction de ressources naturelles, agriculture, etc.), secondaire (fabrication, transformation, construction) et tertiaire (services).

L'autre catégorie de phénomènes économiques a trait à la répartition ou à la distribution, qui embrasse tout le processus de disposition ou d'emploi des valeurs économiques comprenant non seulement la distribution, mais aussi l'usage et la consommation ou autre qui est faite de ces valeurs. La méthode de « qualification des organisations » d'économie sociale que nous avons développée correspond à cette seconde catégorie de classification des phénomènes économiques, notamment en distinguant les organisations qui ne distribuent pas leurs excédents d'exercice ou qui les remettent à leurs membres sous forme de ristournes en fonction de l'usage plutôt qu'en fonction du capital investi, ce que les économistes appellent la « contrainte de non-distribution ». Cette méthode a fait l'objet d'une première publication (Bouchard, Michaud, Ferraton, 2006a et 2006b). Elle permet de distinguer au moins trois grands modes de distribution des valeurs économiques et les types d'entreprises qui leur correspondent (du moins en termes d'idéaux-types), c'est-à-dire les sociétés de capitaux, les entreprises publiques et les entreprises d'économie sociale : les coopératives, les mutuelles et les organismes à but non lucratif qui produisent des biens ou des services.

Le cadre conceptuel de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale permet :

- 1. de qualifier les organisations d'économie sociale suivant diverses définitions courantes et*
- 2. de classifier les activités d'économie sociale suivant une nomenclature qui soit à la fois adaptée à sa spécificité et qui permette une comparaison avec le reste de l'économie. Ce système est conçu de façon à pouvoir, à terme,*
- 3. faire le suivi longitudinal de l'économie sociale.*

ENCADRÉ 2.2 – PRINCIPES ET INDICATEURS DE QUALIFICATION

PRINCIPES	INDICATEURS
1. AUTONOMIE DE GESTION	<ul style="list-style-type: none"> • Incorporation juridique ; • Adhésion volontaire des membres (libre entrée, libre sortie).
2. GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Statut juridique (coopérative, organisme à but non lucratif, mutuelle) ; • Système décisionnel fondé sur une démocratie de personnes ; a priori, un membre égale une voix.
3. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Production de biens ou de services destinés aux membres ou à la collectivité ; • Portion des revenus provenant de la vente, de contrats de services ou de subventions.
4. DISTRIBUTION LIMITÉE OU INTERDITE DES EXCÉDENTS	<ul style="list-style-type: none"> • Statut juridique (coopérative, organisme à but non lucratif, mutuelle) ; • Règles ou normes durables interdisant ou limitant le partage des excédents éventuels entre les membres ; • Rémunération interdite ou limitée du capital ; • Excédents de fin d'exercice réinvestis dans l'entreprise et/ou distribués en fonction de l'usage et/ou réinvestis dans la collectivité ; • Dévolution désintéressée des excédents en cas de dissolution.

En acceptant un effort de simplification, nous pouvons identifier au moins quatre dimensions communes aux organisations du champ de l'économie sociale, selon que ces dimensions sont plus ou moins codifiées par des règles ou des normes institutionnelles (loi ou politique interne) qui les stabilisent dans le temps. Cette méthode, fondée sur des dimensions communes pour la qualification des organisations d'économie sociale, a été exposée précédemment (Bouchard, Ferraton, Michaud, 2006a et 2006b).

À partir des dimensions communes aux formes juridiques « classiques » de l'économie sociale, à savoir les coopératives, les organisations à but non lucratif qui produisent des biens et des services, et les mutuelles (adapté de Desroche, 1983), nous pouvons identifier au moins³ quatre principes de l'économie sociale (Vienney, 1980) :

- Autonomie de gestion ;
- Gouvernance démocratique ;
- Activité économique ;
- Distribution limitée ou interdite des excédents.

Ces principes peuvent être empiriquement vérifiés de façon systématique par la voie d'indicateurs, comme l'indique l'encadré 2.2.

Ces quatre principes communs aux organisations du champ de l'économie sociale permettent de cerner le champ de l'économie sociale dont le « noyau dur » comprend :

- Les organismes à but non lucratif (personnes morales ou associations personnifiées n'ayant pas de capital-actions, selon la Partie III de la Loi sur les compagnies, L.R.Q. C-38), qui ont pour mission la production et l'offre de biens ou de services d'intérêt mutuel ou général ;
- Les coopératives (*Loi sur les coopératives*, L.R.Q. C-67.2) ;

3 Rien n'interdit de penser que d'autres traits puissent être repérables empiriquement sous forme d'indicateurs d'économie sociale, par exemple, la démocratie de gestion, comme c'est le cas de certaines définitions de l'économie solidaire au Brésil (Gaiger, 2007).

- Les mutuelles, souvent fondées avec un statut de coopérative ou de sociétés de secours mutuels (Loi sur les assurances), qui visent à offrir des services de prévoyance et d'assurance à leurs membres; elles relèvent aujourd'hui de lois privées spécifiques (*Loi sur les assurances*, L.R.Q. A-32).

Toute entreprise ou composante d'entreprise, même si celle-ci est une société de capitaux, pourrait correspondre à ces indicateurs à un moment ou à un autre de son existence, voire de manière plus ou moins constante dans le temps. C'est le cas, par exemple, de certaines entreprises en milieu autochtone et inuit qui, même si elles sont formellement incorporées en sociétés privées de capitaux, gèrent leurs activités et leurs actifs dans le respect de normes similaires aux règles des coopératives (McDougall, 2007). Par ailleurs, on pourrait aussi dire que plusieurs entreprises capitalistes ont une fonction « sociale » (par exemple, la création d'emplois) et qu'elles produisent des impacts sociaux (par exemple, le développement régional), etc. Ainsi, le caractère plus ou moins « social » que des agents économiques s'attribuent n'est pas homogène et il évolue. En témoignent le développement rapide de pratiques de bilans sociaux et environnementaux, ainsi que l'émergence de labels de responsabilité sociale ou d'utilité sociale (Turcotte et Salmon, 2005; Gendron, 2000). Le degré de stabilité des principes et des indicateurs que nous avons énoncés est donc également important pour qualifier les organisations d'économie sociale. Ainsi, il sera justifié de ne pas mettre sur le même pied une entreprise qui a produit un bilan social sur une base discrétionnaire et non récurrente et une autre qui, en raison de sa tradition, de sa charte constitutive ou de sa forme juridique, a l'obligation sociale ou légale de correspondre aux indicateurs de qualification. C'est ce que nous appelons le *degré d'institutionnalisation* des principes présentés plus haut.

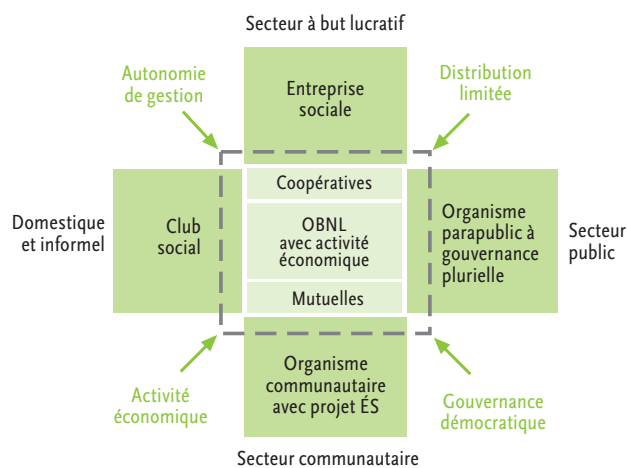
Il est possible que des organisations « entrent » dans le champ parce qu'elles développent l'une ou l'autre des caractéristiques de l'économie sociale. Ainsi, beaucoup des entreprises d'économie sociale connues aujourd'hui ont débuté dans une assemblée de cuisine ou dans le sous-sol d'une église, de manière très informelle. De même, plusieurs organismes communautaires peuvent éventuellement développer des activités qui produiront des revenus de contrats de service avec une instance publique ou qui généreront des ventes de produits et services (par exemple, un groupe d'aide aux personnes immigrantes qui développe une activité d'insertion socio-économique par la création d'un atelier de fabrication de meubles).

Le Système permet de faire un suivi dans le temps de l'émergence et de la transformation des organisations du champ de l'économie sociale. Certaines d'entre elles peuvent être identifiées comme composantes « incertaines » (Desroche, 1983) ou hybrides. Nous inspirant de l'approche proposée par Henri Desroche, nous avons repéré quatre cas types d'organisations dont les caractéristiques se croisent avec celles du « noyau dur » de l'économie sociale :

- Organisations associatives qui mènent une activité économique en produisant à l'occasion des biens ou des services (croisement avec le premier principe);
- Entreprises à but lucratif qui fonctionnent suivant certaines règles sociales ou qui distribuent en partie leurs profits à la communauté qui sont parfois appelées « entreprises sociales »⁴ (croisement avec le deuxième principe);
- Groupes informels ou unités domestiques qui fonctionnent comme une association volontaire de personnes (croisement avec le troisième principe); et
- Organismes publics ou parapublics qui adoptent une forme de gouvernance démocratique multipartite qui comprend une certaine représentation de la société civile (croisement avec le quatrième principe).

Nous pouvons représenter le champ de l'économie sociale en nous inspirant de la représentation de Desroche (figure 2.1).

Figure 2.1 – Les composantes de l'économie sociale



Modifié depuis : Bouchard, Ferraton, Michaud, 2006a.
Adapté de H. Desroche, 1983

Une telle représentation de l'économie sociale, sans être forcément congruente avec les différentes définitions courantes à une époque donnée ou selon les politiques s'y référant dans l'une ou l'autre des

4 La notion d'« entreprise sociale » telle que développée par Borzaga, Defourny, Nyssens, Spear et al. se rapproche davantage de ce que nous définissons comme étant le « noyau dur de l'économie sociale ». Toutefois, pour une partie du Canada anglophone et des États-Unis, la notion de « social enterprise » est souvent utilisée pour désigner des entités corporatives qui distribuent une partie de leurs profits à la communauté (par exemple certaines entreprises des communautés autochtones) et même à des entreprises qui produisent un bilan de responsabilité sociale ou environnementale.

administrations publiques, présente l'intérêt de pouvoir délimiter différentes composantes de l'économie sociale et d'en suivre l'évolution dans le temps.

Une autre représentation (figure 2.2) permet de dégager différentes aires de l'économie sociale selon qu'elle correspond plus ou moins aux quatre principes que nous avons énoncés.

2.3.2 CLASSIFICATION DES ACTIVITÉS

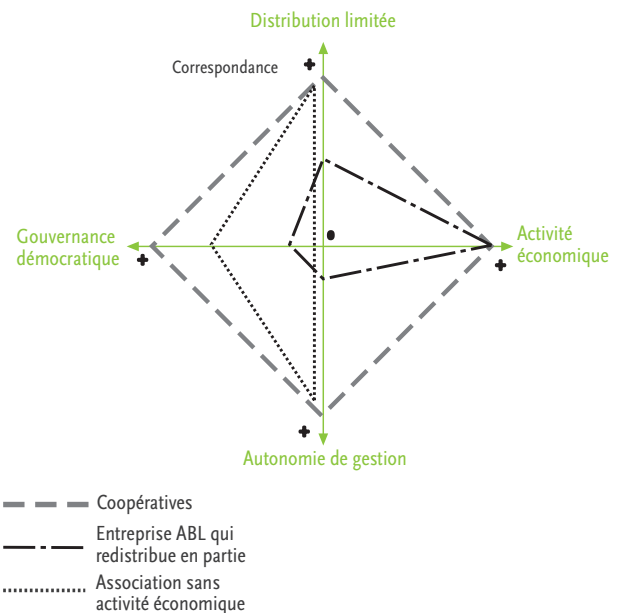
À l'heure actuelle, divers systèmes sont utilisés pour classer les organisations du champ de l'économie sociale, à l'échelle nationale et internationale. Plusieurs études ont récemment été menées pour apprécier le poids économique et social de l'économie sociale. Ces études visent chacune un segment plus ou moins étendu de l'économie sociale. Ainsi, les classifications utilisées présentent toutes des insuffisances, tant sur le plan de la qualification des organisations que du point de vue de leur classification, du moins lorsqu'il s'agit de cerner l'économie sociale dans son ensemble.

Quatre systèmes de classification actuellement en usage ont été examinés, dont l'envergure géographique va du provincial à l'international. Chacun de ces systèmes de classification offre ses propres avantages. Cependant, aucun d'eux ne permet d'organiser l'information sur l'économie sociale de manière homogène lorsqu'on y inclut les coopératives, les mutuelles et les organismes à but non lucratif qui produisent des biens et des services. Certains systèmes de classification comportent également des faiblesses en ce qui a trait à une analyse quantitative du champ de l'économie sociale, et à plus forte raison à sa comparaison avec d'autres statistiques socio-économiques. C'est pourquoi est apparu le besoin d'une nouvelle classification des activités d'économie sociale qui couvre l'ensemble des activités du champ, qui permet leur regroupement (agrégation) à différents niveaux et qui est comparable avec les données statistiques nationales.

RÈGLES DE TRAVAIL

Une classification doit être suffisamment robuste pour permettre de cerner ses objets de manière constante dans le temps, de sorte qu'il soit possible de suivre l'évolution et d'établir des comparaisons dans l'espace aussi bien que dans le temps. Elle doit aussi être construite à partir de critères méthodologiques qui facilitent l'attribution d'une classe à chacun des éléments de l'ensemble étudié. À l'aide de ces principes méthodologiques, nous avons étudié les principales classifications utilisées jusqu'ici pour observer l'économie sociale afin de les mettre en parallèle avec la classification élaborée par la Chaire. Ceci, dans le but de pouvoir comparer les

Figure 2.2 – Aire de l'économie sociale



Source : M. J. Bouchard, C. Ferraton, V. Michaud, 2006a.

données que nous pouvons organiser suivant la nouvelle classification à celles des autres études ou portraits quantitatifs.

Il n'existe pas de système de classification parfait. La réalité des organisations est trop complexe et mouvante pour se plier facilement à un système de classification rigide et unidimensionnel. Cela dit, il existe des façons d'atténuer les conséquences de cette situation. D'abord, s'assurer une flexibilité permettant l'adaptation du système de classification (ex. : les révisions périodiques du Système de classification des industries en Amérique du Nord – SCIAN) aux changements structurels ou à l'émergence de nouvelles activités. Puis, des règles de travail visant à assurer le maximum d'exactitude et de rigueur à une classification. Ces règles permettent également d'évaluer l'utilité et la rigueur de différents systèmes de classification. Les règles de travail retenues par la Chaire sont présentées ci-dessous.

- **Structure de l'information.** Selon les différents niveaux d'agrégation souhaités lors des analyses ultérieures, il est pertinent d'organiser l'information selon une arborescence pouvant compter deux ou trois niveaux, voire davantage.
- **Dimension unique.** Tel que mentionné dans le *Handbook on Non-Profit Institutions in the System of National Accounts* (2003 : 30) de l'Organisation des Nations Unies, la difficulté de construire un système de classification fondé sur une dimension unique (activité, mission) représente un véritable défi. Or, une classification devrait se limiter à une seule dimension de l'univers étudié. La dimension peut être « économique » ; elle peut être « juridique » (ex. :

la forme de propriété) et peut aussi être qualifiée de « sociale » afin de refléter la mission énoncée par les représentants de l'organisation. Comme ces dimensions ne sont pas mutuellement exclusives, il est préférable de se limiter à une dimension unique par système de classification, plutôt que d'essayer de combiner plus d'une dimension dans un même système. Des systèmes de classification parallèles et complémentaires sont possibles et même préférables, notamment en ce qui a trait aux missions sociales.

- **Exhaustivité.** Le système de classification doit être suffisamment large pour couvrir toutes les dimensions possibles de l'économie sociale, quelle que soit la définition qui en est faite.
- **Exclusion mutuelle.** Les catégories doivent être mutuellement exclusives afin d'éviter les possibilités d'attribution de plus d'une catégorie à une même unité d'observation (risques de double comptage). Les systèmes d'information sont en mesure d'éviter la double entrée d'une même unité d'enregistrement ou la distribution d'un même groupe homogène d'enregistrement dans des classes hétérogènes. Un dictionnaire de données complété par un registre des décisions de classification (traitement homogène des cas limites) permet une application rigoureuse du système de classification.
- **Comparabilité.** Un système de classification est d'autant plus utile qu'il permet des comparaisons avec des systèmes provenant d'autres pays, ou résultant d'initiatives parallèles sur un même territoire (ex. : Chantier de l'économie sociale, Direction des coopératives, statistiques de la comptabilité nationale, etc.).
- **Granularité (niveau de détail).** Le niveau de détail doit permettre des analyses fines. Des catégories trop agrégées limitent considérablement les possibilités d'analyse.

Sur ces bases, la Chaire a développé une classification des activités de l'économie sociale qui respecte ces principes et qui favorise la comparaison avec les statistiques économiques nationales, tout en demeurant comparables aux autres enquêtes ou données statistiques recueillies jusqu'ici. La classification de la Chaire proposée dans ce document (voir l'annexe 2) présente les caractéristiques suivantes :

1. Elle est centrée sur l'activité économique principale des établissements d'entreprises ou d'organisations.
2. Elle couvre la totalité de l'économie sociale.
3. Elle possède un niveau de détail suffisamment précis pour classer les activités de l'économie sociale dans un secteur ou sous-secteur donné.
4. Elle adopte une délimitation sectorielle permettant les comparai-

sons avec les systèmes existants et est compatible avec le Système de classification des industries en Amérique du Nord (SCIAN), que partagent les agences de statistiques canadiennes, américaines et mexicaines, en plus d'être compatible avec les agences de statistiques européennes. Cette classification permet de mesurer le poids de l'économie sociale par rapport à l'ensemble de l'économie dans un territoire donné.

REGROUPEMENTS STATISTIQUES

L'économie sociale est présente dans divers secteurs d'activité. En tenant compte des activités économiques où la présence de l'économie sociale avait déjà été établie⁵, nous avons découpé les grands secteurs d'activités de la façon suivante :

- **Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction**, dans lequel on trouve, par exemple, un jardin biologique et un atelier de menuiserie coopératif.
- **Commerce, finance et assurances**, où l'on trouve, par exemple, une coopérative en milieu scolaire, une coopérative de consommateurs et une société d'investissement local qui œuvre dans le développement de l'emploi (Solide). On y trouve également une caisse Desjardins⁶.
- **Habitation et location**, composé essentiellement d'organismes à but non lucratif (utilisant souvent dans leur nom l'expression « organismes sans but lucratif » ou « OSBL ») d'habitation et de coopératives d'habitation.
- **Loisirs, tourisme, hébergement et restauration**, dans lequel on trouve, par exemple, un centre communautaire de loisirs, un centre récréotouristique, un traiteur, un café ou un restaurant.
- **Santé et services sociaux**, dans lequel on trouve, par exemple, un centre de la petite enfance (CPE), une cuisine collective et un centre destiné aux femmes.
- **Arts, culture et communications**, où l'on trouve, par exemple, une troupe de danse, une société d'histoire, un musée, une radio communautaire.

5 Chantier de l'économie sociale et ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, 2002. *Un bref portrait de l'économie sociale*, site Web du Chantier de l'économie sociale, consulté la dernière fois le 4 mai 2008.

6 Notre enquête traite distinctement les caisses Desjardins par rapport au reste de l'économie sociale.

- **Autres services**, qui comprend, par exemple, une coopérative de services-conseils, un éco-quartier, une organisation d'éducation populaire, une fédération ou un regroupement⁷.

À noter que chacun de ces secteurs (regroupements sectoriels ou « métacatégories ») se divise ensuite en sous-secteurs (« catégories ») et en activités (« sous-catégories »), pour un total de plus de 100 sous-catégories (voir l'annexe 2).

2.3.3 CLASSIFICATION DES MISSIONS

La particularité des organisations d'économie sociale est de combiner une activité économique et une mission sociale. Cette mission peut être directement liée à l'activité économique principale (l'habitation, par exemple) ou en différer (par exemple, une ferme agricole qui se consacre à l'éducation et à la sensibilisation des jeunes). Une seconde classification est donc requise pour saisir la mission des organisations, lorsque celle-ci diffère de l'activité économique pratiquée. Nous proposons une seconde classification, établie par mission selon treize catégories, dont une résiduelle.

- Agroalimentaire
- Arts et culture
- Commerce équitable
- Défense des droits sociaux,
- Développement économique, communautaire
- Éducation populaire, alphabétisation
- Emploi, insertion,
- Environnement
- Habitation
- Immigration, communautés culturelles
- Loisirs et tourisme
- Santé
- Autres

Une telle approche a le mérite d'augmenter la robustesse du système d'information ainsi constitué, car elle correspond à la nature de l'économie sociale, qui est à la fois « économique » et « sociale ».

2.4 MÉTHODOLOGIE

Établir un portrait statistique de l'économie suppose que l'on s'appuie sur une méthodologie rigoureuse. Afin de limiter les coûts d'administration d'un questionnaire et de réduire le fardeau de l'enquête, la méthode préférable est celle de l'enquête par échantillon, qui permet en effet de concentrer les efforts permettant de réduire au maximum les biais dus aux non-réponses. En l'absence d'une

base initiale, il est possible de procéder à un sondage empirique (quotas, choix raisonné...). Cette méthode, qui est celle des instituts de sondage, repose sur des hypothèses fondées a priori sur le comportement des individus. Après avoir constitué une telle base de sondage, et suivant en cela la méthode des instituts publics de statistiques, nous avons mobilisé le cadre du sondage probabiliste. Cette section présente cette démarche méthodologique. À partir de la définition de ce qu'est une population cible (2.4.1), nous nous sommes appuyés sur une base de sondage initiale, utilisée pour la collecte de données, mise en place, recensement et tirage d'un échantillon aléatoire (2.4.2). En raison de notre méthodologie, les résultats produits ont un degré important de validité qu'il s'agit de préciser (2.4.3). Nous décrivons enfin la manière dont ceux-ci sont présentés dans la suite du rapport (2.4.4).

2.4.1 POPULATION CIBLE ET POPULATION QUI A FAIT L'OBJET D'UNE ENQUÊTE

La Chaire s'est donné une définition rigoureuse de ce qui appartient et de ce qui n'appartient pas au champ de l'économie sociale. Cette définition se fonde sur quatre principes repérables en fonction d'indicateurs empiriques (voir l'Encadré 2.2). Les établissements qui satisfont à tous ces principes font partie du « noyau dur » du champ de l'économie sociale (voir la figure 2.1). Un deuxième ensemble d'organisations qui ne répondent pas à tous les critères mais qui se rattachent assez fortement à plusieurs d'entre eux peut être considéré comme faisant partie des composantes hybrides ou « incertaines » du champ de l'économie sociale (voir la figure 2.2).

Le présent portrait porte sur l'économie sociale de la région de Montréal. Dans le cadre de cette étude, la population cible est constituée :

D'un « noyau dur » de l'économie sociale :

- Organismes à but non lucratif qui ont pour mission la production et l'offre de biens ou de services ;
- Coopératives ;
- Mutuelles.

De composantes « hybrides » :

- Organisations associatives qui pratiquent une activité économique en produisant à l'occasion des biens ou des services ;
- Organismes parapublics qui adoptent une forme de gouvernance démocratique multipartite, comprenant une certaine représentation de la société civile.

Les autres composantes que l'on peut qualifier d'« hybrides » (associations informelles, entreprises à but lucratif en même temps qu'à mission sociale) n'ont pas été prises en compte car, outre le fait qu'elles sont rarement identifiées au Québec comme faisant partie

⁷ On y trouve également l'établissement montréalais de la Coop fédérée, mais dans cette enquête, cette entreprise est traitée distinctement.

de l'économie sociale, elles peuvent difficilement être repérées de manière exhaustive, en raison de la manière dont la base de données initiale a été construite (voir plus bas).

Il est utile de rappeler la distinction entre la population cible – celle sur laquelle on veut produire des estimations – et la population qui peut faire l'objet d'une enquête – celle pouvant être interrogée. Cela nous conduit à être attentifs à deux problèmes (Ardilly, 1994) :

Le premier problème est celui de la non-exhaustivité, qui provient d'un défaut de couverture de la base de données initiale (ou base de sondage). Si celle-ci ne couvre qu'imparfaitement la réalité de l'économie sociale de la région de Montréal, les estimations seront biaisées, et le portrait ainsi produit sera inexact. À ce titre, le processus itératif de constitution de notre base de sondage initiale nous met à l'abri de cette erreur. L'effet de « saturation » fait en sorte que seules les organisations très émergentes ou celles qui se trouvent en marge des réseaux de l'économie sociale peuvent être absentes de la base de données. Le fait d'avoir mobilisé près de 150 sources différentes rend raisonnablement très faible ce premier risque (voir la constitution de la base de données, au point 2.4.2).

Le second problème est celui du double comptage. Il est nécessaire de prendre en compte une unité de mesure non ambiguë pour ne pas compter deux fois les employés ou les revenus d'une entreprise, si celle-ci possède plusieurs adresses géographiques. Notre étude portant principalement sur les données économiques de l'économie sociale, l'unité de mesure choisie est celle de l'établissement, puisqu'il s'agit du niveau organisationnel où les données comptables nécessaires pour mesurer la production sont disponibles (intrants principaux, recettes, salaires et rémunération). En tant qu'unité statistique, l'établissement est l'unité de production la plus homogène.

En conséquence, l'étude sur les organisations d'économie sociale de la région de Montréal cible les établissements de ces organisations et exclut :

- Les organisations sans statut juridique (associations sans personnalité morale juridique) ou n'ayant ni un statut de coopérative, ni celui d'association personnifiée (OBNL), ni un statut assimilable;
- Les organisations qui se situent à l'extérieur du champ de l'économie sociale : en nous appuyant sur les critères de qualification énoncés précédemment, nous n'avons pas pris en compte les universités, les hôpitaux et les églises, ainsi que les fondations ayant uniquement une activité de collecte et de redistribution des fonds;
- Les places d'affaires qui n'ont pas la qualité d'un établissement : les organisations connues sous des noms différents en raison d'activités multiples (par exemple, des organismes communautaires qui assument une mission d'éco-quartier) mais qui ont un seul établissement ne sont pris en compte qu'une seule fois au titre de leur activité économique principale (la seconde classification par mission permet d'identifier une vocation différente de l'activité économique principale);
- Les organisations qui se trouvent à l'extérieur du champ géographique : les organisations qui poursuivent une activité dans la région de Montréal mais qui n'y ont pas d'établissement. C'est le cas, par exemple, de grandes organisations situées à Québec qui ont seulement des points de services dans la région de Montréal, et dont on ne peut isoler l'activité de celle du siège social. C'est aussi le cas des petites organisations (les troupes de théâtre, par exemple) dont le siège social, établi à l'adresse personnelle du président, est situé en dehors de la région de Montréal.
- Les établissements créés au cours de l'année 2007, c'est-à-dire après la constitution de la base de données initiale.

CONSTRUCTION DE LA BASE DE DONNÉES INITIALE

Cette enquête sur les organisations d'économie sociale de la région de Montréal a été réalisée à partir d'une base de données issue de compilations de listes collectées auprès des principaux réseaux sectoriels de l'économie sociale et auprès d'organismes de développement territorial dans tout le Québec. Nous l'avons complétée par des listes publiques disponibles en ligne ou sous d'autres formes de répertoires. Notons que les données que nous avons traitées dans la base initiale ne touchent que des informations de nature publique.

Afin d'assurer la qualité des données initiales, nous avons suivi les procédures suivantes :

- Normalisation des données : les champs ont été harmonisés, et des menus déroulants ont été créés afin d'assurer une harmonisation continue des nouvelles données incorporées dans la base.
- Un dictionnaire des données a été établi, et toutes les règles de procédure et de nomenclature y sont consignées.
- Des opérations de repérage de doublons ont été faites manuellement et à l'aide d'un processus informatisé.
- Des recherches complémentaires ont été faites dans les sites Web et au Registre des entreprises du Québec.
- Un registre des décisions a été créé, et toutes les règles d'attribution d'une classe d'activité économique principale y sont consignées.

Après avoir supprimé des doublons triviaux issus de la compilation de ces listes, nous avons retenu une base initiale de 4 426 éléments. Pour des raisons méthodologiques liées à leurs particularités organisationnelles et à leurs spécificités sur le plan économique, le Mouvement Desjardins et la Coop fédérée ont fait l'objet de traitements et de mesures distincts.

2.4.2 PROCESSUS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DONNÉES

RECENSEMENT ET ÉCHANTILLONNAGE

À partir de cette liste, deux opérations ont été menées simultanément :

- **Un travail de recensement exhaustif** : tous les établissements ont reçu un court questionnaire (fiche de renseignements) permettant de confirmer leur existence, de qualifier leur appartenance et de classer leur activité.
- **Un travail d'enquête par échantillon stratifié** : les établissements de l'échantillon ont reçu un questionnaire pour compléter le questionnaire de recensement. L'échantillon stratifié est fondé sur le classement, avant l'envoi du questionnaire, des établissements d'après leur activité économique principale (à partir de la sous-catégorie de la nomenclature de la Chaire attribuée a priori suivant les informations déjà disponibles au sein de la base de données). L'échantillon a été réalisé à partir des règles de décision suivantes : 25 % de chaque strate ont été tirés de manière aléatoire, et nous avons retenu au moins 30 établissements ; cela a fait en sorte que les petites strates (inférieures ou égales à 30 établissements) ont été incluses dans leur intégralité dans l'échantillon.

Le travail de recensement et d'enquête a été réalisé entre les mois de juin et de septembre 2007.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISATION ET QUESTIONNAIRE

Le recensement exhaustif porte sur des renseignements de nature publique : les coordonnées civiques de l'établissement, son activité économique principale, la mission ou le champ d'activité autre que son activité économique principale (au plus deux catégories, selon leur ordre d'importance) si cela s'applique ; et sur certains renseignements de nature privée : le nombre de feuillets T4 de l'Agence du revenu du Canada émis au cours du dernier exercice financier et les coordonnées d'une personne contact.

L'enquête porte sur des renseignements de nature confidentielle concernant l'établissement, les employés rémunérés, les bénévoles,

les revenus et le nombre de femmes présentes dans l'organisation. Les questions ont été formulées avec le souci que les résultats puissent être analysés de manière comparative avec d'autres enquêtes statistiques. Nous avons choisi d'administrer un questionnaire comprenant un petit nombre de questions, afin de limiter au maximum le taux de non-réponse.

Les formulaires utilisés sont présentés à l'annexe 1.

TRAITEMENT DE LA NON-RÉPONSE ET DU NON-RETOUR

L'enquête n'étant pas obligatoire, le problème du traitement des questionnaires qui n'ont pas été retournés se pose. En effet, il importe de différencier parmi ce « non-retour », les non-répondants (établissements en activité qui ont reçu le questionnaire mais n'y ont pas répondu), les erreurs de localisation (établissements en activité qui n'ont pas reçu le questionnaire) et les hors-champ (établissements qui ont fermé leurs portes ou ont cessé leurs activités, mais aussi, établissements recensés par erreur ou doublons non triviaux).

Pour traiter ce problème, nous avons systématiquement effectué des relances par téléphone, par courrier, par courriel et par télécopieur.

Après les relances directes auprès des établissements (validation dans le but de traiter les cas de « non-retour » persistants, nous nous sommes appuyés sur des sources administratives externes : le Répertoire des coopératives du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), le Registre des organisations de bienfaisance de l'Agence du revenu du Canada et le Registre des entreprises du Québec. Les règles suivantes ont été appliquées :

- La non-déclaration auprès des deux premiers registres entraînant pour une coopérative ou pour un organisme de bienfaisance l'impossibilité de poursuivre l'activité, le statut de non-répondant ou de hors-champ (en raison d'une fermeture) a été attribué avec certitude à l'établissement.
- La poursuite des activités était confirmée si l'établissement continuait à effectuer ses déclarations annuelles auprès du Registre des entreprises du Québec. Après confirmation du même emplacement de l'établissement concerné, le statut de non-répondant a été attribué.
- Par contre, une non-déclaration, qui entraîne la radiation du Registre des entreprises du Québec, ne permettait pas pour autant d'inférer la fermeture de l'établissement. Celle-ci n'est certaine que lorsqu'il s'agit d'une radiation volontaire. Ces établissements ont

Tableau 2.1 – Statuts définitifs de l'enquête (recensement et enquête par échantillon)

	n	%
Champ de l'enquête	3 590	81,1
Validation directe	1 988	44,9
Validation externe	1 602	36,2
Hors-champ	836	18,9
Total	4 426	100

Source : Enquête Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007

Tableau 2.2 – Répartition des hors-champ (recensement et enquête par échantillon)

	n	%
Doublons	390	46,7
Entreprises fermées	176	21,0
N'est pas un établissement distinct	120	14,3
Hors-champ – Géographique	65	7,8
Hors-champ – Secteur	65	7,8
Introuvables	20	2,4
Total	836	100

Source : Enquête Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007

alors fait l'objet d'une relance systématique. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur d'autres sources externes (répertoire téléphonique, site Internet, visite à l'adresse indiquée, confirmation des fédérations du secteur d'activité) pour attribuer ce statut avec certitude.

L'ensemble des établissements s'est ainsi vu attribuer un statut définitif : hors-champ (l'établissement ne relève pas du champ de l'enquête), compris dans le champ mais non-répondant, et compris dans le champ et répondant.

Au total 3 590 établissements ont été validés de façon directe ou externe comme appartenant au champ de l'économie sociale et 836 noms de la base de données initiale (19 %) se sont vu attribuer un statut de hors-champ.

Une grande partie de ces hors-champ provient de l'identification des doublons (46,7 %), puis du statut d'entreprise fermée (21,0 %) et ensuite, d'adresses ne correspondant pas à un établissement distinct (14,3 %). Seulement 20 organismes ont été considérés comme introuvables. Ces établissements ne se trouvent sur aucune base de données administrative récente⁸, et n'ont pas de téléphone ou

d'adresse connue. Des recherches sur Internet n'ont en outre pas mis en évidence une activité récente. On peut donc fort raisonnablement penser qu'ils ont fermé leurs portes.

2.4.3 QUALITÉ DES DONNÉES

La question de l'exactitude des résultats produits se pose de manière différente, selon qu'ils proviennent de données du recensement ou de l'enquête par échantillon.

VALIDITÉ DES STATISTIQUES LIÉES AU RECENSEMENT

Pour le recensement, dès lors que l'organisation a été identifiée comme appartenant au champ mais n'a pas répondu, les données ont été complétées (avec mention de leur origine) par les données administratives officielles de la Direction des coopératives du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), de l'Agence de revenu du Canada (pour les organisations de bienfaisance enregistrées) et du Registre des entreprises du Québec. Il s'agit de données exhaustives (et non d'un sondage) ; les statistiques établies à partir du recensement ne sont donc pas des estimations et, à ce titre, ne sont pas victimes des erreurs dues à l'échantillonnage et à la non-réponse. Les autres types d'erreurs, comme une mauvaise couverture de la base ou un double comptage, ont été réduites au maximum, grâce à la méthode utilisée pour constituer la base de sondage. Nous avons en outre porté un soin particulier à la vérification de l'attribution de l'activité économique principale de l'établissement.

VALIDITÉ DES STATISTIQUES LIÉES À L'ENQUÊTE PAR ÉCHANTILLON

Pour l'enquête par échantillon, trois types de problèmes pouvaient surgir : les erreurs qui n'étaient pas dues à l'échantillonnage, le traitement de la non-réponse, et les erreurs dues à l'échantillonnage.

Les erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent provenir du fait que les établissements questionnés ont pu se tromper en répondant, que les réponses ont pu être mal posées lors de relance de la part des personnes chargées de l'enquête, ou que des erreurs de saisie ont pu être commises lors de la saisie des questionnaires remplis. Sur l'ensemble de ces erreurs, des mesures systématiques de contrôle de la qualité ont été pratiquées. Le formulaire de saisie des données mis en place par la Chaire, qui est fondé sur l'archivage complet du suivi de chaque établissement (nature des contacts et des relances, conservation des données accumulées, identification des changements opérés par chacune des personnes chargées de la relance), a constitué un outil fondamental sur ce point. Par ailleurs,

⁸ Certains établissements qui ont, par exemple, cessé de déclarer leurs activités auprès du Fichier central des entreprises du Québec avant 1994 ne figurent pas dans la nouvelle version du Registre des entreprises du Québec.

un guide de l'entretien et un lexique des principaux concepts mobilisés ont été produits, afin de s'assurer que les personnes chargées de la relance, qui avaient une connaissance préalable de l'économie sociale, puissent administrer de manière adéquate le questionnaire. En outre, un contrôle systématique de la cohérence des données archivées permettait de repérer les mauvaises saisies ou les erreurs commises par les enquêtés. Enfin, nous avons effectué une vérification de la bonne saisie à partir de questionnaires tirés de manière aléatoire.

Pour tenir compte des problèmes liés à la non-réponse, la population des répondants à l'enquête par échantillon a été redressée pour refléter la population totale. L'estimation à partir d'une enquête par sondage se fonde en effet sur le postulat que chaque unité d'observation échantillonnée (en l'occurrence, l'établissement), représente, outre elle-même, un certain nombre d'autres unités. Ce nombre est désigné sous le nom « poids d'enquête » de l'échantillon. Nous avons procédé à une post-stratification (étape dite « d'étalonnage des poids »), afin de tenir compte également du reclassement éventuel de l'activité de certains établissements (qui pouvaient avoir été mal classés en raison d'informations erronées lors de la constitution de la base de données initiale). Pour cela, il a fallu identifier les variables les plus pertinentes pour expliquer la non-réponse. À partir de divers outils statistiques (régression logistique et test de khi2), nous avons retenu l'année de fondation, le statut juridique et la classification finale de l'activité. Établies pour les organisations non répondantes à partir de sources externes (Registre des entreprises du Québec), ces trois variables nous ont permis de pondérer les réponses.

L'erreur d'échantillonnage correspond à l'écart entre les estimations découlant de l'échantillon et les résultats que donnerait un dénombrement complet. Deux outils ont servi à évaluer la précision des estimations : le calcul du coefficient de variation des estimations et la mise en place de méthodes de robustesse.

Le coefficient de variation tient compte à la fois de l'erreur d'échantillonnage (stratification a priori) et de la non-réponse (stratification a posteriori). La formule utilisée pour calculer le coefficient de variation (CV) en pourcentage est la suivante :

$$CV(x) = \frac{S(x)}{x} \cdot 100\%$$

avec x représentant l'estimation et S(x) l'erreur-type de x.

La convention adoptée par les instituts publics de statistiques est de ne pas inscrire de recommandations particulières pour l'interprétation des estimations pour un coefficient inférieur ou égal à 16 %, d'accompagner les estimations d'une recommandation d'interprétation avec prudence pour un coefficient de 16 à 33,3 %, et de ne pas donner les estimations ou de les donner en insistant sur

leur extrême variabilité pour un coefficient supérieur à 33,3 %. Nous avons suivi la dernière recommandation en omettant les chiffres des tableaux présentés et en les remplaçant par la mention « ns » (non significatif).

Par ailleurs, une enquête auprès d'entreprises est toujours plus sensible aux extrêmes qu'une enquête auprès de personnes. En raison du caractère aléatoire de l'échantillonnage qui a été établi en fonction de l'activité principale, il se peut ainsi que l'on ait pu tirer plus d'individus atypiques, notamment plus d'organismes de grande taille, en raison, entre autres, de l'absence d'informations a priori sur la taille des établissements susceptibles de faire partie de la population. Pour confirmer nos estimations, nous avons utilisé deux méthodes de robustesse :

- La première méthode consiste à avoir un aperçu de l'impact d'un individu extrême sur la moyenne estimée. Cet aperçu peut être obtenu soit par le retrait de cet individu, soit par le changement des pondérations, suivant l'idée que cet individu extrême, fondamentalement atypique, ne représente plus que lui-même. Procéder de cette manière a un impact inférieur à 1 % sur les estimations projetées sur l'ensemble de la population.
- La seconde méthode consiste à s'appuyer sur d'autres éléments disponibles et à imputer des données manquantes. Le recensement nous dotait d'une question relative aux feuillets T4. Le nombre de T4 est un très bon indicateur de l'emploi total. Ainsi, une régression linéaire ayant pour variable dépendante cette variable d'emploi et pour variable indépendante le nombre de T4 a un coefficient de variation (R2) de 0,77. On peut donc raisonnablement imputer un nombre d'emplois total à partir du nombre de T4 pour les non-répondants. Le rapport entre la moyenne de la nouvelle variable imputée et la variance de l'ancienne variable non imputée, un indicateur du biais introduit, est très faible (0,005). L'estimation par données imputées est supérieure de 10 % à la nôtre. Notre estimation est donc fondamentalement conservatrice.

TAUX DE RÉPONSE ET TAUX DE SONDAGE

Au total, notre taux de réponse de 64,5 % (639 réponses utilisables sur 990 établissements faisant partie de l'enquête) et notre taux de sondage de 17,8 % (639 répondants sur une population totale de 3590) se comparent avantageusement avec les standards moyens en matière d'enquêtes non obligatoires réalisées auprès des entreprises par les instituts publics de statistiques, qui sont respectivement 50 % et 15 %. Ces taux sont toujours des compromis entre l'exactitude des données et le coût de la collecte des données.

Deux raisons peuvent expliquer un « chiffre non significatif » : d'une part, le faible échantillonnage d'une population ou sous-popula-

tion peut rendre trop inexactes des projections sur son intégralité, comme c'est le cas de certains secteurs ou sous-secteurs d'activité; d'autre part, la réalité mesurée peut être trop hétérogène pour être résumée par une moyenne ou par une répartition (par exemple, une moyenne d'emplois est non significative dans un secteur en raison de la présence d'une majorité d'établissements qui n'ont aucun employé et de quelques très grands établissements).

Pour notre enquête, comme l'atteste l'importance des taux de réponse et de sondage, la seconde raison peut être considérée comme la principale. Elle représente un encouragement à mener des recherches approfondies susceptibles de mettre en évidence la particularité des réalités sectorielles de l'économie sociale.

2.4.4 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

NATURE DES VARIABLES

Comme nous l'avons souligné précédemment, les résultats des variables issues du recensement sont exhaustifs et ne sont donc pas estimés. Les résultats des variables issues du questionnaire d'enquête sont des estimations. Les tableaux présentant uniquement des variables exhaustives ne comprennent pas d'estimations. Ceux qui utilisent des variables estimées ou qui croisent celles-ci avec une variable exhaustive présentent des estimations. Il est donc important d'avoir en tête cette distinction avant de lire les tableaux des données. Le tableau 2.3 récapitule ce point.

Tableau 2.3 – Nature des variables présentées dans le rapport

VARIABLES EXHAUSTIVES
Statut juridique
Année de fondation et âge
Activité économique principale
Situation géographique
VARIABLES ESTIMÉES
Mission sociale
Emplois (temps plein, temps partiel, saisonniers, pigistes et contractuels)
Bénévolat
Composition du conseil d'administration
Sexe du plus haut dirigeant
Revenus
Masse salariale
Sources de revenus (subventions, contrats de services, ventes, autres)
Évolution des revenus sur trois ans (croissance, décroissance, stabilité)

Source : Enquête Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007

ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Les pratiques des organisations de l'économie sociale ne sont pas forcément homogènes : certaines peuvent établir leur exercice financier en fonction de l'année civile, même si la plupart le font à cheval sur deux années. En outre, certaines organisations peuvent ne pas avoir complété le processus d'approbation de leurs états financiers pour l'année courante. Par souci d'un traitement homogène des données, nous avons demandé aux établissements leurs derniers états financiers préparés, avec mention de l'année de référence.

Au total, la période de référence des résultats présentés relatifs aux emplois et aux revenus s'échelonne de 2005 à 2007. En effet 43,9 % des établissements ont répondu pour 2006-2007, 25,9 % pour 2006 et 29,5 % pour 2005-2006. Ceci représente au total 99,3 % des établissements; les 0,7 % restants se répartissent comme suit : 0,4 % en 2005 et 0,3 % en 2007⁹.

TABLEAUX

Pour la présentation des résultats, nous avons adopté les conventions en vigueur. Les résultats sont donc présentés dans des tableaux récapitulatifs qui reprennent des informations relatives à la répartition entre catégories, à la moyenne et au total estimé sur l'ensemble de la population. Ces tableaux comprennent des données agrégées de manière à préserver la confidentialité des réponses des établissements qui faisaient l'objet de l'enquête et de garantir leur anonymat.

Des indices ont également été calculés afin de proposer une meilleure interprétation de certaines variables. Il s'agit, dans tous les cas, d'indices dont l'interprétation doit être relative (pour fins de comparaison) et qui ne peuvent être interprétés de manière absolue. Un indice est une mesure synthétique qui résume en un seul chiffre une caractéristique que possède l'ensemble des valeurs que prend une variable (Lemelin, 2005). Trois indices ont été utilisés permettant de mesurer la diversité, la concentration et l'inégalité des valeurs prises par certaines variables.

⁹ Dans ce dernier cas, il s'agit de deux établissements qui ont été interrogés de nouveau au début de 2008, en raison de réponses repérées comme non cohérentes; ces établissements ont alors choisi de nous présenter leurs états financiers de 2007.

- **L'indice de diversité** Eveness issu des travaux de Shannon-Wiener (Shannon, 1948) se calcule de la manière suivante :

$$E = \frac{H}{\ln(S)} = \frac{-\sum_{i=1}^S p_i \times \ln(p_i)}{\ln(S)}$$

avec H : indice de Shannon-Wiener ; S : le nombre de catégories de la variable ; et p_i : la proportion de la variable dans la catégorie i .

Habituellement utilisé comme indicateur dans les travaux des chercheurs en environnement afin d'apprécier la biodiversité d'un milieu naturel, cet indice est adapté pour la recherche en sciences sociales quand on cherche à mesurer la diversité géographique des secteurs (secteurs plus ou moins implantés dans différents territoires) ou, à l'inverse, la diversité sectorielle de certaines zones géographiques (territoires accueillant une plus ou moins grande diversité d'organisations). Cet indice varie entre 0 (présence d'une seule catégorie ou espèce) et 1 (répartition égalitaire des catégories ou espèces).

- **L'indice de concentration** de Hirschman-Herfindahl (Hirschman, 1964) se calcule de la manière suivante :

$$HHI = \sum_{i=1}^n (s_i)^2$$

avec s_i : part de l'établissement i dans l'ensemble des établissements du secteur.

Habituellement utilisé en économie industrielle, cet indice complète l'indice de diversité : un secteur avec une forte diversité peut être très concentré ou très déconcentré ; en outre, l'indice de diversité ne prend en compte que la répartition dans différents intervalles d'une variable, alors que l'indice de concentration permet de considérer l'ensemble des valeurs d'une variable continue. Plus l'indice est proche de 1, plus le secteur est considéré comme concentré (dominé par quelques grands établissements).

- **L'indice d'inégalité** de Gini (Sen, 1973) se calcule de la manière suivante :

$$G = \frac{\sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^n \frac{|y_i - y_j|}{2n^2 \cdot \left(\frac{1}{n} \sum_{i=1}^n y_i\right)}}{1}$$

avec y la valeur de la variable d'intérêt pour l'établissement i , les établissements étant classés par ordre croissant de cette variable¹⁰.

L'indice de Gini est principalement utilisé en démographie pour comparer les inégalités de distribution des revenus entre divers pays. Cette mesure d'éloignement d'une distribution observée par rapport à une distribution de référence (qui représente l'égalité parfaite) est adaptée à la comparaison des situations sectorielles les unes par rapport aux autres. Cet indice possède des propriétés complémentaires à l'indice de concentration permettant de rendre plus robuste leur interprétation conjointe.

¹⁰ Selon leur théorie de référence, les chercheurs peuvent mobiliser d'autres formules, dont Kimura (1994) a montré l'équivalence mathématique.

3. FAITS SAILLANTS

Nous avons recueilli des données concernant la taille des secteurs d'activité, la localisation géographique, l'âge, les revenus, la masse salariale et la place des femmes dans les établissements de l'économie sociale de la région de Montréal (voir les questionnaires à l'annexe 1).

Une première partie présente les principales variables de l'étude dans un portrait général de l'économie sociale de la région de Montréal (§ 3.1). Une deuxième partie est dédiée aux portraits sectoriels sommaires (§ 3.2) et établit une synthèse des données par secteur d'activité. Une troisième partie dresse le portrait d'un établissement d'économie sociale « moyen » (§ 3.3). En conclusion, nous soulignons les pistes de recherches futures (§ 3.4).

Le tableau 3.1 et la carte 1 présentent les principaux résultats de cette étude. Ils sont regroupés par grands thèmes décrivant l'économie sociale : activité et mission; emplois; revenus; bénévolat et direction; âge et croissance de l'activité. Le tableau comprend également les principaux indices de concentration et de diversité utilisés pour décrire la distribution de certaines variables.

La carte 1 présente la répartition des établissements par secteur d'activité selon les cinq grandes divisions de recensement de Statistique Canada que l'on trouve sur le territoire de la région administrative de Montréal¹¹.

3.1 PORTRAIT GÉNÉRAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

Nous distinguons d'entrée de jeu les grands secteurs coopératifs (3.1.1) qui appartiennent au champ de l'économie sociale, mais dont les données ne sont pas intégrées aux résultats dans la suite

¹¹ Les divisions de recensement sont utilisées par toutes les agences publiques de statistique au Canada. Ce découpage permet une comparaison avec les études statistiques nationales.

du portrait. La taille de l'économie sociale est ensuite présentée en fonction du nombre d'établissements et d'emplois (3.1.2), des secteurs d'activité économiques et des missions sociales (3.1.3), du statut juridique (3.1.4), de la répartition des établissements dans le territoire (3.1.5), des revenus et de la masse salariale (3.1.6), de la place des femmes dans les établissements (3.1.7), de l'âge des établissements (3.1.8) et de l'évolution des revenus (3.1.9). Les données proviennent des tableaux dont la référence est indiquée entre crochets.

3.1.1 LES GRANDES ORGANISATIONS COOPÉRATIVES

Les données présentées dans cette section ne proviennent pas de notre propre collecte de données. Elles nous ont été transmises par la direction du Mouvement des caisses Desjardins et par la direction de la Coop fédérée. Pour cette raison, et par souci de comparaison avec les données compilées antérieurement (Chantier de l'économie sociale; Direction des coopératives), les données de cette section ne sont pas intégrées dans la base de calcul statistique de notre étude.

LE MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

Au 31 décembre 2006¹², le Mouvement des caisses Desjardins comptait 4 798 employés dans la région de Montréal. À elle seule, la Fédération des caisses (qui appartient, selon notre classification, au secteur Autres services) offrait 2 026 emplois. Le nombre d'employés des caisses de la région de Montréal (qui appartiennent au secteur d'activité Commerce, finance et assurances dans notre classification) s'élevait à 2 772 personnes. La réalité de Desjardins est complexe; pour en donner une représentation fidèle, il conviendrait d'ajouter les emplois dans les composantes non coopératives du

¹² Desjardins (2007). Rapport annuel de 2006, (en ligne) : http://www.desjardins.com/fr/a_propos/publications/rapports_financiers/rapport_annuel/compo6.pdf.

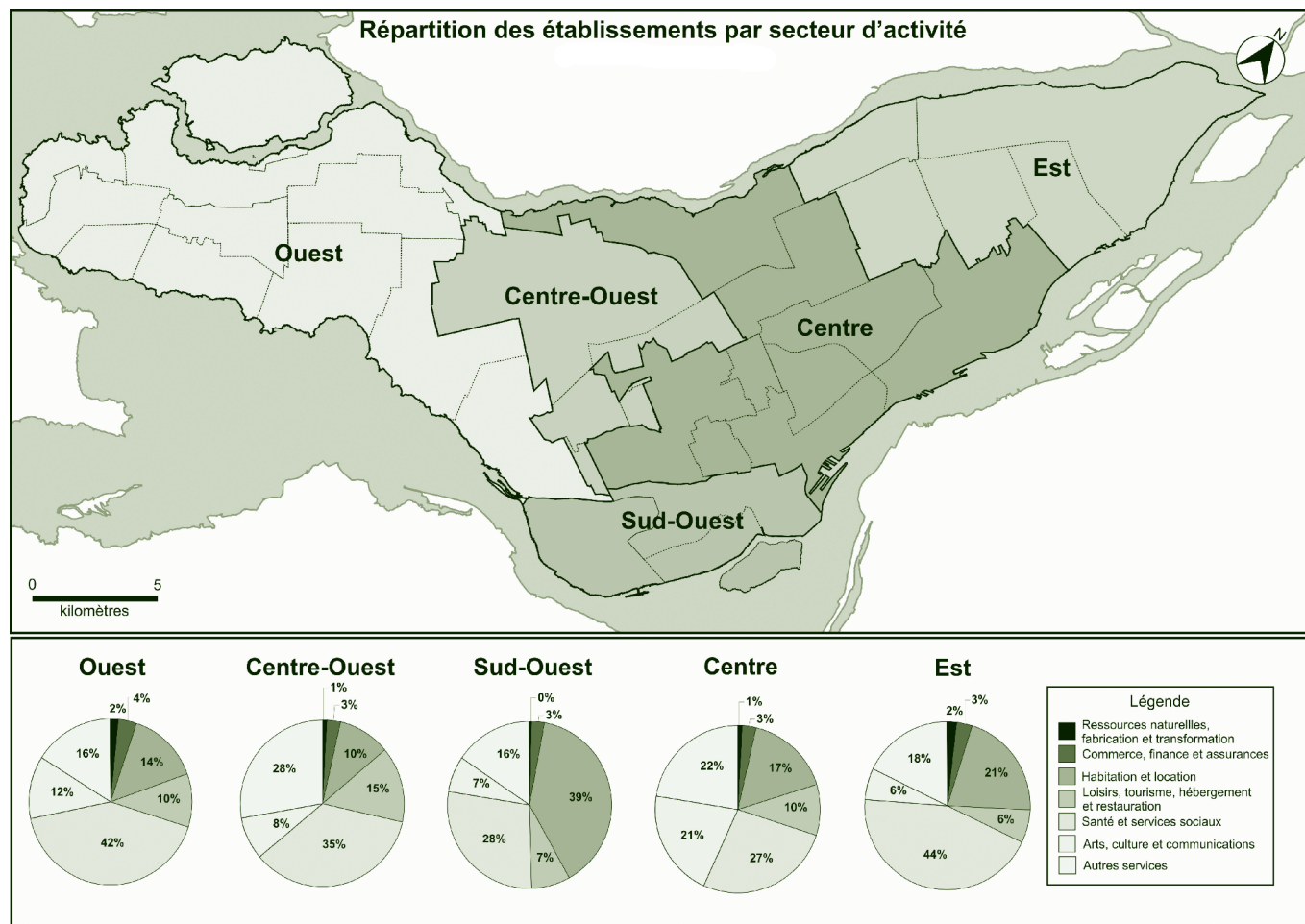
Tableau 3.1 – Récapitulatif des faits saillants de l'économie sociale de la région de Montréal

INDICATEUR	UNITÉS	SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE PRINCIPALE							TOTAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE	
		Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction	Commerce, finance et assurances	Habitation et location	Loisirs, tourisme, hébergement et restauration	Santé et services sociaux	Arts, culture et communications	Autres services		
Établissements	n	31	105	694	337	1 045	618	760	3 590	
Part des établissements ayant déclaré au moins une mission distincte de l'activité économique principale	%	82,8	46,2	17,8	64,4	47,8	27,5	78,9	46,9	
Emplois	Part des établissements employeurs (temps plein et temps partiel)	%	82,3	77,7	17,0	82,5	91,6	55,9	81,2	67,5
	Emploi rémunéré	n	1 399	ns	909	11 519	18 882	11 595	13 868	61 535
	Proportion de femmes	%	23,9	72,6	59,9	54,8	75,0	42,2	52,8	58,5
	Proportion d'emploi à temps plein	%	75,5	67,6	52,5	31,0	55,2	14,4	36,7	40,0
	Part des établissements consacrant plus de 50% de leurs revenus à la masse salariale	%	63,1	25,8	14,5	53,2	75,6	42,1	67,0	61,6
Revenus moyens par établissement	\$	926 964	1 700 242	212 894	769 823	680 849	431 900	587 822	568 130	
Revenus	Répartition des sources de revenus									
	Subventions et contrats de service auprès d'administrations publiques	%	40,9	10,7	31,1	38,4	68,0	48,5	58,2	50,7
	Ventes	%	27,3	69,3	53,0	38,2	13,0	33,5	24,5	30,8
	Autres	%	31,7	20,0	15,9	23,4	19,0	18,0	17,3	18,4
Gouvernance et bénévolat	Taille du conseil d'administration	n de membres	7,3	8,1	5,3	8,2	7,9	6,0	9,0	7,3
	Proportion de femmes	%	33,1	34,1	51,1	46,6	59,0	43,7	43,6	49,4
	Proportion de femmes au poste de plus haut dirigeant	%	30,6	46,0	41,6	54,2	63,5	42,0	47,8	50,6
	Bénévolat total (bénévoles et membres du conseil d'administration)	n	328	1 614	7 406	20 937	31 390	ns	25 659	105 134
Age et croissance	Âge moyen des établissements	années	13 ans	16 ans	19 ans	24 ans	21 ans	17 ans	19 ans	19 ans
	Evolution déclarée des revenus depuis trois ans									
	Décroissance	% d'établissements	9,7	7,7	5,8	16,1	22,5	20,8	22,7	17,9
Croissance	% d'établissements	67,7	42,6	28,5	44,2	32,7	36,6	36,3	35,0	
Indices de concentration et de diversité	Concentration									
	Revenus	Indice Hirschman-Herfindahl	0,098	0,130	0,073	0,044	0,022	0,084	0,029	0,051
	Emploi	Indice Hirschman-Herfindahl	0,094	0,245	0,133	0,038	0,018	0,038	0,040	0,071
	Bénévolat	Indice Hirschman-Herfindahl	0,280	0,129	0,119	0,118	0,026	0,452	0,210	0,174
	Diversité									
	Géographique	Indice Eveness	0,827	0,765	0,752	0,743	0,716	0,686	0,651	0,777
Âge	Indice Eveness	0,929	0,930	0,835	0,970	0,927	0,972	0,980	0,967	

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007. Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Lecture des indices : l'indice de concentration de Hirschman-Herfindahl varie entre 0 (secteur totalement déconcentré) et 1 (secteur totalement concentré) ; l'indice de diversité Eveness varie entre 0 (présence d'une seule catégorie) et 1 (présence égalitaire des catégories).

Carte 1 – Répartition des établissements par secteur d'activité, par division de recensement



Mouvement – dans l'ensemble du Québec, ces composantes représentent 20 % des 37305 emplois du Mouvement des caisses Desjardins (à la fin de 2006) – et de rappeler qu'à travers le Canada, le Mouvement a enregistré des recettes totales de 9398 millions de dollars pour l'année fiscale 2006.

Au 22 août 2007¹³, le territoire de la région de Montréal comptait 73 caisses et 194 établissements (voir la carte 2). Le nombre d'employés à temps plein des caisses totalisait 2448 personnes, dont 1956 femmes (80 %). Desjardins dénombrait 964 dirigeants élus, dont 256 femmes (27 %). Sur un total de 697 personnes, 179 femmes (28 %) siégeaient aux conseils d'administration des caisses de la région de Montréal.

LA COOP FÉDÉRÉE

Appartenant au secteur d'activité Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction, la Coop fédérée est la plus grosse coopérative agricole du Québec. Le siège de la fédération est son seul établissement dans la région de Montréal et appartient au secteur Autres services. Des données inédites transmises par la Coop fédérée permettent de préciser la place des femmes dans l'ensemble des emplois et au sein du conseil d'administration de cette fédération¹⁴. Ainsi à la fin de 2007, 154 employés travaillaient dans ses bureaux, dont 69 femmes (près de 45 %). Parmi les 13 personnes qui siégeaient au conseil d'administration en 2006-2007, on comptait deux femmes.

De manière plus générale, les activités de la Coop fédérée se concentrent dans la mise en marché des produits agricoles et l'approvisionnement des producteurs. Pour l'exercice financier 2006-2007¹⁵,

¹³ Desjardins (2007). Données inédites transmises. Les données pour les filiales non coopératives ne peuvent être isolées pour la région de Montréal.

¹⁴ Coop fédérée (2007). Données inédites transmises.

¹⁵ Coop fédérée (2008). Rapport annuel 2007 (en ligne) : <http://www.lacoop.coop/medias/publications.asp.121314>

la Coop fédérée comptait 11 072 employés au total (au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick) dans les 106 coopératives membres (dont 12 coopératives d'utilisation de machinerie agricole, qui sont des membres auxiliaires de la fédération). En comptant Olymel, une filiale non coopérative contrôlée majoritairement par la Coop fédérée, cette dernière génère une masse salariale avoisinant les 600 millions de dollars. Le réseau de la Coop fédérée représentait près de 57 000 membres réguliers. Les produits consolidés pour l'exercice 2006-2007 se chiffraient à près de 3,3 milliards de dollars, dont 1,3 milliard provenaient de l'économie sociale. L'âge moyen des coopératives membres s'établissait à 63 ans.

3.1.2 NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

L'économie sociale dans la région de Montréal regroupe 3 590 établissements [tableau 3.2], dont 2 360 établissements employeurs et, en excluant les grands employeurs que sont Desjardins et la Coop fédérée, 61 500 employés rémunérés [tableau 3.3]. À titre indicatif, cela correspond approximativement à plus du tiers de l'emploi du secteur manufacturier total dans la région¹⁶. Les emplois rémunérés de l'économie sociale représentent donc environ 7 % de l'emploi total¹⁷. Si l'on compte Desjardins et la Coop fédérée, le total s'élève à un peu plus de 66 400 emplois rémunérés au sein de 3 785 établissements.

Il est à noter que, contrairement à plusieurs autres types d'activité économique, l'économie sociale peut jouer un rôle économique important sans créer d'emplois directs. C'est le cas de 20 % des OBNL (plusieurs associations à vocation culturelle ou sportive sont soutenues par des bénévoles) et de 80 % des coopératives [tableau 3.4] (exclusion faite de Desjardins et de la Coop fédérée). Dans la plupart des coopératives d'habitation, l'exploitation est partagée entre les bénévoles-occupants, et le bénéfice est réparti notamment sous la forme de loyers inférieurs au marché.

16 Le secteur manufacturier fournit 153 000 « emplois totaux » dans la région de Montréal (2004). La comparaison se limite à l'ordre de grandeur, puisque les données manufacturières pour 2007 ne sont pas disponibles. Les données d'emploi sont disponibles auprès de l'Institut de la statistique du Québec et figurent dans le tableau publié sur le site : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/sectr_manfc/production/donn_reg/ra_sci3_3_3_2003r_2004.htm (site consulté le 18 mai 2008).

17 D'après l'Enquête sur la population active menée par Statistique Canada, Emploi-Québec estime à 940 000 le nombre d'emplois dans la région de Montréal en 2006. En raison des différences méthodologiques entre cette enquête et la nôtre, le pourcentage calculé est un ordre de grandeur et est donné à titre indicatif. Voir Richard Legris, Les chiffres clés de l'emploi au Québec Édition 2007, Emploi-Québec. Disponible sur le site http://www.emploi.quebec.net/francais/imt/publication_IMT.asp?categorie=1002101 (site consulté le 18 mai 2008).

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Dans la répartition des établissements, le principal secteur de l'économie sociale est celui de la Santé et des services sociaux, qui regroupe 1 045 établissements (soit 29 % de l'ensemble), suivi du secteur Autres services, avec 760 établissements (21 %), et du secteur Habitation et location, qui en compte (19 %) [tableau 3.5].

Sur la base de l'emploi, le secteur Santé et services sociaux domine (31 % de l'emploi total), avec 18 900 emplois rémunérés, suivi du secteur Autres services (23 %), qui compte 13 900 emplois, et des secteurs Arts, culture et communications et Loisirs, tourisme, hébergement et restauration, avec 11 500 emplois chacun (19 %) [tableau 3.3]. (Si l'on inclut le Mouvement des caisses Desjardins, le secteur Commerce, finance et assurances compte quelque 8 150 emplois.)

MISSIONS SOCIALES

L'activité économique n'est cependant pas nécessairement le reflet complet de la mission que se donnent les établissements d'économie sociale. Ainsi, ceux-ci pouvaient déclarer jusqu'à deux missions relevant d'un champ autre que celui de leur activité économique principale (et pouvaient de plus déclarer avoir « des missions multiples »). Quarante-sept pour cent des établissements de l'économie sociale ont mentionné au moins une mission et 16 % au moins deux missions différentes [tableau 3.6]. Ces missions appartiennent le plus souvent aux catégories Développement économique ou communautaire (18 % de l'ensemble des établissements), Éducation populaire ou alphabétisation (16 %), Arts et culture (15 %), Emploi ou insertion (13 %) et Immigration ou communautés culturelles (13 %) [figure 3.1].

L'analyse par secteur d'activité permet de préciser l'importance relative de ces missions. Ainsi, si nous nous intéressons uniquement aux établissements qui ont déclaré au moins une mission différente de leur activité économique principale, on constate qu'ils représentent 83 % de l'ensemble des établissements appartenant au secteur Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction. 79 % des établissements du secteur Autres services et 64 % du secteur Loisirs, tourisme, hébergement et restauration ont également déclaré une mission différente de leur activité économique principale. À l'inverse, ils ne sont que 28 % à l'avoir fait dans le secteur Arts, culture et communications et 18 % dans le secteur Habitation et location [tableau 3.6].

Si certains secteurs déclarent une mission et que d'autres ne le font pas, la distribution des missions dans un secteur est elle-même significativement différente. On peut donc distinguer des secteurs où le nombre de missions différentes déclarées est plutôt faible

(Ressources naturelles fabrication, transformation et construction; Commerce, finance et assurances; Habitation et location) de secteurs où les missions sont plus hétérogènes (tous les autres secteurs). Ainsi, la mission Emploi, insertion est la première citée dans le secteur Ressources naturelles, fabrication et construction (92 % des établissements ayant cité au moins une mission). Elle arrive également en tête dans le secteur Commerce, finance et assurances, suivie de la mission Environnement (respectivement 27 % et 19 % respectivement). Les missions les plus fréquemment citées dans le secteur Habitation et location sont celles du Développement économique, communautaire (51 %) et des Arts et culture (41 %).

En ce qui concerne les secteurs où les missions sont plus hétérogènes, on constate que dans le secteur Loisirs, tourisme, hébergement et restauration, la mission Emploi, insertion arrive en tête, suivie des missions Développement économique, communautaire (19 %), Arts et culture (18 %) et Immigration, communautés culturelles (16 %). Dans le secteur Santé et services sociaux, cette dernière mission représente 19 % des établissements qui ont déclaré une mission différente de leur activité économique principale. Elle est suivie des missions Développement économique, communautaire (19 %), Éducation populaire, alphabétisation (18 %), Santé (15 %) – pour les établissements du sous-secteur services sociaux – Emploi, insertion (13 %) et Habitation (13 %). Dans le secteur Arts et culture, la mission Éducation populaire, alphabétisation arrive en premier (26 %), suivie des missions Arts et culture (pour les établissements du sous-secteur Communications), Défense de droits sociaux (12 %) et Loisirs et tourisme (10 %). Enfin, dans le secteur Autres services, la mission principalement citée est Éducation populaire, alphabétisation (21 %), suivie des Arts et culture (17 %), de Développement économique, communautaire (13 %), de Immigration, communautés culturelles (13 %) et de Défense de droits sociaux (13 %) [tableau 3.6].

3.1.4 STATUT JURIDIQUE

- **Organisations à but non lucratif.** Les OBNL sont des associations personnifiées (indiquées « APE » dans les tableaux) qui regroupent 80 % des établissements d'économie sociale dans la région [tableau 3.4] et comptent 58 058 emplois.
- **Coopératives.** Les coopératives, quant à elles, regroupent 20 % des établissements d'économie sociale dans la région et comptent 3 477 employés (mis à part Desjardins et la Coop fédérée) [tableau 3.4]. En comptant Desjardins (194 établissements et 4 798 emplois) et la Coop fédérée (un établissement et 154 emplois), la proportion d'établissements coopératifs s'élève à 25 % (944 établissements) et le nombre d'emplois à 8 400.

- **Mutuelles.** L'étude a permis de repérer deux établissements qui sont des mutuelles. Dotées d'un statut assimilable à celui des coopératives, elles ont été traitées avec celles-ci dans les données statistiques.

3.1.5 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

La carte 1 en page 35 montre que la répartition sectorielle de l'économie sociale est nettement différenciée selon les cinq grandes divisions de recensement de Statistique Canada pour la région métropolitaine de Montréal. Si la part des secteurs Ressources naturelles, fabrication et transformation et Commerce, finance et assurances ne varie que peu (les deux secteurs combinés représentent entre 3 et 6 % des établissements dans chaque Division de recensement), celle des autres secteurs varie fortement. Ainsi, le secteur Habitation et location représente 39 % des établissements dans la Division Sud-Ouest, 21 % dans la Division Est et seulement 10 % dans la Division Centre-Ouest. Le secteur Loisirs, tourisme, hébergement et restauration a une part qui varie de 6 % dans l'Est à 15 % dans le Centre-Ouest. Hormis pour le Sud-Ouest, le secteur Santé et services sociaux est le premier secteur des établissements de chaque Division de recensement, représentant jusqu'à 42 % des établissements pour la division Ouest et même 44 % pour la division Est. Le secteur Arts, culture et communications ne représente qu'une faible part des établissements dans trois divisions de recensement (6 %, 7 % et 8 % respectivement pour les divisions Est, Sud-Ouest et Centre-Ouest), et obtient la part la plus importante dans la division Centre (21 %). Enfin, la part du secteur Autres services varie entre 16 % (Ouest et Sud-Ouest) et 28 % (Centre-Ouest).

En ce qui concerne la répartition dans les différents territoires de la région de Montréal, l'économie sociale affiche une plus forte présence dans les arrondissements Ville-Marie et Le Plateau-Mont-Royal, qui ensemble comptent 32 % des établissements [tableau 3.7] et 34 % de l'emploi [tableau 3.9]. Au total, 7 arrondissements captent 74 % des établissements et 78 % des emplois de la région de Montréal [figures 3.3 et 3.4]. Du point de vue sectoriel, le secteur Santé et services sociaux est le mieux réparti, présentant l'indice de diversité géographique (Evenness) le plus élevé (0,827). À l'inverse, l'indice de diversité du secteur Arts, culture et communications est le plus faible, [figure 3.2] reflétant une forte concentration dans Le Plateau-Mont-Royal, où sont situés 30 % de tous les établissements de ce secteur [tableau 3.8].

En prenant en compte la population des arrondissements (par tranche de 10 000 habitants), Ville-Marie se classe en tête avec le ratio le plus élevé (79,1 établissements par 10 000 habitants), suivi du Plateau-Mont-Royal (52,2) et du Sud-Ouest (41,8) [tableau 3.7] (voir la carte 3, p. 64).

- **Ville-Marie** comprend 17 % de tous les établissements d'économie sociale et la même proportion des emplois. Seulement 14 % des établissements du secteur Santé et services sociaux s'y trouvent. Cet arrondissement possède l'indice de diversité sectorielle le plus élevé (0,867), ce qui signifie qu'il possède la plus grande « biodiversité » d'économie sociale; autrement dit, c'est là que les différents secteurs d'activité sont le mieux représentés [tableau 3.7, figure 3.3].
- **Le Plateau-Mont-Royal** compte quant à lui 15 % de tous les établissements recensés et 17 % des emplois. On y trouve 30 % des établissements du secteur Arts, culture et communications de l'ensemble de la région de Montréal, alors que seulement 9 % des établissements de Santé et de services sociaux y sont installés. Malgré cela, l'arrondissement a un indice de diversité sectorielle assez élevé (0,829), ce qui témoigne d'une diversité importante des secteurs d'activité sur ce territoire (comme l'atteste la présence de 13 % des établissements du secteur Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction et une même proportion pour les établissements du secteur Commerce, finance et assurances) [tableaux 3.7, 3.8, 3.9 et figure 3.3].
- **Le Sud-Ouest** se démarque par la forte présence des établissements en Habitation et location. On y trouve 19 % des établissements de ce secteur, comparativement à seulement 8 % du total des établissements, tous secteurs confondus. Par ailleurs, cet arrondissement compte très peu d'établissements dans le secteur Arts, culture et communications (3 %). Les points précédents se confirment avec un indice de diversité sectorielle qui est le plus bas (0,731) des principaux arrondissements. Le Sud-Ouest compte 6 % de l'emploi total [tableaux 3.7, 3.8, 3.9 et figure 3.3].

Trois arrondissements concentrent 46 % des emplois générés par l'économie sociale dans la région de Montréal : Ville-Marie (10 489), Le Plateau-Mont-Royal (10 312) et Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (7 239) [tableau 3.9, figure 3.4]. Ces arrondissements se distinguent notamment par les difficultés économiques de leurs populations. Alors que le taux de chômage dans la Région métropolitaine de recensement atteint 6,7 % (2007) et que celui de la ville de Montréal est de 8,7 % (2007), le taux de chômage (2001) de ces arrondissements était respectivement de 11,3 %, 9 % et 9,9 %¹⁸. En 2001, le taux de chômage pour la ville de Montréal s'élevait à 9,2 %, alors qu'il était de 7,5 % pour la Région métropolitaine de recensement. L'économie sociale crée donc des emplois et offre des services dans des arrondissements qui éprouvent des difficultés économiques importantes.

18 Ville de Montréal (2004), Les arrondissements de Montréal, répertoire sociodémographique et classement par variables. Disponible en ligne : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PES_PUBLICATIONS_FR/PUBLICATIONS/MARCHE_DU_TRAVAIL.PDF (site consulté le 18 mai 2008).

3.1.6 REVENUS ET MASSE SALARIALE

- **Niveau de revenus.** Les revenus totaux de l'économie sociale dans la région de Montréal s'établissent à 2 milliards de dollars [tableau 3.10], exclusion faite de Desjardins et de la Coop fédérée. Le secteur Santé et services sociaux est le plus important générateur de revenus, avec 35 % des revenus totaux. Viennent ensuite les secteurs Autres services (22 %), Arts, culture et communications (13 %) et Loisirs, tourisme, hébergement et restauration (13 %).

À l'opposé, le secteur Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction contribue à la richesse générée par l'économie sociale dans une proportion de 1 %.

Le revenu moyen par établissement est de 568 000 dollars pour l'ensemble des secteurs. Cette moyenne cache toutefois de fortes variations. Ainsi, le secteur Commerce, finance et assurances se démarque et enregistre 1,7 M\$, suivi du secteur Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction (près de 1 M\$ par établissement), alors que le secteur Habitation et location se situe sous la moyenne, avec 213 000 dollars [tableau 3.1].

- **Sources de revenus.** Les contrats de service avec une instance publique¹⁹ et les subventions constituent les sources publiques de revenus. Les recettes provenant des ventes et les revenus d'autres sources composent les revenus de sources privées. Au total, les revenus de sources privées et publiques se répartissent à peu près également (51 % et 49 %, respectivement). On note toutefois une importante variation d'un secteur à l'autre. Ainsi, dans cinq secteurs, les revenus de sources privées se situent au-dessus de la moyenne : le secteur Commerce, finance et assurances vient en tête avec 89 %, suivi de Habitation et location (69 %), Loisirs, tourisme, hébergement et restauration (61 %) et Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction (59 %). À l'inverse, les secteurs Santé et services sociaux et Autres services présentent des revenus de sources publiques plus importants, avec respectivement 68 % et 58 % de leurs revenus provenant de sources publiques (subventions ou contrats de services) [tableau 3.1, figure 3.5].

- **Masse salariale.** La masse salariale est une des dépenses principales des établissements de l'économie sociale. En tenant compte uniquement des établissements employeurs, on constate que 19 % de ces derniers consacrent 75 % et plus de leurs revenus à la rémunération de leurs employés et que 62 % y affectent 50 % et plus de leurs revenus. Cette répartition varie fortement selon les secteurs. Ainsi, si on s'intéresse à la proportion des établissements dont 50 % et plus des revenus servent à rémunérer les employés, on constate que le secteur Santé et services sociaux est celui qui dépense le plus en masse salariale (75 % des établissements), suivi

19 La notion de « contrat de service » avec une instance publique renvoie au paiement fait en contrepartie de services rendus par l'établissement.

des secteurs Autres services (67 % des établissements) et Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction (63 %). À l'inverse, les secteurs Habitation et location (15 %) et Commerce, finance et assurances (26 %) sont ceux qui consacrent aux salaires la part la moins importante de leurs revenus [tableau 3.11].

3.1.7 FEMMES ET ÉCONOMIE SOCIALE

- **Le genre des postes de gouvernance et de direction.** La proportion de femmes qui siège à un conseil d'administration est généralement inférieure ou égale à la moitié du nombre total de membres, sauf pour les secteurs Santé et services sociaux, où elle atteint 59 %, et Habitation et location (51 %). La proportion la plus faible de femmes aux conseils d'administration se retrouve dans le secteur Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction (33 %), suivi du secteur Commerce, finance et assurances (34 %) [tableau 3.12]. Le secteur Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction est aussi celui où les femmes occupent le moins souvent le plus haut poste de coordination ou de direction (31 %) [tableau 3.13].

En moyenne, la plus haute fonction de direction est assumée à parts égales par des femmes et des hommes. À ce chapitre, les écarts à la moyenne sont importants, avec une présence plus importante des femmes dans les secteurs Santé et services sociaux (64 %) et Loisirs, tourisme, hébergement et restauration (54 %). Inversement, les secteurs Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction (31 %), Habitation et location (42 %) et Arts, culture et communications (42 %) affichent des taux sous l'équilibre hommes-femmes [tableau 3.13].

- **Femmes et emploi.** Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à occuper des emplois dans les entreprises d'économie sociale (59 % de tous les emplois rémunérés). Leur présence est encore plus importante dans les postes à temps plein (66 %) et à temps partiel (65 %). À l'opposé, elles occupent moins souvent des emplois saisonniers (53 %), où elles demeurent toutefois majoritaires, et des emplois de pigistes et de contractuelles (45 %) [tableau 3.14].

Sur le plan sectoriel, les secteurs Santé et services sociaux et Commerce, finance et assurances se démarquent par une main-d'œuvre fortement féminine, avec des taux respectifs de 75 % et 73 %. À l'autre extrémité, le secteur Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction se distingue aussi par un faible taux de femmes en emploi (24 %), mais par un fort taux de pigistes et de contractuelles (64 %) [tableau 3.14].

- **Femmes et bénévolat.** Les femmes représentent 50 % des bénévoles, soit 11 bénévoles sur 22 [tableau 3.18]. Cette proportion va-

rie fortement selon les secteurs : ainsi, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans les secteurs Commerce, finance et assurances (64 % de femmes bénévoles), Arts, culture et communications (62 %) et Habitation et location (56 %). Les secteurs Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction (42 %) et Loisirs, tourisme, hébergement et restauration (43 %) sont ceux qui comptent proportionnellement le moins de femmes [figure 3.9].

3.1.8 ÂGE DES ÉTABLISSEMENTS

L'âge moyen des établissements de l'économie sociale de la région est de 19 ans. Les secteurs Loisirs, tourisme, hébergement et restauration et Santé et services sociaux comptent le plus d'établissements anciens, avec un âge moyen de 24 et 21 ans respectivement. Les secteurs Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction et Arts, culture et communication présentent les établissements les plus jeunes, ces derniers ayant un âge moyen de 13 et 17 ans respectivement [tableau 3.17].

3.1.9 ÉVOLUTION DES REVENUS

Près de la moitié (47 %) des établissements déclarent avoir connu une stabilité de leurs revenus au cours des trois dernières années. Plus du tiers des établissements (35 %) déclarent avoir connu une croissance (croissance rapide ou croissance) et 18 % une décroissance (décroissance rapide ou décroissance). Le secteur Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction comprend la plus grande part d'établissements en croissance (68 %), le secteur Habitation et location compte le plus grand nombre d'établissements dont les revenus sont stables (66 %) et 23 % des établissements des secteurs Autres services et Santé et services sociaux déclarent des revenus en décroissance [tableau 3.16].

3.2 PORTRAITS SECTORIELS SOMMAIRES

Cette section présente de brefs portraits de chacun des secteurs d'activité. Les données proviennent des références indiquées entre crochets et sont regroupées dans les tableaux et figures qui se trouvent aux chapitres 5 et 6. Les secteurs correspondent aux grands regroupements présentés dans la section 2.3.2 du Cadre méthodologique. Le terme « secteur » est donc utilisé ici par convention et ne renvoie pas à la définition « canonique » de ce qu'est un secteur

d'activité en économie industrielle²⁰. Chaque secteur ainsi défini se divise en sous-secteurs, qui eux-mêmes se divisent en activités. Pour connaître la description complète du contenu de chaque secteur d'activité, on peut se référer à la métacatégorie correspondante de la classification, disponible à l'annexe 2.

3.2.1 RESSOURCES NATURELLES, FABRICATION, TRANSFORMATION ET CONSTRUCTION (MÉTACATÉGORIE 1000)

Ce secteur comprend, par exemple, l'exploitation d'un jardin biologique ou d'un atelier de menuiserie coopératif. Il s'agit d'un secteur relativement concentré sur le plan géographique, notamment dans les arrondissements Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont-La Petite-Patrie et Le Plateau-Mont-Royal [tableau 3.8].

Ce secteur est le plus petit en termes de nombre d'établissements (31) [tableau 3.5] et le deuxième plus petit (après le secteur Habitation et location) en terme d'emplois rémunérés (1 400)²¹ [tableau 3.3]. Par ailleurs, c'est dans le secteur Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction que l'on trouve le plus grand nombre d'emplois rémunérés par établissement, avec 45 employés rémunérés dont 34 à temps plein, par rapport respectivement à une moyenne de 17 employés rémunérés dont 7 à temps plein pour l'ensemble des secteurs. C'est aussi dans ce secteur que le bénévolat est le plus faible (trois à quatre bénévoles par établissement en moyenne, en excluant les membres du conseil d'administration) [tableau 3.18].

Le revenu total du secteur est estimé à 29 millions de dollars, avec une moyenne de 927 000 dollars par établissement [tableau 3.10]. Il tire principalement ses revenus de sources privées (59 %) [figure 3.5]. Près des deux tiers (63 %) des établissements consacrent 50 % et plus de leurs revenus totaux à la masse salariale [tableau 3.11].

C'est le secteur où il y a le moins de femmes aux conseils d'administration [tableau 3.12] et dans le plus haut poste par établissement [tableau 3.13], et celui où l'on embauche relativement moins de femmes (24 %) [tableau 3.14]. L'âge moyen des établissements y est le plus bas (13 ans, comparé à une moyenne de 19 ans pour l'ensemble de l'économie sociale). En fait, 39 % des établissements ont été créés depuis 2001 [tableau 3.17]. Ce secteur détient une proportion nettement plus élevée (68 %) d'établissements qui déclarent avoir

connu une croissance de leurs revenus au cours des trois dernières années par rapport à la moyenne des secteurs [tableau 3.16].

3.2.2 COMMERCE, FINANCE ET ASSURANCES (MÉTACATÉGORIE 2000)

Ce secteur comprend, par exemple, une coopérative en milieu scolaire, une coopérative de consommateurs ou encore une société locale d'investissement dans le développement de l'emploi (SOLIDE). On y trouve également les caisses Desjardins²². Les établissements de ce secteur (sauf Desjardins) se retrouvent d'abord dans l'arrondissement Ville-Marie, ainsi que dans celui du Le Plateau-Mont-Royal et dans Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce [tableau 3.8].

Avec ses 105 établissements, il s'agit du secteur dont le nombre d'établissements est le moins élevé [tableau 3.5], après celui des Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction. L'estimation de la moyenne d'emplois n'est pas significative, notamment en raison de la nature de la distribution des emplois dans l'ensemble des établissements de ce secteur. En effet comme le montrent les indices de concentration et d'inégalité [tableau 3.3], l'emploi est concentré essentiellement dans quelques grands établissements. Le secteur compte en moyenne sept à huit bénévoles par établissement²³ [tableau 3.18], si l'on exclut les membres des conseils d'administration.

Le revenu total est estimé à 179 M\$, avec une moyenne de 1,7 M\$ par établissement [tableau 3.10]. Ces revenus proviennent très majoritairement de sources privées (90 %), notamment des ventes (69 % des revenus) [figure 3.5]. Plus de 60 % des établissements de ce secteur consacrent moins de 25 % de leurs revenus à la masse salariale [tableau 3.11].

Les femmes occupent majoritairement (77 %)²⁴ les emplois à temps plein [tableau 3.14], de même qu'elles sont plus nombreuses (plus de 60 %) parmi les bénévoles [figure 3.9]. Ce secteur se situe sous la moyenne au chapitre du nombre de femmes qui occupent le poste de direction le plus élevé de l'établissement (46 %) [tableau 3.13]. Avec le secteur Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction, c'est le secteur où il y a le moins de femmes (34 %) aux conseils d'administration [tableau 3.12].

Les établissements de ce secteur sont en moyenne moins âgés que ceux de l'ensemble des établissements de l'économie sociale à

20 Toutefois, on peut considérer ces grands regroupements comme ayant une certaine homogénéité interne et une certaine hétérogénéité entre eux. Les tests montrent qu'il existe de fortes différenciations entre les secteurs d'activité conçus pour les diverses variables étudiées. À ce titre, les tests de khi2 (corrigés selon la méthode de Rao et Scott pour les données d'enquête) sont significatifs pour l'ensemble des tableaux croisés impliquant la classification par secteurs d'activité présentés dans ce présent rapport.

21 Ces données ne comprennent pas les activités de la Coop fédérée.

22 L'enquête distingue les caisses Desjardins du reste de l'économie sociale.

23 Une analyse intrasectorielle complémentaire montre que l'on peut estimer une moyenne d'emplois pour les coopératives (21 emplois rémunérés en moyenne), mais pas pour les associations.

24 Ces données convergent avec celles qui portent sur le Mouvement des caisses Desjardins (voir section 3.1.1).

Montréal (16 ans, au lieu de 19), en raison du nombre relativement peu élevé d'établissements créés depuis 2001 (33 % des établissements de ce secteur) [tableau 3.17]. Au cours des trois dernières années, 43 % de ses établissements ont connu une croissance de leur revenu, alors que seulement 8 % des établissements du secteur connaissaient une décroissance [tableau 3.16].

3.2.3 HABITATION ET LOCATION (MÉTACATÉGORIE 3000)

Ce secteur est essentiellement composé d'organismes à but non lucratif (OBNL) d'habitation²⁵ et de coopératives d'habitation. Il diffère des autres notamment par la forte proportion d'établissements sans emploi rémunéré. Ainsi, sur un total de 694 établissements [tableau 3.5], 83 % n'offrent pas d'emploi rémunéré [tableau 3.19]. Malgré son niveau d'emploi rémunéré le plus faible (moins de 1 000 au total), lorsqu'il y a un emploi, celui-ci est à temps plein plus d'une fois sur deux [tableau 3.3]. Dans l'ensemble, seulement 19 % des établissements consacrent plus de 25 % de leurs revenus à la masse salariale [tableau 3.11].

Les établissements déclarent en moyenne cinq bénévoles (en excluant les membres du conseil d'administration), ce qui est nettement en dessous de la moyenne de l'économie sociale, qui est de 22 [tableau 3.18]. Ces chiffres semblent ne pas tenir compte de l'importance de la contribution des résidents qui participent à la vie de l'organisation et minorent le niveau global du bénévolat dans ce secteur, surtout dans le cas des coopératives d'habitation.

Le revenu total est estimé à 148 M\$ (moyenne de 213 000 \$ par établissement) [tableau 3.10]. En termes d'importance relative des revenus de ventes, ce secteur se situe au deuxième rang, après le secteur Commerce, finance et assurances. Plus des deux tiers de ses revenus (69 %) proviennent de sources privées, dont 53 % sont de la vente de biens et services. Il s'agit, bien sûr, des loyers prélevés dans les immeubles à logements qui composent la majorité des établissements du secteur. Des revenus provenant de sources publiques (31 %) complètent les revenus de ces établissements [figure 3.5].

Ce secteur comprend les organismes dont les conseils d'administration sont les plus restreints (cinq membres en moyenne) [tableau 3.18]. Leur composition hommes-femmes est pratiquement équilibrée, mais la proportion des hommes occupant un poste de plus haut dirigeant est plus élevée (58 %) [tableau 3.13].

Ce secteur comprend à la fois la plus forte proportion d'établissements qui ont eu des revenus stables au cours des trois dernières

années (66 %) et le plus faible taux d'établissements qui déclarent avoir connu une décroissance de leurs revenus au cours de cette même période (6 %) [tableau 3.16].

L'âge moyen de l'établissement du secteur Habitation et location, comme celui du secteur Autres services, correspond à la moyenne pour l'ensemble des secteurs [tableau 3.17]. C'est aussi celui où l'on trouve la moins forte proportion de jeunes établissements (14 %), juste après le secteur Santé et services sociaux.

Enfin, sur le plan géographique, c'est dans Le Sud-Ouest que l'on trouve la plus forte concentration (19 %) de tous les établissements du secteur [tableau 3.8].

3.2.4 LOISIRS, TOURISME, HÉBERGEMENT ET RESTAURATION (MÉTACATÉGORIE 4000)

Dans ce secteur, on trouve par exemple un centre sportif, un centre récréotouristique, une auberge de jeunesse, un traiteur, un café ou encore un restaurant.

Ce secteur compte 337 établissements [tableau 3.5] (dont 86 % se trouvent dans le sous-secteur des Loisirs) et fournit 115 000 emplois rémunérés, dont 31 % à temps plein [tableau 3.3]. Toutefois, 18 % des établissements ne disposent d'aucun employé [tableau 3.19]. Le secteur se distingue par ailleurs par son nombre élevé de bénévoles par établissement, soit 54 (en excluant les membres du conseil d'administration) sur un total de 21 000 [tableau 3.18], concentrés notamment dans certains grands établissements, comme le montre le niveau élevé de l'indice de concentration [tableau 3.15].

Le revenu total est de 259 M\$ [tableau 3.10]. Il se classe au deuxième rang des secteurs, avec une moyenne de 770 000 dollars par établissement. Ses revenus proviennent majoritairement de sources privées (62 %), dont 38 % de revenus de ventes. Les revenus de sources publiques s'élèvent à 38 % [figure 3.5]. Seulement 4 % des établissements consacrent moins de 75 % de leurs revenus à la masse salariale [figure 3.9].

La composition du conseil d'administration et la fonction de plus haut dirigeant de l'établissement sont équilibrées entre les hommes et les femmes [tableaux 3.12 et 3.13]. Alors que les emplois à temps plein (57 %), à temps partiel (59 %) et saisonniers (51 %) sont majoritairement féminins, la présence des femmes est moins importante dans les emplois de pigiste [tableau 3.14] et dans le bénévolat (43 %) [figure 3.9].

25 Notons que plusieurs ont dans leur nom l'expression « organisme sans but lucratif » ou l'acronyme OSBL.

Il s'agit du secteur présentant la plus forte longévité de l'économie sociale, les établissements ayant une moyenne d'âge de 24 ans. Comme le souligne l'indice de diversité d'âge, ceci reflète la proportion plus élevée d'établissements créés avant 1980 (34 % des établissements de ce secteur) [tableau 3.17].

Ce secteur présente aussi la plus forte proportion d'établissements qui ont enregistré une croissance des revenus au cours des trois dernières années (44 %), après le secteur Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction [tableau 3.16].

Près de 20 % des établissements du secteur se trouvent dans l'arrondissement Ville-Marie. En ajoutant les arrondissements Le Plateau-Mont-Royal, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, cette proportion atteint 50 % [tableau 3.8].

3.2.5 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX (MÉTACATÉGORIE 5000)

Dans ce secteur, on trouve par exemple un centre de la petite enfance (CPE), une cuisine collective ou un centre de femmes.

Composé à 93 % d'établissements appartenant au sous-secteur Services sociaux, il s'agit du secteur présentant le plus grand nombre d'établissements (1 045) [tableau 3.5] et la part la plus importante d'établissements employeurs (92 %) [tableau 3.19].

Le nombre d'emplois rémunérés y est le plus élevé (19 000) [tableau 3.3]. Ce secteur est celui qui a la plus faible proportion d'établissements n'ayant aucun employé à temps plein (11 %) [tableau 3.3]. C'est aussi ce secteur qui compte le plus grand nombre de bénévoles (31 000) [tableau 3.18] et la meilleure répartition de ceux-ci entre les établissements [tableau 3.15].

Le revenu total est estimé à 711 M\$ (moyenne de 680 000 \$ par établissement) [tableau 3.10], dont plus des deux tiers (68 %) proviennent de contrats de service et de subventions (notamment pour les CPE) [figure 3.5]. Il s'agit du secteur de l'économie sociale de Montréal dont la part en termes de subventions et de contrats de service gouvernementaux est la plus élevée. On trouve dans ce secteur les établissements qui consacrent la plus grande part de leurs revenus à la masse salariale [tableau 3.11]; 76 % des établissements y consacrent en effet plus de 50 % de leurs revenus.

Dans ce secteur, on trouve une plus forte proportion de femmes tant aux conseils d'administration (59 %) [tableau 3.12] que dans les plus hauts postes de direction (64 %) [tableau 3.13]. C'est aussi celui où la proportion de femmes occupant des emplois à temps

plein (76 %), à temps partiel (79 %) et de pigiste ou de contractuelle (79 %) est la plus élevée [tableau 3.14].

Après le secteur Loisirs, tourisme, hébergement et restauration, il s'agit du secteur dont les établissements sont en moyenne les plus âgés (21 ans, au lieu de 19 ans pour l'ensemble) [tableau 3.17]. Ce secteur est aussi celui où la proportion des établissements qui déclarent avoir connu une croissance de leurs revenus au cours des trois dernières années est la plus faible (33 %) [tableau 3.16], après le secteur Habitation et location.

Enfin, ce sont les établissements de ce secteur qui sont le plus également répartis sur le territoire montréalais [tableau 3.8].

3.2.6 ARTS, CULTURE ET COMMUNICATIONS (MÉTACATÉGORIE 6000)

On trouve dans ce secteur, par exemple, une troupe de danse, une société d'histoire, un musée ou encore une radio communautaire.

La grande majorité des 618 établissements [tableau 3.5] de ce secteur²⁶ appartient au sous-secteur Arts et culture (90 %) et exerce une activité relevant des arts de la scène (60 %). Le secteur fournit du travail rémunéré à 11 600 personnes, bien que 86 % des emplois soient atypiques (temps partiel, pigiste, contractuel) [tableau 3.3]. Il est remarquable que près de la moitié (44 %) des établissements de ce secteur n'offrent aucun emploi à temps plein ou à temps partiel [tableau 3.19]. Dans l'ensemble, près de 60 % des établissements consacrent moins de 50 % de leurs revenus à la masse salariale [tableau 3.11].

Le revenu total est estimé à 267 M\$, avec une moyenne de 432 000 dollars par établissement [tableau 3.10]. Ce secteur se situe dans la moyenne des autres secteurs en ce qui concerne la répartition de ses sources de revenus, avec une part de revenus privés (52 %) et publics (48 %) relativement équilibrée [figure 3.5]. Les ventes comptent pour 33 % de ses revenus totaux.

Alors que le bénévolat de ce secteur est surtout féminin (62 %) [figure 3.9], la proportion de femmes aux conseils d'administration est de 43 % [tableau 3.12] et de 44 % en ce qui concerne l'occupation du poste du plus haut dirigeant [tableau 3.13]. Les femmes sont majoritaires dans les emplois à temps plein (63 %), mais elles sont en minorité dans les autres types d'emplois [tableau 3.14].

26 En plus de ces 618 établissements, notons par ailleurs que 245 organismes d'économie sociale dont l'activité économique principale se trouve dans d'autres secteurs se réclament d'une mission d'art, de culture et de communication. Il s'agit, par exemple, de certaines coopératives scolaires (classées dans le secteur Commerce, finance et assurances), de festivals ou de bars (classés dans le secteur Loisirs, tourisme, hébergement et restauration) ou encore de fédérations ou d'établissements d'enseignement (classés dans le secteur Autres services).

Ce secteur comprend des établissements qui sont en moyenne plus jeunes (17 ans) que l'ensemble des établissements d'économie sociale [tableau 3.17]. C'est le secteur qui a été le plus marqué par des variations de revenus au cours des trois dernières années. En effet, il affiche à la fois une proportion plus élevée d'établissements qui ont déclaré une croissance des revenus (37 %) et une décroissance (21 %) de leurs revenus [tableau 3.16].

Plus de la moitié (53 %) des 618 établissements [tableau 3.5] du secteur est concentrée dans les arrondissements Le Plateau-Mont-Royal et Ville-Marie [tableau 3.8].

3.2.7 AUTRES SERVICES (MÉTACATÉGORIE 7000)

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité économique principale est, par nature, plus hétérogène que les six autres secteurs, ce qui exige que l'on soit attentif à sa composition (voir l'annexe 3). Dans ce secteur, on trouve, par exemple, une coopérative de services-conseils, une organisation de recyclage des déchets, un organisme d'éducation populaire, une fédération ou un regroupement²⁷.

Aussi, dans ce secteur, plus des deux tiers des organismes (67 %) font partie de la catégorie résiduelle du secteur, soit « Autres ». On y trouve les organismes de représentation et de défense des droits, fondations, associations de citoyens, organisations professionnelles et autres. Les services professionnels, scientifiques et techniques (conseils aux entreprises, recherche et développement, conception des systèmes informatiques) représentent 14 % des établissements (ex. : les Groupes de ressources techniques en habitation, les corporations de développement économique communautaire). Le sous-secteur de l'Enseignement est présent dans 13,4 % des établissements, dont la majorité dispense une formation dans des domaines tels les beaux-arts ou l'éducation populaire. Les 5,6 % restants se répartissent principalement dans les services liés à l'environnement, notamment dans le traitement des matières résiduelles, les services de soutien aux entreprises et les services de transport.

L'annexe 3 présente une analyse plus détaillée des sous-secteurs Autres services.

Au total, ce secteur comprend 760 établissements [tableau 3.5] et fournit de l'emploi rémunéré à 13 900 personnes [tableau 3.3]. Il mobilise collectivement un bassin de 26 000 bénévoles [tableau 3.18]. Le revenu total est estimé à 447 M\$, avec une moyenne de 588 000 \$ par établissement [tableau 3.10].

Ses revenus proviennent principalement (58 %) de sources publiques (contrats de service et subventions) [figure 3.5], et 67 % des établissements consacrent plus de 50 % de leurs revenus à leur masse salariale, ce qui en fait le second secteur en termes de proportion de la masse salariale par rapport au revenu total [tableau 3.11].

Alors que la majorité des emplois à temps plein, à temps partiel et saisonniers de ce secteur sont occupés par des femmes [tableau 3.14], celles-ci sont moins présentes aux conseils d'administration (44 %) et occupent un peu moins de la moitié des postes de plus haut responsable (48 %) [tableaux 3.12 et 3.13].

Avec le secteur Santé et services sociaux, ce secteur affiche la proportion la plus élevée [tableau 3.16] d'établissements qui déclarent une décroissance des revenus (23 %), et ses établissements ont l'âge moyen des autres établissements d'économie sociale (19 ans) [tableau 3.17].

Plus du tiers (35 %) des établissements sont situés dans les arrondissements Ville-Marie et Le Plateau-Mont-Royal [tableau 3.8].

3.3 PORTRAIT D'UN ÉTABLISSEMENT D'ÉCONOMIE SOCIALE MOYEN

Il est difficile de dresser un portrait moyen d'un établissement d'économie sociale, en raison de la forte hétérogénéité des établissements du secteur d'après les données recueillies dans le cadre de cette étude. Malgré les limites de ce genre d'analyse, cette étude nous permet toutefois de situer les cas particuliers par rapport à l'ensemble de l'économie sociale. C'est ce que les observations ci-dessous tentent de faire ressortir.

- **Emploi.** L'établissement moyen de la région de Montréal regroupe 17 travailleurs rémunérés [tableau 3.3]. Parmi les travailleurs rémunérés, on compte 7 travailleurs à temps plein (soit 40 %) et 10 travailleurs au statut plus atypique (22 % de temps partiel, 27 % de pigistes ou contractuels, 11 % de saisonniers) [figure 3.7]. Au total les deux tiers des établissements d'économie sociale fournissent au moins un emploi à temps plein ou à temps partiel [tableau 3.19]. Le secteur fournissant le plus d'emplois à temps plein par établissement est Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction (34 employés temps plein) [tableau 3.3] dont le nombre d'établissements demeure cependant le plus faible par rapport à l'ensemble de l'économie sociale de la région [tableau 3.5]. Soixante-deux pour cent des établissements employeurs consacrent plus de 50 % de leurs revenus à leurs dépenses en masse salariale [tableau 3.11].

²⁷ On y trouve également l'établissement montréalais de la Coop fédérée, mais dans cette enquête, cette entreprise est traitée distinctement.

- **Bénévolat.** L'établissement moyen de la région de Montréal regroupe 22 bénévoles (excluant les membres du conseil d'administration). À cet égard, les secteurs Loisir, tourisme, hébergement et restauration, et Habitation et location se démarquent à chaque extrême avec respectivement 54 et 5 bénévoles en moyenne par établissement (pendant une année, en nombre de personnes impliquées) [tableau 3.18]. En raison de la forte hétérogénéité intra-sectorielle, la moyenne de bénévoles pour les secteurs Arts, culture et communication et Autres Services n'est pas significative. Les indices de concentration et d'inégalité montrent que le bénévolat apparaît plus concentré dans certains établissements du secteur Arts et culture que pour les autres secteurs de l'économie sociale [tableau 3.15].
- **Revenus.** Les revenus annuels moyens s'établissent à environ 60000 dollars par établissement. Ceux du secteur Commerce, finance et assurances sont les plus élevés, avec 1,7 M\$, suivi du secteur Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction avec 930 000 dollars. À l'autre extrême, le secteur Habitation et location a les revenus les plus bas (210 000 \$) [tableau 3.10].
- **Femmes.** L'établissement moyen de la région de Montréal embauche 10 femmes sur un total de 17 travailleurs rémunérés. Ces emplois comprennent à hauteur de 46 % des emplois à temps plein, et à hauteur de 24 % des emplois à temps partiel [figure 3.8]. L'établissement moyen du secteur Santé et services sociaux emploie proportionnellement beaucoup de femmes, soit près de 14 sur un total de 18 emplois, alors que l'établissement moyen du secteur Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction compte 11 femmes sur 45 travailleurs rémunérés [tableaux 3.3 et 3.14]. Parmi les 22 bénévoles d'un établissement moyen, 11 sont des femmes. Les femmes sont donc proportionnellement plus présentes que les hommes dans les emplois rémunérés alors qu'elles sont à égalité dans les fonctions bénévoles [tableaux 3.12, 3.13 et 3.18].
- **Âge.** L'établissement d'économie sociale moyen dans la région est en exploitation depuis 19 ans. Le secteur Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction comporte la plus forte proportion de jeunes établissements (39 % d'entre eux créés depuis 2001) alors que le secteur Loisirs, tourisme, hébergement et restauration comporte le plus grand nombre d'établissements plus anciens (34 % datant d'avant 1980) [tableau 3.17].

4. DES PISTES POUR LA RECHERCHE FUTURE

L'un des résultats de cette étude est que l'économie sociale a désormais une existence statistique propre. Le système de qualification des activités a permis de repérer les établissements susceptibles d'appartenir au champ de l'économie sociale. Le système de classification des activités a permis d'attribuer à chaque établissement une activité économique principale et une mission sociale. L'enquête de recensement a établi la population totale des établissements d'économie sociale de la région et l'enquête de sondage a recueilli des renseignements qui ont été inférés à l'ensemble. Alors que le nombre de questions posées était relativement restreint (moins de 20 questions) le taux de réponse et le taux de sondage furent élevés (respectivement 64,5 % et 17,8 %). Cette étude fournit donc une base solide pour élaborer des recherches futures. Nous évoquons quelques pistes qui semblent porteuses.

Le premier type de recherche concerne des études sectorielles, afin de mobiliser au maximum la qualité des taux de sondage et de réponse disponibles. Il s'agit de prendre en compte la possibilité d'une diversité de modèles sectoriels de l'économie sociale. Des typologies combinant taille de l'organisation et mobilisation de ressources de différents types (marchands ou non, bénévoles ou rémunérées, etc.) s'incarnent de manière très différente dans les secteurs des Arts, culture et communication ou dans celui de la Santé et services sociaux. Ceci permet de questionner les affirmations de substitution ou de complémentarités entre ressources marchandes et non marchandes (économie sociale résiduelle, entre marché et État) telles qu'énoncées par la conception de l'économie sociale uniquement sous l'angle de la contrainte de non-distribution comme dans l'approche du *nonprofit sector*.

Un deuxième type de recherche a trait à des études comparatives entre les différentes régions du Québec et au suivi longitudinal des établissements de l'économie sociale. Dans le premier cas, sortant du particularisme méthodologique actuel des nombreuses études de cas régionales sur l'économie sociale, il pourra s'agir de spécifier la présence éventuelle de modèles territoriaux de développement de l'économie sociale. Dans le second cas, le suivi régulier de l'économie sociale sur une base méthodologique homogène dans le temps permet de disposer des données nécessaires pour apprécier la dynamique (voire les dynamiques sectorielles) de l'économie sociale. Il permet en outre l'application de techniques statistiques plus sophistiquées aptes à répondre aux remarques précédentes sur l'évaluation du financement public ou privé, sur l'émergence ou la consolidation de l'économie sociale.

Un troisième type de recherche consiste à approfondir une enquête généraliste comme celle-ci. Des études plus fines sont désormais envisageables puisque la base de sondage exhaustive de l'économie sociale constitue un outil rigoureux pour des enquêtes par échantillon. Le système que la Chaire a mis en place permet dorénavant d'envisager des études sur des sujets importants comme l'évaluation des retombées, la gouvernance, le financement, etc.

5. TABLEAUX

3.2	Effectifs des établissements d'économie sociale	48	3.15	Répartition estimée des bénévoles (mis à part les membres du conseil d'administration) selon le secteur d'activité, en %	54
3.3	Emploi rémunéré estimé selon le secteur d'activité	48	3.16	Répartition estimée des établissements selon l'évolution déclarée des revenus au cours des trois dernières années selon le secteur d'activité, en %	54
3.4	Répartition estimée des établissements employeurs de l'économie sociale selon le statut juridique, en %	49	3.17	Répartition des établissements selon l'année de fondation et le secteur d'activité, en %	55
3.5	Répartition des établissements selon le secteur d'activité	49	3.18	Estimation du nombre moyen de bénévoles et de membres du conseil d'administration selon le secteur d'activité	55
3.6	Répartition estimée des missions déclarées par les établissements ayant au moins une mission différente de l'activité principale, en %	49	3.19	Répartition estimée des établissements employeurs (selon le secteur d'activité, en % temps plein et temps partiel)	56
3.7	Répartition des établissements dans les arrondissements et les municipalités reconstituées	50			
3.8	Répartition des établissements selon le secteur d'activité pour certains arrondissements, en %	51			
3.9	Estimation de l'ensemble des emplois rémunérés dans certains arrondissements	51			
3.10	Répartition estimée du revenu total des établissements d'économie sociale selon le secteur d'activité, en %	52			
3.11	Répartition estimée des établissements employeurs selon la proportion de la masse salariale sur le revenu total et le secteur d'activité, en %	52			
3.12	Proportion estimée de femmes dans les conseils d'administration selon le secteur d'activité, en %	53			
3.13	Proportion estimée de femmes occupant le plus haut poste de direction selon le secteur d'activité, en %	53			
3.14	Proportion estimée des femmes dans les différents types d'emplois rémunérés selon le secteur d'activité, en %	53			

Tableau 3.2 – Effectifs des établissements d'économie sociale

	n
Dénombrés par le recensement (sans Desjardins)	3 590
Desjardins dénombrés par le recensement	194
Coop fédérée	1
Total	3 785
Établissements enquêtés (sondage)	990
Taux de réponse	65 %

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007.

Tableau 3.3 – Emploi rémunéré estimé selon le secteur d'activité

	Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction	Commerce, finance et assurances	Habitation et location	Loisirs, tourisme, hébergement et restauration	Santé et services sociaux	Arts, culture et communications	Autres services	Ensemble de l'économie sociale
Répartition des emplois en %								
Temps plein	75,5	67,6	52,5	31,0	55,2	14,4	36,7	39,9
Temps partiel	ns	ns	12,1	33,8	25,5	ns	14,7	22,2
Saisonniers	ns	ns	7,9	28,1	10,7	ns	4,7	11,2
Pigistes et contractuels	1,4	ns	27,5	7,1	8,5	62,2	44,0	26,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Total emploi rémunéré								
Estimation	1 399	ns	909	11 519	18 882	11 595	13 868	61 535
Moyenne	45,1	ns	1,3	34,2	18,1	18,8	18,2	17,1
Temps plein	34,1	ns	ns	13,6	10,1	2,7	6,7	6,9
Indices								
Concentration (Herfindahl)	0,094	0,245	0,133	0,038	0,018	0,038	0,040	0,071
Inégalité (Gini)	0,445	0,735	0,605	0,551	0,530	0,625	0,669	0,629
Établissements suivant la tranche d'emplois temps plein (en %)								
Aucun	21,5	22,4	86,3	18,8	11,1	49,9	26,1	36,6
1 à 2	0,0	24,6	7,2	14,2	15,1	18,7	19,6	15,2
3 à 5	25,8	17,6	3,1	25,1	21,0	20,7	26,9	19,1
6 à 9	4,8	5,0	2,3	9,6	22,2	5,9	14,5	12,1
10 et plus	47,9	30,5	1,2	32,3	30,6	4,9	12,8	17,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007.

Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Lecture des indices : l'indice de concentration de Hirschman-Herfindahl varie entre 0 (déconcentration totale des emplois) et 1 (concentration totale des emplois); l'indice d'inégalité de Gini varie entre 0 (répartition égale des emplois) et 1 (répartition totalement inégale des emplois).

Tableau 3.4 – Répartition estimée des établissements employeurs de l'économie sociale selon le statut juridique, en %

	APE	Coopératives	Ensemble de l'économie sociale
Établissements			
n	2 841	749	3 590
%	79,1	20,9	100
Total emploi rémunéré			
Estimation	58 058	3 477	61 535
Moyenne	20,4	4,6	17,1
Répartition des établissements			
Aucun emploi rémunéré	20,2	80,1	32,5
Avec emploi(s) rémunéré(s)	79,8	19,9	67,5
Total	100	100	100

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007.
Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Tableau 3.5 – Répartition des établissements selon le secteur d'activité

	n	%
Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction	31	0,9
Commerce, finance et assurances	105	2,9
Habitation et location	694	19,3
Loisirs, tourisme, hébergement et restauration	337	9,4
Santé et services sociaux	1 045	29,1
Arts, culture, et communications	618	17,2
Autres services	760	21,2
Total	3 590	100

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007.

Tableau 3.6 – Répartition estimée des missions déclarées par les établissements ayant au moins une mission différente de l'activité principale, en %

	%	n (estimé)	Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction	Commerce, finance et assurances	Habitation et location	Loisirs, tourisme, hébergement et restauration	Santé et services sociaux	Arts, culture et communications	Autres services
Développement économique/ Communautaire	17,7	298	ns	16,9	50,5	18,7	18,9	ns	13,2
Éducation populaire/Alphabétisation	16,4	277	—	ns	—	6,4	18,0	25,7	21,0
Arts et Culture	14,5	245	—	ns	41,1	18,4	ns	21,8	17,2
Emploi/Insertion	13,2	223	92,2	27,2	—	24,9	13,4	ns	8,6
Immigration/Communautés culturelles	13,2	222	—	ns	ns	15,7	19,2	ns	12,6
Défense de droits sociaux	8,8	148	—	—	—	—	10,5	12,1	12,5
Loisirs et tourisme	7,0	117	—	—	—	ns	8,5	9,8	8,9
Santé	6,7	113	—	—	—	ns	15,0	ns	4,7
Habitation	5,2	88	—	—	—	—	12,5	—	4,2
Environnement	4,8	80	17,5	18,6	—	6,6	—	—	8,7
Agroalimentaire	2,8	48	ns	ns	—	12,6	ns	ns	—
Commerce équitable	1,6	27	—	ns	—	7,4	—	—	1,4
Autres	14,0	235	ns	24,1	ns	11,3	19,2	18,0	9,6
Multiples	7,2	122	ns	ns	ns	ns	5,9	ns	7,9
% d'établissements ayant déclaré au moins une mission	46,9	1 684	82,8	46,2	17,8	64,4	47,8	27,5	78,9

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007.

Données excluant Desjardins et la Coop fédérée. Lecture de la 1^{ère} colonne : 14,5 % des établissements ont déclaré avoir une mission Arts et Culture; lecture des autres colonnes : 18,4 % des missions déclarées par les établissements du secteur Loisirs, tourisme, hébergement et restauration relèvent d'une mission Arts et Culture.

Tableau 3.7 – Répartition des établissements dans les arrondissements et les municipalités reconstituées

	%	n	Établissements pour 10 000 habitants	Indice de diversité sectorielle (Eveness)
Ville-Marie	17,4	624	79,1	0,867
Le Plateau-Mont-Royal	14,7	527	52,2	0,829
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	9,4	337	26,1	0,850
Rosemont-La Petite-Patrie	8,6	310	23,2	0,835
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	8,2	296	18,0	0,845
Le Sud-Ouest	8,1	292	41,8	0,731
Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension	7,8	279	19,5	0,828
Ahuntsic-Cartierville	4,8	173	13,7	0,835
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	2,5	88	8,4	0,758
Montréal-Nord	2,3	84	10,0	0,721
Verdun	2,3	83	12,6	0,716
Saint-Laurent	1,8	65	7,7	0,796
LaSalle	1,6	56	7,5	0,859
Pierrefonds-Roxboro	1,3	45	6,9	0,727
Lachine	1,2	43	10,4	0,813
Saint-Léonard	1,2	43	6,0	0,770
Outremont	1,1	38	16,6	0,635
Anjou	0,9	32	7,8	0,651
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	0,3	9	5,1	0,674
Municipalités reconstituées	4,6	166	7,1	0,861
Total	100	3 590	19,4	0,861

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007.

Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Lecture de l'indice : l'indice de diversité Eveness varie entre 0 (présence d'un seul secteur) et 1 (présence égalitaire des secteurs).

Tableau 3.8 – Répartition des établissements selon le secteur d'activité pour certains arrondissements, en %

	Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction	Commerce, finance et assurances	Habitation et location	Loisirs, tourisme, hébergement et restauration	Santé et services sociaux	Arts, culture et communications	Autres services	Ensemble de l'économie sociale
Ville-Marie	6,5	21,9	15,6	18,7	13,5	22,5	19,5	17,4
Le Plateau-Mont-Royal	12,9	13,3	11,4	11,9	8,5	30,3	15,0	14,7
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	16,1	4,8	12,3	11,3	8,8	6,3	9,6	9,4
Rosemont-La Petite-Patrie	16,1	3,8	8,8	5,3	8,6	10,2	9,1	8,6
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	6,5	12,4	5,3	10,7	10,0	5,5	9,2	8,3
Le Sud-Ouest	3,2	4,8	19,2	5,0	7,0	3,1	5,8	8,1
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	0,0	5,7	5,2	9,8	7,9	7,4	9,9	7,8
Ahuntsic-Cartierville	6,5	8,6	3,9	6,5	6,8	2,4	3,6	4,8
Autres arrondissements et municipalités reconstituées	32,3	24,8	18,5	20,8	28,9	12,3	18,4	20,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Indice de diversité géographique (Eveness)	0,686	0,743	0,716	0,765	0,827	0,651	0,752	0,777

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007.

Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Lecture de l'indice : l'indice de diversité Eveness varie entre 0 (présence du secteur dans un seul arrondissement) et 1 (présence du secteur dans l'ensemble des arrondissements).

Tableau 3.9 – Estimation de l'ensemble des emplois rémunérés dans certains arrondissements

	n	%
Ville-Marie	10 489	17,0
Le Plateau-Mont-Royal	10 312	16,8
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	7 239	11,8
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	5 984	9,7
Rosemont-La Petite-Patrie	5 392	8,8
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	4 103	6,7
Le Sud-Ouest	3 642	5,9
Autres	14 374	23,3
Tous les arrondissements et municipalités reconstituées	61 535	100

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007.

Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Tableau 3.10 – Répartition estimée du revenu total des établissements d'économie sociale selon le secteur d'activité, en %

	Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction	Commerce, finance et assurances	Habitation et location	Loisirs, tourisme, hébergement et restauration	Santé et services sociaux	Arts, culture et communications	Autres services	Ensemble de l'économie sociale
Revenus en \$								
0 à 49 999	0,0	0,0	34,8	10,0	7,7	29,3	12,1	17,5
50 000 à 149 999	17,4	18,2	41,5	12,0	12,8	17,5	19,5	20,7
150 000 à 299 999	30,7	16,0	7,7	19,7	16,8	26,1	22,6	18,2
300 000 à 499 999	0,0	5,6	4,5	20,1	18,8	8,1	11,1	12,1
500 000 et plus	51,9	60,2	11,5	38,3	44,0	19,0	34,7	31,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Revenu total								
Estimation revenu total	28 700 000	179 000 000	148 000 000	259 000 000	711 000 000	267 000 000	447 000 000	2 040 000 000
Moyenne (\$)	926 964	1 700 242	212 894	769 823	680 849	431 900	587 822	568 130
Indices								
Concentration (Herfindahl)	0,098	0,130	0,073	0,044	0,022	0,084	0,029	0,051
Inégalité (Gini)	0,395	0,681	0,642	0,576	0,553	0,728	0,632	0,648

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007.

Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Lecture des indices : l'indice de concentration de Hirschman-Herfindahl varie entre 0 (déconcentration totale des revenus) et 1 (concentration totale des revenus) ; l'indice d'inégalité de Gini varie entre 0 (répartition égale des revenus) et 1 (répartition totalement inégale des revenus).

Tableau 3.11 – Répartition estimée des établissements employeurs selon la proportion de la masse salariale sur le revenu total et le secteur d'activité, en %

	Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction	Commerce, finance et assurances	Habitation et location	Loisirs, tourisme, hébergement et restauration	Santé et services sociaux	Arts, culture et communications	Autres services	Ensemble de l'économie sociale
0-24,9 %	0,0	61,1	80,7	9,8	6,9	23,2	3,9	13,6
25-49,9 %	37,0	13,1	4,8	37,0	17,4	34,7	29,1	24,9
50-74,9 %	52,9	15,7	14,5	49,1	46,8	35,9	45,9	43,0
75-100 %	10,2	10,1	0,0	4,2	28,8	6,2	21,1	18,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007.

Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Tableau 3.12 – Proportion estimée de femmes dans les conseils d'administration selon le secteur d'activité, en %

	Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction	Commerce, finance et assurances	Habitation et location	Loisirs, tourisme, hébergement et restauration	Santé et services sociaux	Arts, culture et communications	Autres services	Ensemble de l'économie sociale
Femmes	33,1	34,1	51,1	46,6	59,0	43,7	43,6	49,4

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007.
Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Tableau 3.13 – Proportion estimée de femmes occupant le plus haut poste de direction selon le secteur d'activité, en %

	Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction	Commerce, finance et assurances	Habitation et location	Loisirs, tourisme, hébergement et restauration	Santé et services sociaux	Arts, culture et communications	Autres services	Ensemble de l'économie sociale
Femmes	30,6	46,0	41,6	54,2	63,5	42,0	47,8	50,6

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007.
Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Tableau 3.14 – Proportion estimée des femmes dans les différents types d'emplois rémunérés selon le secteur d'activité, en %

	Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction	Commerce, finance et assurances	Habitation et location	Loisirs, tourisme, hébergement et restauration	Santé et services sociaux	Arts, culture et communications	Autres services	Ensemble de l'économie sociale	
								Moyenne	Estimation
Proportion des femmes dans les différents types d'emplois									
Tous types d'emplois	23,9	72,6	59,9	54,8	75,0	42,2	52,8	58,5	
Temps plein	19,4	77,4	68,1	57,0	76,1	63,2	55,3	65,8	16 202
Temps partiel	40,1	73,8	59,1	58,9	79,1	44,2	63,2	64,7	8 764
Saisonniers	ns	59,6	33,3	50,2	57,6	47,4	60,1	52,7	3 636
Pigistes et contractuels	63,8	49,7	52,2	42,9	79,4	36,3	46,6	45,3	7 391
Emploi total									
Estimation	335	ns	ns	6 310	14 153	4 852	7 328		35 993
Moyenne par établissement	10,8	ns	ns	18,7	13,5	7,9	9,6	10,02	

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007.
Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Tableau 3.15 – Répartition estimée des bénévoles (mis à part les membres du conseil d'administration) selon le secteur d'activité, en %

	Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction	Commerce, finance et assurances	Habitation et location	Loisirs, tourisme, hébergement et restauration	Santé et services sociaux	Arts, culture et communications	Autres services	Ensemble de l'économie sociale
Aucun	49,5	68,3	60,1	25,0	43,3	45,4	50,9	47,6
1 à 2	4,8	3,3	2,1	5,2	3,5	11,3	7,7	5,6
3 à 5	30,7	0,0	5,9	11,2	9,8	9,2	3,7	7,7
6 à 9	6,5	4,6	8,8	5,4	5,1	7,8	2,8	5,8
10 et plus	8,6	23,8	23,1	53,2	38,3	26,3	34,9	33,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Moyenne en nombre	3,4	7,3	5,3	54,0	21,6	ns	ns	22,2
Indices								
Concentration (Herfindahl)	0,280	0,129	0,119	0,118	0,026	0,452	0,210	0,174
Inégalité (Gini)	0,490	0,387	0,377	0,717	0,587	0,864	0,743	0,729

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007.

Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Lecture des indices : l'indice de concentration de Hirschman-Herfindahl varie entre 0 (déconcentration totale du bénévolat) et 1 (concentration totale du bénévolat); l'indice d'inégalité de Gini varie entre 0 (répartition égale du bénévolat) et 1 (répartition totalement inégale du bénévolat).

Tableau 3.16 – Répartition estimée des établissements selon l'évolution déclarée des revenus au cours des trois dernières années selon le secteur d'activité, en %

	Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction	Commerce, finance et assurances	Habitation et location	Loisirs, tourisme, hébergement et restauration	Santé et services sociaux	Arts, culture et communications	Autres services	Ensemble de l'économie sociale
Décroissance	9,7	7,7	5,8	16,1	22,5	20,8	22,7	17,9
Stabilité	22,6	49,7	65,8	39,7	44,8	42,6	41,0	47,1
Croissance	67,7	42,6	28,5	44,2	32,7	36,6	36,3	35,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007.

Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Tableau 3.17 – Répartition des établissements selon l'année de fondation et le secteur d'activité, en %

	Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction	Commerce, finance et assurances	Habitation et location	Loisirs, tourisme, hébergement et restauration	Santé et services sociaux	Arts, culture et communications	Autres services	Ensemble de l'économie sociale
Année de fondation								
2001 et après	38,7	33,3	13,5	14,5	8,5	22,0	17,0	15,2
1996-2000	22,6	24,8	11,1	14,8	14,4	22,2	20,1	16,7
1991-1995	6,0	13,3	6,0	13,1	14,7	14,7	13,6	12,6
1986-1990	16,1	7,6	20,9	10,7	17,6	12,3	12,0	15,2
1981-1985	6,0	6,7	35,6	13,1	19,0	11,0	12,1	18,0
1980 et avant	9,7	14,3	12,4	33,8	25,4	17,8	25,3	21,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Âge moyen	13 ans	16 ans	19 ans	24 ans	21 ans	17 ans	19 ans	19 ans
Indices de diversité d'âge								
Eveness	0,929	0,930	0,835	0,970	0,927	0,972	0,980	0,967
Gini	0,517	0,506	0,311	0,472	0,324	0,442	0,411	0,372

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007.

Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Lecture des indices : l'indice de diversité Eveness varie entre 0 (présence d'une seule tranche d'années de fondation) et 1 (présence égalitaire des tranches d'années de fondation); l'indice d'inégalité de Gini varie entre 0 (répartition égale des âges) et 1 (répartition totalement inégale des âges).

Tableau 3.18 – Estimation du nombre moyen de bénévoles et de membres du conseil d'administration selon le secteur d'activité

	Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction	Commerce, finance et assurances	Habitation et location	Loisirs, tourisme, hébergement et restauration	Santé et services sociaux	Arts, culture et communications	Autres services	Ensemble de l'économie sociale
Bénévoles	3,4	7,3	5,3	54,0	21,6	ns	ns	22,2
Femmes	1,4	4,7	3,0	23,0	10,6	ns	ns	11,2
Membres du conseil d'administration	7,3	8,1	5,3	8,2	7,9	6,0	9,0	7,3
Total	328	1 614	7 406	20 937	31 390	ns	25 659	105 134

Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007.

Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Tableau 3.19 – Répartition estimée des établissements employeurs selon le secteur d'activité, en % (temps plein et temps partiel)

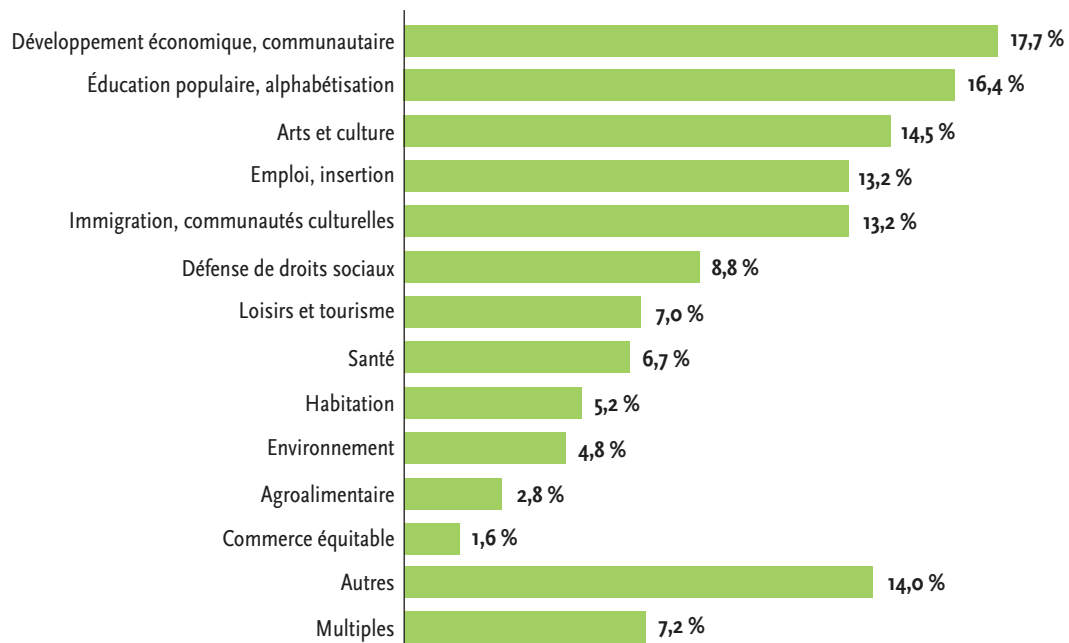
	Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction	Commerce, finance et assurances	Habitation et location	Loisirs, tourisme, hé- bergement et restauration	Santé et services sociaux	Arts, culture et communications	Autres services	Ensemble de l'économie sociale
Aucun emploi rémunéré	17,7	22,4	83,0	17,5	8,4	44,2	18,8	32,5
Avec emploi(s) rémunéré(s)	82,3	77,7	17,0	82,5	91,6	55,9	81,2	67,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enquête Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007.
Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

6. FIGURES

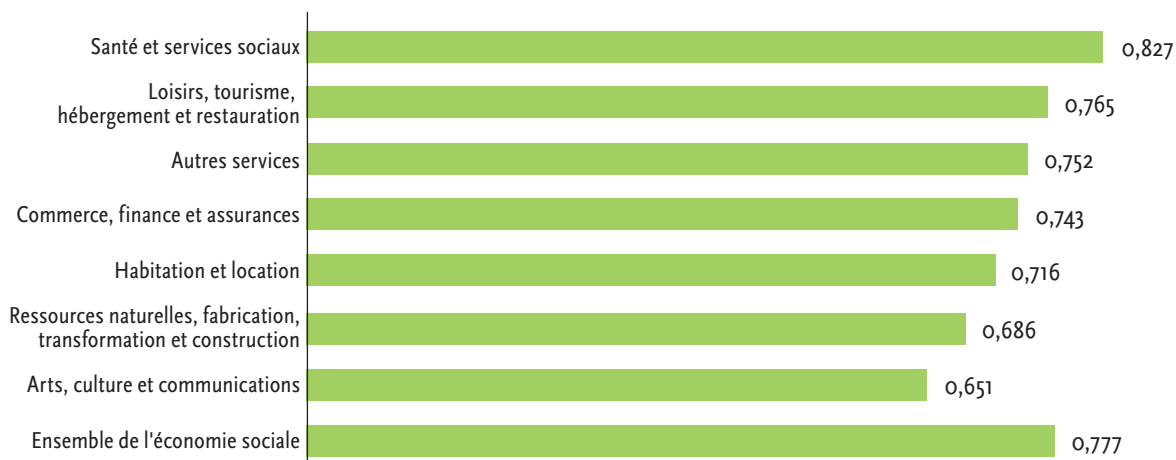
3.1 Répartition estimée des missions déclarées par les établissements ayant au moins une mission différente de l'activité principale	58	3.5 Répartition estimée des sources de revenu des établissements par secteur d'activité	60
3.2 Indice de diversité géographique selon le secteur d'activité	58	3.6 Proportion estimée de femmes dans les emplois rémunérés à temps plein par secteur d'activité	60
3.3 Répartition des établissements selon certains arrondissements	59	3.7 Répartition estimée des types d'emplois	61
3.4 Répartition estimée des emplois rémunérés selon certains arrondissements	59	3.8 Répartition estimée des types d'emplois occupés par les femmes	61
		3.9 Proportion estimée de femmes et d'hommes bénévoles par secteur d'activité	62

Figure 3.1 – Répartition estimée des missions déclarées par les établissements ayant au moins une mission différente de l'activité principale



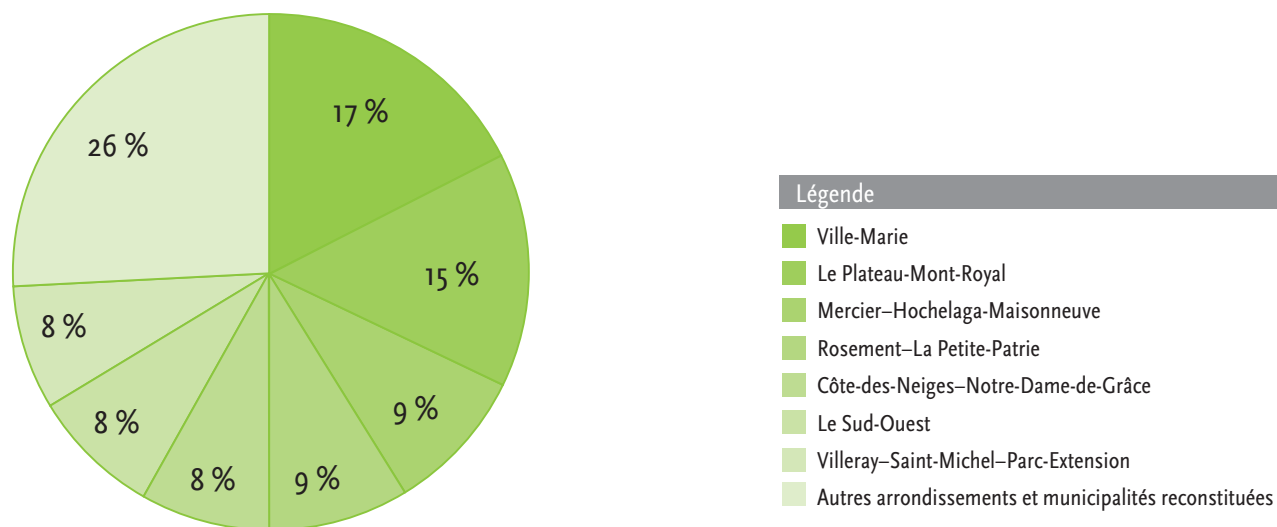
Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007. Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Figure 3.2 – Indice de diversité géographique selon le secteur d'activité



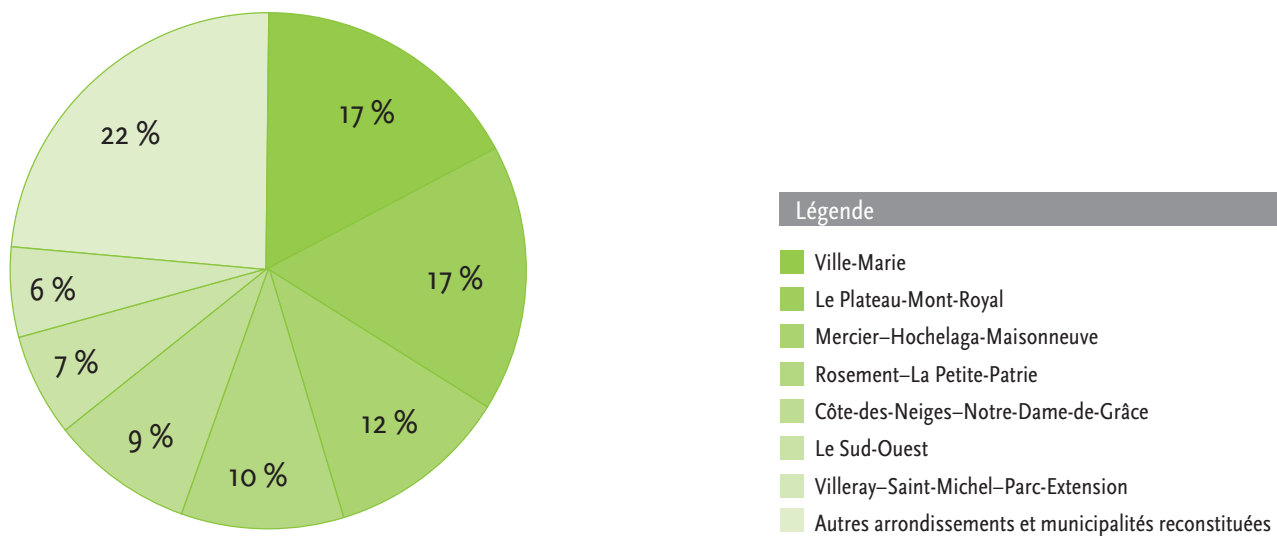
Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007. Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Figure 3.3 – Répartition des établissements selon certains arrondissements



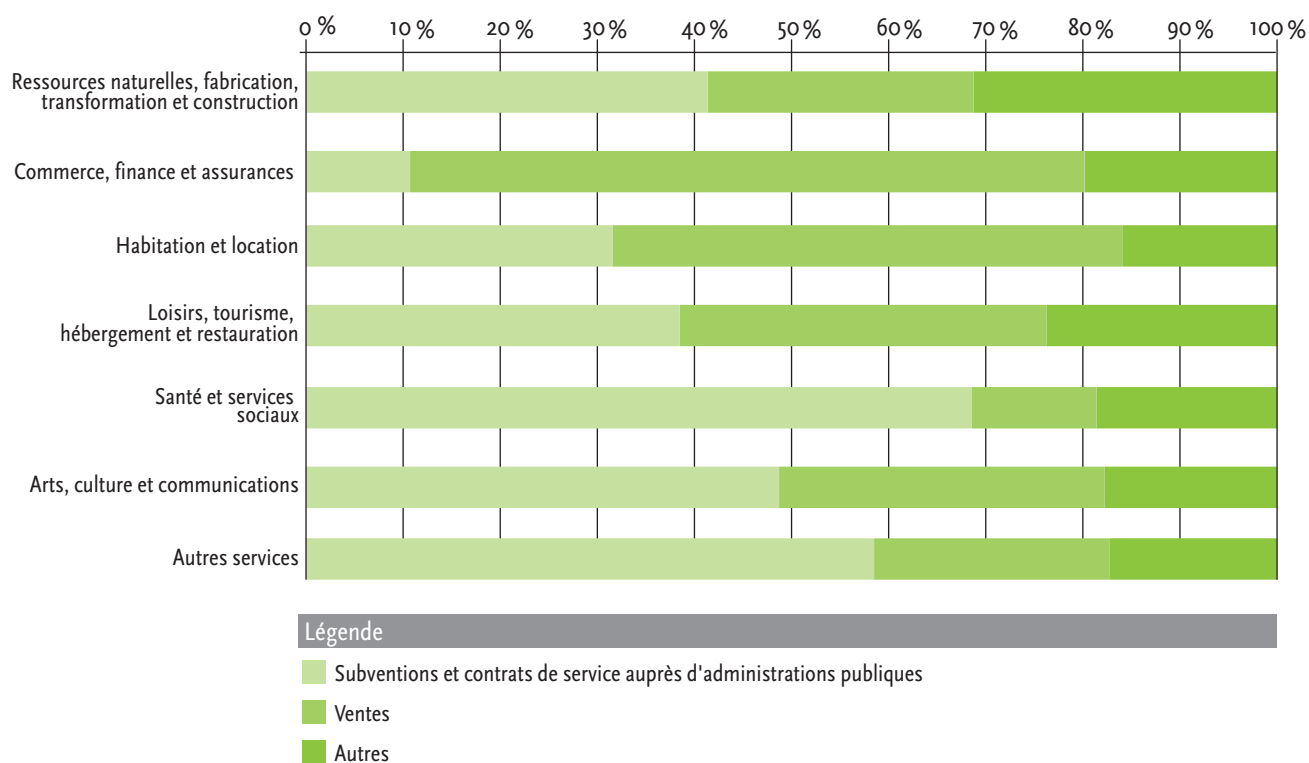
Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007. Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Figure 3.4 – Répartition estimée des emplois rémunérés selon certains arrondissements



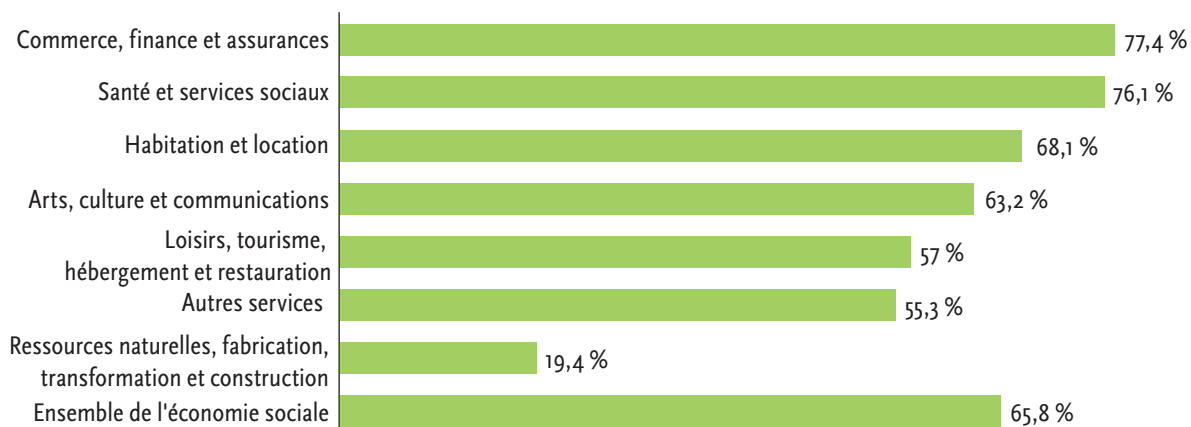
Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007. Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Figure 3.5 – Répartition estimée des sources de revenu des établissements par secteur d'activité



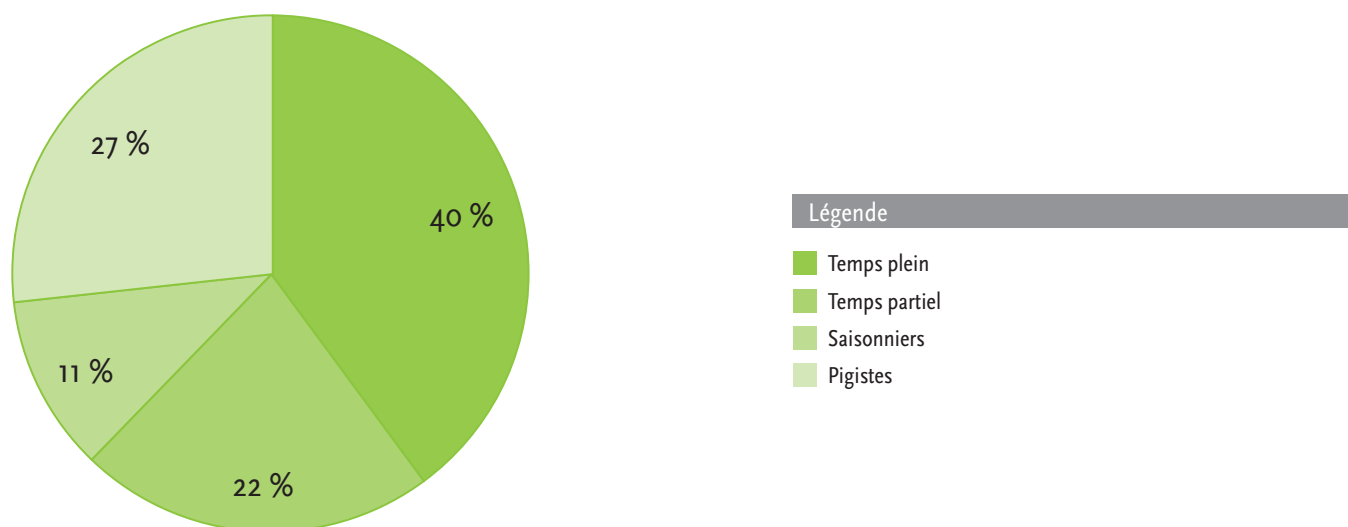
Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007. Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Figure 3.6 – Proportion de femmes dans les emplois rémunérés à temps plein par secteur d'activité



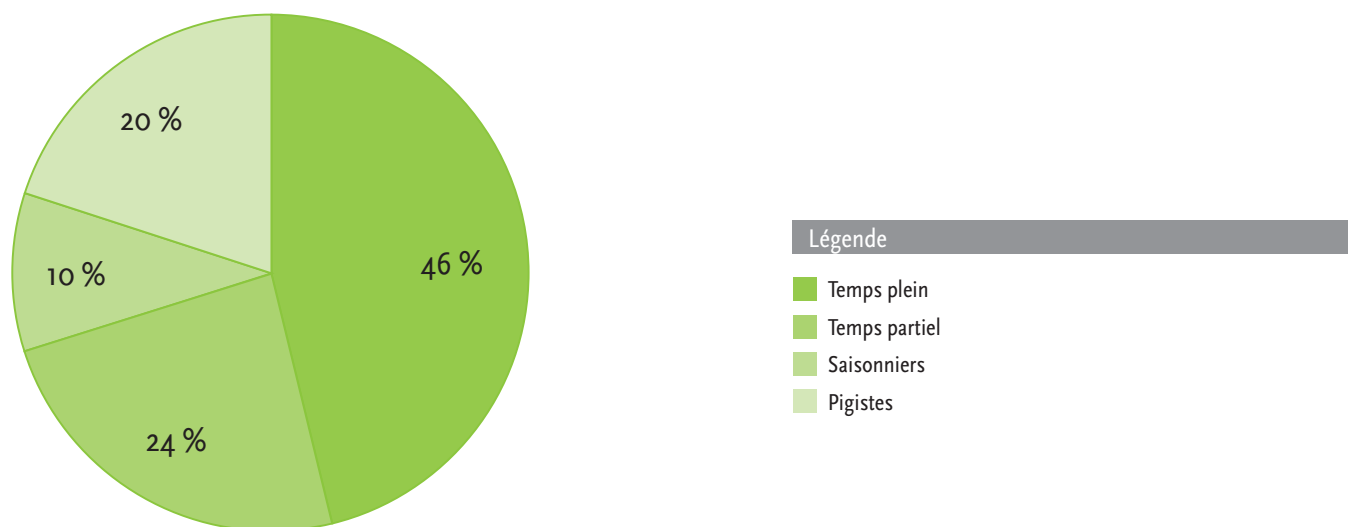
Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007. Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Figure 3.7 – Répartition estimée des types d'emplois



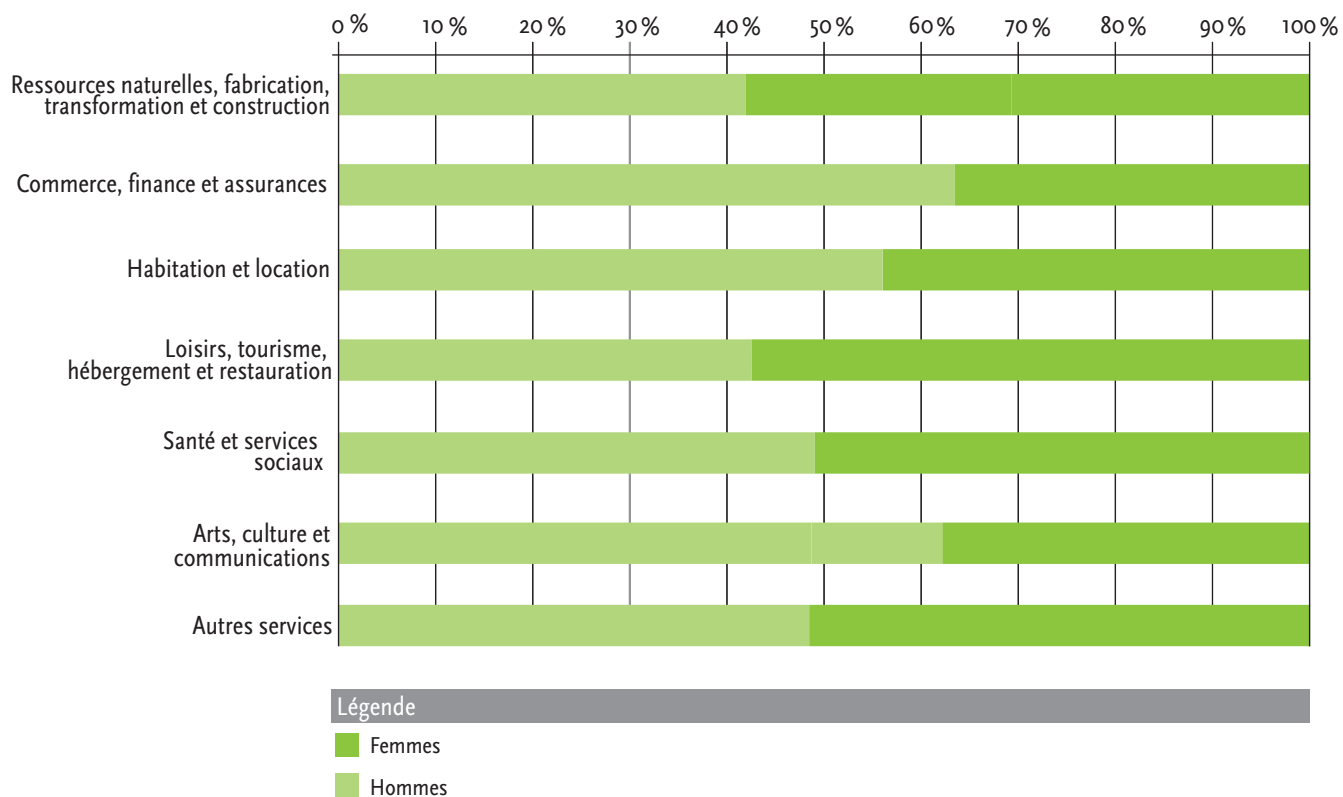
Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007. Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Figure 3.8 – Répartition estimée des types d'emplois occupés par les femmes



Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007. Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

Figure 3.9 – Proportion estimée de femmes et d'hommes bénévoles par secteur d'activité

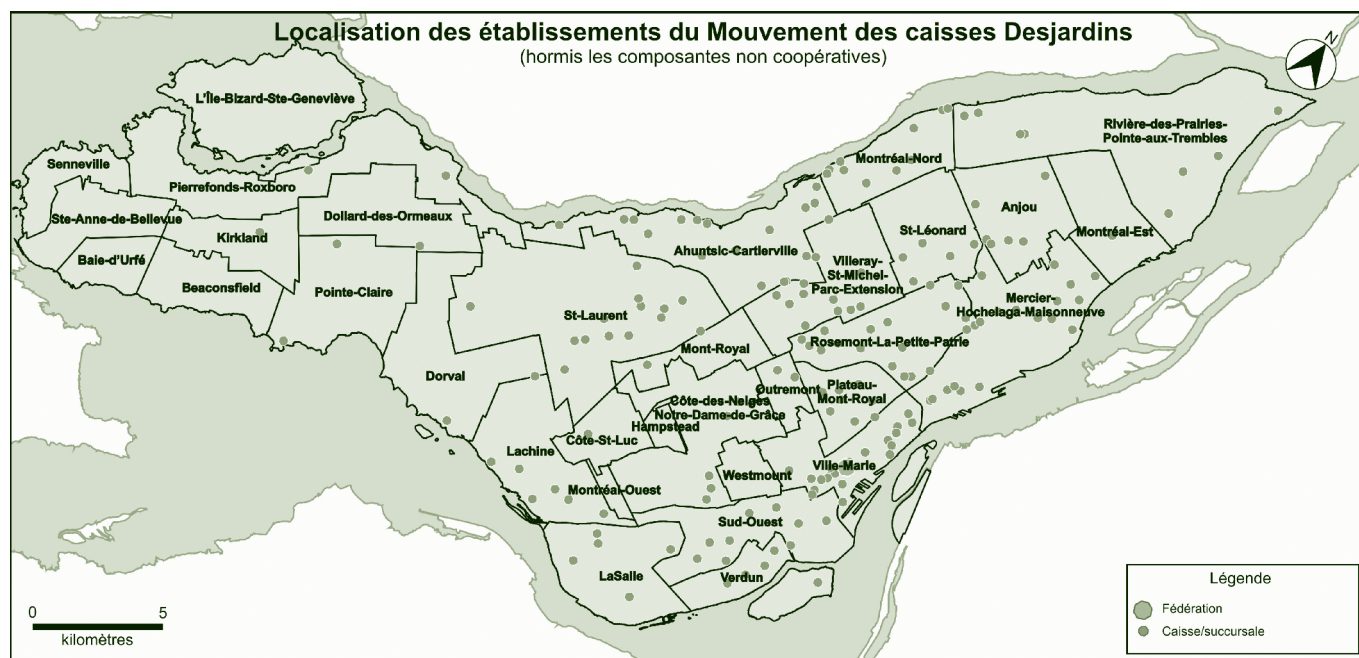


Source : Chaire de recherche du Canada en économie sociale 2007. Données excluant Desjardins et la Coop fédérée.

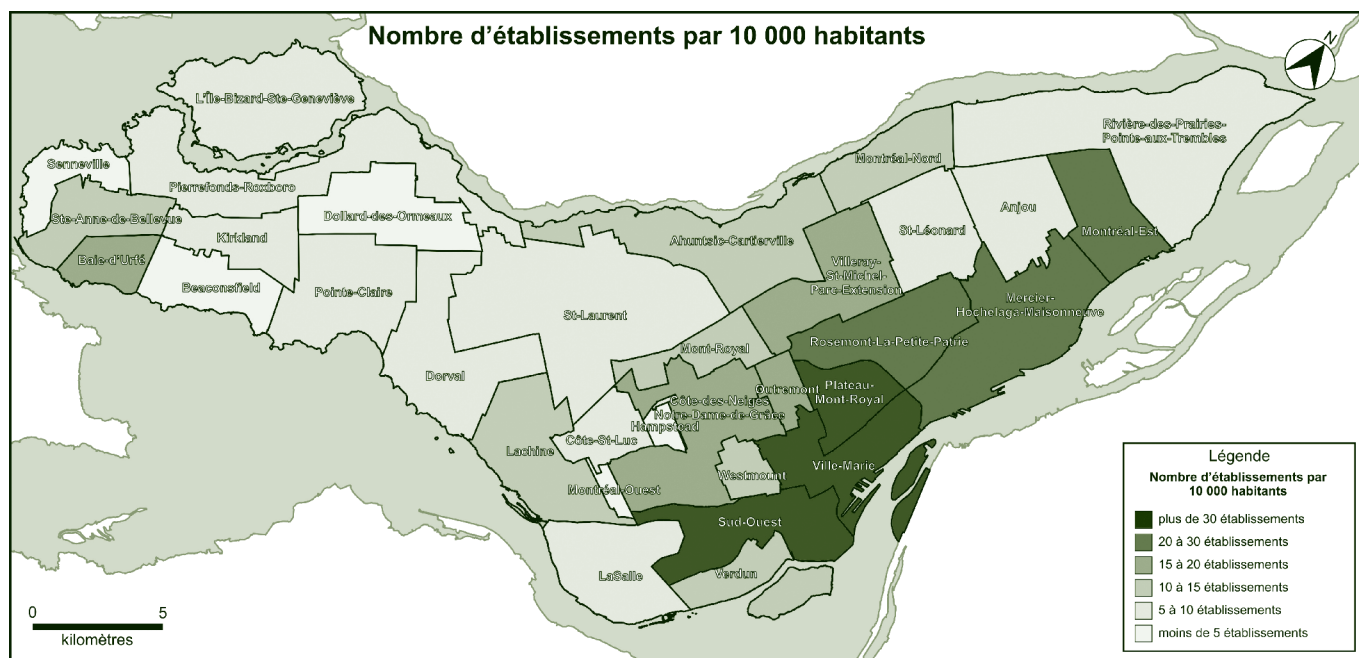
7. CARTES

2	Emplacement des établissements du Mouvement des caisses Desjardins	64	5	Nombre d'établissements du secteur d'activité Arts, culture et communications	65
3	Nombre d'établissements par tranche de 10 000 habitants	64			
4	Nombre d'établissements du secteur d'activité Santé et services sociaux	65			

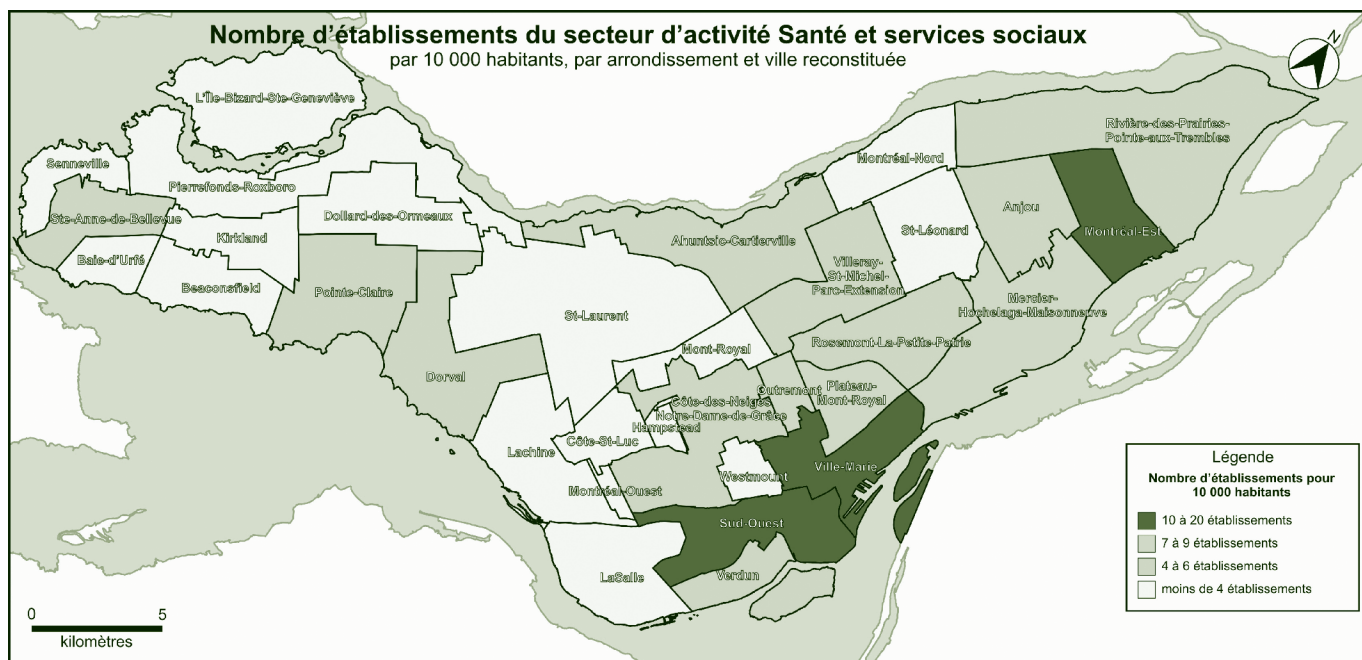
Carte 2 – Emplacement des établissements du Mouvement des caisses Desjardins



Carte 3 – Nombre d'établissements par tranche de 10 000 habitants par arrondissement et municipalité reconstituée



Carte 4 – Nombre d'établissements du secteur d'activité Santé et services sociaux



Carte 5 – Nombre d'établissements du secteur d'activité Arts, culture et communications



GLOSSAIRE

A

Activité économique principale : activité dont la valeur ajoutée est supérieure à celle de toute autre activité économique exercée au sein de l'établissement. La valeur ajoutée (différence entre le chiffre d'affaires et le coût des matières premières) permet de mesurer la valeur créée par un acteur économique. Dans le cas où la valeur ajoutée est difficile à évaluer (cas des activités non marchandes), l'activité économique principale est déterminée par la portion du chiffre d'affaires qui en résulte ou par la portion des ressources humaines de l'établissement qui lui est affectée (Statistique Canada, 2007a).

APE : association personnalisée (voir Association).

Association : groupement de personnes mettant en commun des intérêts dans un but autre que celui de partager des profits. L'association peut être informelle ou personnalisée. L'association informelle n'a pas de personnalité juridique : par voie de conséquence, elle n'a pas d'obligation d'immatriculation. L'association personnalisée (APE) est une personne morale (ou organisme) à but non lucratif (OBNL) distincte de ses membres. Elle possède un nom, une existence autonome indépendante de celle de ses membres, un domicile, des droits et des obligations (dettes et engagements), une activité propre et des biens (patrimoine). Elle est généralement constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (REQ, 2007). <http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/glossaire/>

B

Bénévole : personne acceptant de fournir un service sans rémunération par l'entremise d'un groupe ou d'un organisme. Au sein de l'économie sociale, le bénévole peut être adhérent ou non, militant ou non, participant ou non de l'organisation. Les activités non

encadrées par une organisation (aide directe aux amis, voisins ou membres de la famille) ne sont pas incluses dans la définition de ce qu'est le bénévolat (Statistique Canada, 2004a).

C

CÉSîM : Le Comité d'économie sociale de l'île de Montréal (CÉSîM) est un comité-conseil de la Conférence régionale des élus de Montréal. Il a pour mandat de faire la promotion de l'économie sociale à Montréal et de favoriser la concertation entre les intervenants locaux et régionaux afin d'harmoniser les actions et d'en maximiser les effets. Depuis 1997, le CÉSîM travaille à développer une vision régionale qui soit largement partagée et qui permette de créer les conditions de pérennité des entreprises collectives. Sa principale préoccupation est de contribuer à ce que les entreprises qui ont choisi l'entrepreneuriat collectif comme mode de développement aient accès à une variété d'outils et à une continuité de services qui accompagnent leur développement économique et soutiennent leur mission sociale. <http://www.credemontreal.qc.ca/>

Chantier de l'économie sociale : La principale mission du Chantier de l'économie sociale est de promouvoir l'économie sociale comme partie intégrante de la structure socio-économique du Québec et ce faisant, de faire reconnaître le caractère pluriel de l'économie. Le Chantier travaille ainsi à favoriser et à soutenir l'émergence, le développement et la consolidation d'entreprises et d'organismes d'économie sociale dans un ensemble de secteurs de l'économie. Ces entreprises collectives apportent une réponse originale aux besoins de leur communauté et créent des emplois durables. Les mandats du Chantier de l'économie sociale sont : la promotion ; la représentation sur le plan national et international ; le soutien à la consolidation, à l'expérimentation et au développement de nouveaux créneaux et projets ; la concertation des divers acteurs de l'économie sociale (Chantier, 2008). <http://www.chantier.qc.ca/>

Conseil québécois de la coopération et de la mutualité : Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité a pour mission de participer au développement social et économique du Québec en favorisant le plein épanouissement du mouvement coopératif québécois et ce, en accord avec les principes et les valeurs de Alliance coopérative internationale. Pour réaliser cette mission, il : organise la concertation entre les secteurs coopératifs et avec leurs partenaires; effectue la représentation et défend les intérêts de l'ensemble du mouvement coopératif québécois; favorise le développement coopératif afin de multiplier les effets bénéfiques de la coopération pour ses membres et pour la population (Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, 2004). <http://www.coopquebec.coop/conseil/mission/>

Contrat de service auprès d'administrations publiques : paiement, effectué par le gouvernement ou par une municipalité, pour des biens ou des services fournis par un établissement de l'économie sociale.

Contractuel : travailleur indépendant qui n'est engagé que temporairement dans un poste, sur la base d'un contrat écrit qui stipule les produits à livrer ainsi que les conditions et modalités précises d'emploi/embauche. Il incombe généralement à ce travailleur d'effectuer ses propres retenues.

Coopérative : personne morale regroupant des personnes qui ont des besoins économiques et sociaux communs et qui, en vue de satisfaire ceux-ci, s'associent pour exploiter une entreprise conformément aux règles d'action coopérative (ISQ, 2008). Voir la Loi sur les coopératives (L.R.Q., C-67.2)

D

Division de recensement : unité géographique du Canada de la Classification géographique type (CGT) utilisée à Statistique Canada pour les comtés et les municipalités régionales.

E

Employé à temps partiel : employé qui travaille moins de 30 heures par semaine et qui touche une rémunération pour des services rendus ou pour des congés payés, et pour qui l'employeur doit remplir le formulaire supplémentaire T-4 de Revenu Canada (ISQ, 2008; Statistique Canada, 2007b).

Établissement : niveau organisationnel où les données comptables nécessaires pour mesurer la production sont disponibles (intrants principaux, recettes, salaires et rémunération). En tant qu'unité statistique, l'établissement est l'unité de production la plus homogène

pour laquelle la firme tient des documents comptables desquels peuvent être tirées des données sur la valeur brute de la production (ventes totales ou expéditions, et stocks), le coût des matières premières et des services, ainsi que la main-d'œuvre et le capital utilisés dans la production (Statistique Canada, 2007c).

Mission sociale : la particularité des organisations d'économie sociale est de combiner une activité économique et une mission sociale. Cette mission peut être directement liée à l'activité économique principale (par exemple, l'habitation) ou en différer (par exemple, une ferme agricole destinée à l'éducation et à la sensibilisation des jeunes).

Mutuelle : souvent fondée avec un statut de coopérative ou de société de secours mutuels, la mutuelle vise à offrir des services de prévoyance et d'assurance à ses membres. Les mutuelles relèvent aujourd'hui de lois privées spécifiques. Voir la Loi sur les assurances (L.R.Q. A-32)

O

OBNL (organisme à but non lucratif) : voir Association. L'expression « organisme sans but lucratif » (OSBL) renvoie à la même forme juridique.

P

Per capita : par personne.

Pigiste : personne pour laquelle l'employeur doit remplir le formulaire supplémentaire T-4A de Revenu Canada. Cependant, les employés qui travaillent pour des entreprises sous-traitantes ne sont pas considérés comme des pigistes (Statistique Canada, 2006).

R

Rémunération brute totale des employés : montant total des sommes que l'établissement a versées au cours de l'exercice financier à tous ses employés et dirigeants (y compris ceux qui en sont ou en étaient membres) sous forme de rémunération ou d'avantages sociaux. Sont comprises les sommes représentant les salaires, les commissions, les primes, les jetons de présence, les frais de déplacement, le transport personnel et les avantages découlant de prêts résidentiels (Statistique Canada, 2007d).

Région : il s'agit, dans ce rapport, de la région administrative de Montréal (région 06) correspondant au territoire de l'île de Montréal, et non de la Région métropolitaine de recensement (RMR).

S

Secteur d'activité : un secteur d'activité regroupe des entreprises qui ont la même activité principale au regard de la nomenclature d'activité économique considérée (Statistique Canada, 2007a). En raison des objets respectifs de chaque nomenclature (SCIAN, Système de classification de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale), la dénomination des secteurs d'activité peut varier.

SCIAN : le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est un système de classification des industries, conçu par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Les agents économiques pour lesquels le SCIAN a été créé sont les entreprises et les organisations qui sont engagés dans la production de biens et de services : exploitations agricoles, entreprises constituées et non constituées en sociétés, entreprises publiques, institutions et organismes publics engagés dans la production de services commerciaux et non commerciaux, associations professionnelles, syndicats, organismes de bienfaisance ou sans but lucratif, etc. Le SCIAN est un système exhaustif qui s'applique à toutes les activités économiques. Les critères utilisés pour regrouper les établissements en classes dans le SCIAN sont la similitude de structures des facteurs de production, les qualifications de la main-d'œuvre et les processus de production (Statistique Canada 2007a).

SIOÉS (Système d'information sur les organisations d'économie sociale) : l'objectif de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale est de rendre compte de l'innovation sociale produite dans l'économie sociale et de mieux comprendre sa place et son rôle dans les transformations sociales. Afin d'asseoir cette réflexion sur une base factuelle solide, la Chaire s'est donné pour moyen de développer un Système d'information sur les organisations d'économie sociale (SIOÉS) au Québec. Celui-ci intègre une réflexion théorique et méthodologique concernant les critères de qualification des organisations et la classification des activités. Complété par une approche empirique, il s'appuie sur la mise en forme d'une base de données qui couvre les organisations d'économie sociale au Québec. <http://www.chaire.ecosoc.uqam.ca>

Subvention : revenu qu'un établissement reçoit du gouvernement ou de la municipalité et qui peut, selon le cas, réduire le coût en capital d'un bien, réduire le montant d'une dépense, ou encore constituer un revenu pour la société. À la différence des contrats de services, les subventions sont des paiements courants sans contrepartie (Statistique Canada, 2007c).

T

Travailleur saisonnier : personne qui travaille 30 heures ou plus par semaine pendant plus de deux semaines, mais pendant moins de huit mois (Statistique Canada, 2004b).

V

Valeur ajoutée : voir Activité économique principale.

BIBLIOGRAPHIE

- ANHEIER, Helmut K. et Avner BEN-NER (eds) (2003). *Advances in Theories of the Nonprofit Sector*, New York, Kluwer/Plenum.
- ANGERS, François-Albert (1975). *La coopération, de la réalité à la théorie économique*, Montréal, Fides.
- ARDILLY, Pascal (1994). *Les techniques de sondage*, Paris, Éditions Technip.
- BEN-NER, Avner et Teresa VAN HOOMISSEN (1993). *The nonprofit sector in the mixed economy*, Ann Arbor, The University of Michigan Press.
- BORZAGA Carlo et Jacques DEFOURNY (eds) (2004). *The emergence of social enterprise*, London, Routledge.
- BOUCHARD Marie J., Gilles L. BOURQUE et Benoît LÉVESQUE (2001). « L'évaluation de l'économie sociale dans la perspective des nouvelles formes de régulation socio-économique de l'intérêt général », *Cahiers de recherche sociologique*, mars 2001, p. 31-53.
- BOUCHARD Marie J., Cyrille FERRATON, Valérie MICHAUD et Damien ROUSSELIÈRE (2008). *Base de données sur les organisations d'économie sociale – La classification des activités d'économie sociale*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, R-2008-01.
- BOUCHARD Marie J., Cyrille FERRATON et Valérie MICHAUD (2006a). *Base de données sur les organisations d'économie sociale – Les critères de qualification des organisations*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, R-2006-2.
- BOUCHARD Marie J., Cyrille FERRATON et Valérie MICHAUD, (2006b). *Database on Social Economy Organizations : the Qualification Criteria*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, R-2006-3 (version française : R-2006-2).
- BOURQUE, Gilles (2000). *Le modèle québécois de développement industriel : de l'émergence au renouvellement*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 235 p.
- CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE (2008). *Une mission et des mandats*. <http://www.chantier.qc.ca/> (site consulté le 16 mai 2008).
- CHAVES, Rafael et José Luis MONZÓN CAMPOS (2006). *L'économie sociale dans l'Union européenne*, Liège et Bruxelles, Ciriec international et Comité économique et social européen.
- COMEAU, Yvan, André BEAUDOIN, Julie CHARTRAND-BEAUREGARD, Marie-Ève HARVEY, Daniel MALTAIS, Claudie SAINT-HILAIRE, Pierre SIMARD, Daniel TURCOTTE (2001). *L'économie sociale et le Plan d'action du Sommet sur l'économie et l'emploi*, Québec, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval et École nationale d'administration publique.
- CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA COOPÉRATION ET DE LA MUTUALITÉ (2004). *Notre mission*. <http://www.coopquebec.coop/conseil/mission/> (site consulté le 16 mai 2008).
- CÔTÉ, Daniel (dir.) (2000). *Les holdings coopératifs : Évolution ou transformation définitive ?*, Bruxelles, De Boeck Université.
- DEFOURNY, Jacques, Patrick DEVELTERE et Bénédicte FONTENEAU (dir.) (1999). *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Bruxelles, De Boeck Université.
- DEFOURNY, Jacques et José Luis MONZÓN CAMPOS (1992) (dir.). *Économie sociale : entre économie capitaliste et économie publique/The Third Sector : Cooperative, Mutual and Nonprofit Organizations*, Liège et Bruxelles, Ciriec international et De Boeck-Wesmael.
- DESROCHE, Henri (1983). *Pour un traité d'économie sociale*, Paris, Coopérative d'information et d'édition mutualiste (CIEM).
- EME, Bernard (1991). « Les services de proximité », *Informations sociales*, n° 13, août-septembre, p. 34-42.
- EME, Bernard et Jean-Louis LAVILLE (1994). *Cohésion sociale et emploi*, Paris, Desclée de Brouwer et E.M.E.S., European Research Network, site officiel : www.emes.net.
- ENJOLRAS, Bernard (2006). *Conventions et institutions : essai de théorie sociale*, Paris, L'Harmattan.
- ENJOLRAS, Bernard (2002). *L'économie solidaire et le marché*, Paris, L'Harmattan.
- EVERS, Adalbert et Jean-Louis LAVILLE (2004). *The Third Sector in Europe*, Cheltenham, Elgar.

- GAIGER, Luis Inácio (2007). « Nouvelles formes de production non capitalistes au Brésil », *Économie solidaire : des initiatives locales à l'action publique*, numéro thématique de la *Revue Tiers Monde*, n° 190, avril-juin 2007, p. 309-324.
- GARDIN, Laurent (2006). *Les initiatives solidaires : la réciprocité face au marché et à l'État*, Ramonville Saint-Agne, Éditions Érès.
- GENDRON, Corinne (2000). *Le questionnement éthique et social de l'entreprise dans la littérature managériale*, Montréal, Université du Québec à Montréal, CRISES, n° ETO04.
- GIDE, Charles (1900). *Économie sociale*, Rapports du jury international, Exposition universelle de 1900.
- GUESLIN, André (1998). *L'invention de l'économie sociale*, Paris, Économica.
- HALL, Michael, H., M. L. DE WIT, D. LASBY, D. MCLIVER, T. EVERS, C. JOHNSTON, J. McAULEY, K. SCOTT, G. CUCUMEL, L. JOLIN, R. NICOL, L. BERDAHL, R. ROACH, I. DAVIES, P. ROWE, S. FRANKEL, K. BROCK et V. MURRAY (2004). *Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*, Ottawa, Statistique Canada, n° 61-553.
- HANSMANN, Henry (1980). "The role of the nonprofit enterprise", *Yale Law Journal*, vol. 89, n° 5, p. 835-901.
- HIRSCHMAN, Alfred O. (1964). "The Paternity of an Index", *American Economic Review*, vol. 54, n° 3, p. 761-762.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2006. *Produit intérieur brut par industrie au Québec*, décembre 2006.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2006. *Le secteur tertiaire au Québec : synthèse*, extrait de *l'Écostat*, septembre 2006.
http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/cptes_econo/extraits/extrait_ecostat_trim3_2006.pdf
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2008). *Banque de données des statistiques officielles du Québec – Définitions*.
<http://www.bdso.gouv.qc.ca/> (site consulté le 16 mai 2008).
- JAMES, Etta (1983). "How nonprofits grow : a model", *Journal of Policy Analysis and Management*, vol. 2, n° 3, p. 350-366.
- KIMURA, Kunihiro (1994). "A micro-macro linkage in the measurement of inequality : another look at the Gini coefficient", *Quality & Quantity*, n° 28, p. 83-97.
- LAVILLE, Jean-Louis (dir.) (2007). *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Hachette Littératures (nouvelle édition revue et actualisée).
- LEGRIS, Richard (2007). *Les chiffres clés de l'emploi au Québec, édition 2007*, Québec, Emploi-Québec. http://www.emploiquebec.net/francais/jmt/publication_IMT.asp?categorie=1002101
- LEMELIN, André (2005). *Méthodes quantitatives des sciences sociales appliquées aux études urbaines et régionales*, en ligne :
<http://www.inrs-ucs.uquebec.ca/Cours/Lemelin/EUR8213/index.htm> (révision : le 11 avril 2005).
- LÉVESQUE, Benoît (2002). *Les entreprises d'économie sociale, plus porteuses d'innovations sociales que les autres ?*, Montréal, Université du Québec à Montréal, CRISES, n° ETO205.
- LÉVESQUE, Benoît (2005). *Innovations et transformations sociales dans le développement économique et le développement social : approches théoriques et méthodologiques*, Montréal, Université du Québec à Montréal, CRISES, n° ETO507.
- LÉVESQUE, Benoît et Marie-Claire MALO (1992). « L'économie sociale au Québec : une notion méconnue, une réalité économique importante », in Jacques DEFOURNY et José Luis MONZON CAMPOS (dir.), *Économie sociale – Entre économie capitaliste et économie publique / The Third Sector – Cooperative, Mutual and Nonprofit Organizations*, Bruxelles, De Boeck Université.
- LÉVESQUE, Benoît et Margie MENDELL (2004). *L'économie sociale : diversité des approches et des pratiques – Proposition pour le nouveau programme des ARUC en économie sociale*, document de travail pour la présidence du CRSH, Montréal, 2 juillet 2004.
- MCDUGAL, Brian (2007). *Results of the 2006 Feasibility study on the for-profit segment of the community sector*, Ottawa, Human Resources and Social Development Canada, unpublished, June 9 2007.
- NYSENS, Marthe (eds) (2006). *Social Enterprise*, London, Routledge.
- QUARTER, Jack, Laurie MOOK and Betty Jane RICHMOND (2003). *What is the social economy ?* Centre for Urban and Community Studies, Research Bulletin n° 13.
- QUÉBEC (2006), *Coopératives du Québec – Données statistiques 2006*, Québec, Gouvernement du Québec, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Direction des coopératives.
- REQ (2007). *Glossaire du Registre des entreprises du Québec*.
<http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/glossaire/> (site consulté le 16 mai 2008).
- RONDOT, Sylvie et Marie J. BOUCHARD, (2003). *L'évaluation de l'économie sociale – Petit aide-mémoire*. Montréal, ARUC-ÉS, Collection Recherche, n°R-03-2003.
- SALAMON, Lester M. et Helmut K. ANHEIR (1998). "Social origins of the civil society : explaining the non-profit sector cross-nationally", *Voluntas*, vol. 9, n° 3, p. 213-248.
- SECRETARIAT AUX COOPÉRATIVES DU CANADA, 2006. *Les coopératives au Canada*, <http://coop.gc.ca> (site consulté le 21 août 2006).
- SEN, Amartya (1973). *On Economic Inequality*, Oxford, Clarendon Press.
- SHANNON, Claude E. (1948). "A Mathematical Theory of Communication", *The Bell System Technical Journal*, n° 27, p. 379-423.
- SIMIAND, François (2006). *Critique sociologique de l'économie*, Paris, Presses universitaires de France.
- SPEAR, Roger et Éric BIDET (2005). "Social enterprise for work integration in 12 European countries : a descriptive analysis", *Annals of Public and Co-operative Economics*, vol. 76, n° 2.
- ST-PIERRE, Julie et Marie J. BOUCHARD (2006). « De l'alliance à la gouvernance, logiques d'action et logiques d'acteurs dans un centre financier aux entreprises Desjardins », *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, vol. 76, n° 4, p. 585-620.

- STATISTIQUE CANADA (2004a). *Guide de l'utilisateur des microdonnées de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*.
http://www.statcan.ca/francais/sdds/document/4430_D1_T1_V2_F.pdf (site consulté le 16 mai 2008).
- STATISTIQUE CANADA (2004b). *L'enquête sur les salaires des employés saisonniers du secteur horticole – Questionnaire et guide de déclaration*.
http://www.statcan.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5062&lang=fr&db=imdb&dbg=f&adm=8&dis=2 (site consulté le 16 mai 2008).
- STATISTIQUE CANADA (2006). *Enquête sur la production cinématographique, vidéo et audiovisuelle – Définitions*.
http://www.statcan.ca/francais/freepub/87-010-XIF/2006001/method_f.htm (site consulté le 16 mai 2008).
- STATISTIQUE CANADA (2007a). *Le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2007*.
http://www.statcan.ca/francais/Subjects/Standard/naics/2007/naics07-intro_f.htm (site consulté le 16 mai 2008).
- STATISTIQUE CANADA (2007b). *Guide de l'Enquête sur la population active*.
<http://www.statcan.ca/francais/freepub/71-543-GIF/71-543-GIF2007001.pdf> (site consulté le 16 mai 2008).
- STATISTIQUE CANADA (2007c). *Glossaire – Produit intérieur brut par industrie*.
http://www.statcan.ca/francais/nea-cen/gloss/ima_f.htm (site consulté le 16 mai 2008).
- STATISTIQUE CANADA (2007d). *Dictionnaire électronique de données de l'EMTE*.
<http://www.statcan.ca/francais/freepub/71-221-XIF/2007000/tWoC20-fr.htm#GRSPAYRL> (site consulté le 16 mai 2008).
- TREMBLAY, Benoît (1982). *Analyse socio-économique de la formation des organisations coopératives – Le cas du Québec*, thèse de doctorat, Paris, École des hautes études en sciences sociales (EHESS).
- TURCOTTE, Marie-France et Anne SALMON (dir.) (2005). *Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- VIENNEY, Claude (1980). *Socio-économie des organisations coopératives*, Paris, Coopérative d'information et d'édition mutualiste (CIEM).
- WEISBROD, Burton A. (1977). *The voluntary nonprofit sector*, Lexington, Lexington Books.

LISTE DES ENCADRÉS, DES TABLEAUX, DES FIGURES ET DES CARTES

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 2.1	Du problème de la classification	20
Encadré 2.2	Principes et indicateurs de qualification	21

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1	Statuts définitifs de l'enquête (recensement et enquête par échantillon)	28
Tableau 2.2	Répartition des hors-champ (recensement et enquête par échantillon)	28
Tableau 2.3	Nature des variables présentées dans le rapport	30
Tableau 3.1	Récapitulatif des faits saillants de l'économie sociale de la région de Montréal	34
Tableau 3.2	Effectifs des établissements d'économie sociale	48
Tableau 3.3	Emploi rémunéré estimé selon le secteur d'activité	48
Tableau 3.4	Répartition estimée des établissements employeurs de l'économie sociale selon le statut juridique, en %	49
Tableau 3.5	Répartition des établissements selon le secteur d'activité	49
Tableau 3.6	Répartition estimée des missions déclarées par les établissements ayant au moins une mission différente de l'activité principale, en %	49
Tableau 3.7	Répartition des établissements dans les arrondissements et les municipalités reconstituées	50
Tableau 3.8	Répartition des établissements selon le secteur d'activité pour certains arrondissements, en %	51
Tableau 3.9	Estimation de l'ensemble des emplois rémunérés dans certains arrondissements	51
Tableau 3.10	Répartition estimée du revenu total des établissements d'économie sociale selon le secteur d'activité, en %	52
Tableau 3.11	Répartition estimée des établissements employeurs selon la proportion de la masse salariale sur le revenu total et le secteur d'activité, en %	53
Tableau 3.12	Proportion estimée de femmes dans les conseils d'administration selon le secteur d'activité, en %	53
Tableau 3.13	Proportion estimée de femmes occupant le plus haut poste de direction selon le secteur d'activité, en %	53
Tableau 3.14	Proportion estimée des femmes dans les différents types d'emplois rémunérés selon le secteur d'activité, en %	53
Tableau 3.15	Répartition estimée des bénévoles (mis à part les membres du conseil d'administration) selon le secteur d'activité, en %	54

Tableau 3.16	Répartition estimée des établissements selon l'évolution déclarée des revenus au cours des trois dernières années selon le secteur d'activité, en %	54
Tableau 3.17	Répartition des établissements selon l'année de fondation et le secteur d'activité, en %	55
Tableau 3.18	Estimation du nombre moyen de bénévoles et de membres du conseil d'administration selon le secteur d'activité	55
Tableau 3.19	Répartition estimée des établissements employeurs (selon le secteur d'activité, en % temps plein et temps partiel)	56

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1	Les composantes de l'économie sociale	22
Figure 2.2	Aire de l'économie sociale	23
Figure 3.1	Répartition estimée des missions déclarées par les établissements ayant au moins une mission différente de l'activité principale	58
Figure 3.2	Indice de diversité géographique selon le secteur d'activité	58
Figure 3.3	Répartition des établissements selon les arrondissements et les municipalités reconstituées	59
Figure 3.4	Répartition estimée des emplois rémunérés selon les arrondissements et les municipalités reconstituées	59
Figure 3.5	Répartition estimée des sources de revenu des établissements par secteur d'activité	60
Figure 3.6	Proportion estimée de femmes dans les emplois rémunérés à temps plein par secteur d'activité	60
Figure 3.7	Répartition estimée des types d'emplois	61
Figure 3.8	Répartition estimée des types d'emplois occupés par les femmes	61
Figure 3.9	Proportion estimée de femmes et d'hommes bénévoles par secteur d'activité	62

LISTE DES CARTES

Carte 1	Répartition des établissements par secteur d'activité par Division de recensement	35
Carte 2	Emplacement des établissements du Mouvement des caisses Desjardins.	64
Carte 3	Nombre d'établissements par tranche de 10 000 habitants	64
Carte 4	Nombre d'établissements du secteur d'activité Santé et services sociaux	65
Carte 5	Nombre d'établissements du secteur d'activité Arts, culture et communications	65

ANNEXE 1 – QUESTIONNAIRES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET D'ENQUÊTE

CHAIRE

de recherche du Canada
en économie sociale
ESG UQÀM

L'économie sociale sur l'île de Montréal – 2007
Renseignements généraux

	Selon nos informations	CORRIGEZ ou COMPLÉTEZ
Nom de l'établissement *		
Activité économique principale**		
Adresse civique		
Ville		
Code postal		
Adresse postale (si différente)		
Numéro de téléphone		
Numéro de télécopieur		
Courriel général		
Site Internet		
Année d'incorporation ou de fondation		
Votre établissement est-il le siège social de votre organisation ?	Oui/non	
Indiquez le nom de l'organisation s'il diffère de celui de l'établissement		
Adresse civique du siège social		
Ville		
Code postal		

* Un établissement est une unité organisationnelle pour laquelle on tient une comptabilité distincte.

** L'activité économique principale d'un établissement est l'activité dont la valeur ajoutée est supérieure à celle de toute autre activité économique exercée au sein de l'établissement.

1. Si votre établissement réalise ses activités suivant une mission ou un champ d'activité autre que son activité économique principale, veuillez nous indiquer quelle catégorie lui correspond le mieux. Veuillez identifier au plus deux catégories en utilisant le chiffre 1 pour la plus importante et le chiffre 2 pour la deuxième plus importante.

<input type="checkbox"/> Agro-alimentaire	<input type="checkbox"/> Développement économique, communautaire	<input type="checkbox"/> Habitation
<input type="checkbox"/> Arts et culture	<input type="checkbox"/> Éducation populaire, alphabétisation	<input type="checkbox"/> Immigration, communautés culturelles
<input type="checkbox"/> Commerce équitable	<input type="checkbox"/> Emploi, insertion	<input type="checkbox"/> Loisirs et tourisme
<input type="checkbox"/> Défense de droits sociaux	<input type="checkbox"/> Environnement	<input type="checkbox"/> Santé
<input type="checkbox"/> Autre (précisez) :		

2. Nombre de feuillets T4 émis aux employés de votre établissement au cours du dernier exercice financier (c'est-à-dire le cycle économique de douze mois pour lequel vos états financiers ont été préparés).

Précisez l'année 200_____ – 200_____

Nombre total de feuillets T4 _____

Nom de la personne ressource _____

Numéro de téléphone _____

Adresse courriel _____

Pour obtenir davantage d'informations, n'hésitez pas à contacter M. Serge DesRoches, coordonnateur d'enquête:

Tél. : 514 987-3000, poste 2318 ; courriel : desroches.serge@uqam.ca

Ou encore, visitez notre site Internet : www.chaire.ecosoc.uqam.ca

Nous vous remercions à l'avance de nous transmettre ce questionnaire dûment rempli **avant le 1er juin 2007**

Par courriel : ecosoc-banque@uqam.ca

Par télécopieur : 514 227-5251 (ne pas joindre de page de présentation)

Par la poste : Chaire de recherche du Canada en économie sociale
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succursale Centre ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

CHAIREde recherche du Canada
en économie sociale

ESQ UQÀM

**L'économie sociale sur l'île de Montréal - 2007
Enquête**

ID : _____

1. Combien de personnes siègent au conseil d'administration de votre organisation ? Total : _____ Femmes : _____

2. Votre organisation compte-t-elle d'autres établissements au Québec ? Oui - Combien : _____ Non

Un établissement est une unité organisationnelle pour laquelle on tient une comptabilité distincte.

Veuillez répondre aux questions suivantes pour votre établissement seulement. Toutes les questions renvoient à votre dernier exercice financier (le cycle économique de douze mois pour lequel vos états financiers ont été préparés).

3. Indiquez ici l'année de vos derniers états financiers préparés : 200_____ – 200_____

4. Quel est le sexe du plus haut dirigeant de l'établissement (direction ou coordination générale) ? Homme Femme

5. Veuillez remplir le tableau suivant en spécifiant le nombre d'employés au cours du dernier exercice financier.

TYPES	Nombre total	Nombre de femmes	Nombre en insertion
Employés à temps plein (30 heures et plus par semaine)			
Employés à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)			
Employés saisonniers			
Pigistes et contractuels			
Bénévoles (excluant votre conseil d'administration)			

Les employés à temps plein ou à temps partiel sont ceux qui touchent une rémunération pour des services rendus ou pour des congés payés, et pour qui vous devez, en tant qu'employeur, remplir le formulaire supplémentaire T4 de Revenu Canada.

Les pigistes comprennent toute personne pour laquelle l'employeur doit remplir le formulaire supplémentaire T4A de Revenu Canada. Cependant Les employés qui travaillent pour des entreprises sous-traitantes ne sont pas considérés comme des pigistes. Les contractuels sont des particuliers qui ne figurent pas sur votre liste de paie et qui ont été embauchés seulement pour la durée d'un projet ou d'un terme précis.

Un travailleur saisonnier est une personne qui a travaillé 30 heures ou plus par semaine pendant plus de deux semaines, mais pendant moins de huit mois.

Les bénévoles sont les personnes qui acceptent de fournir un service sans rémunération.

6. Au terme du dernier exercice financier, indiquez la somme des revenus de votre établissement : _____ \$

7. Indiquez le pourcentage de vos revenus provenant des sources suivantes :

SOURCES	Pourcentage (%)
Subventions publiques (mis à part les contrats de service)	
Contrats de services auprès d'administrations publiques	
Revenus obtenus de la vente de biens et/ ou de services	
Autres (dons, cotisation des membres, etc.)	

Une subvention publique est un revenu qu'un établissement reçoit du gouvernement ou de la municipalité et qui peut, selon le cas, réduire le coût en capital d'un bien, réduire le montant d'une dépense, ou encore constituer un revenu pour la société.

Un contrat de service constitue un paiement de la part du gouvernement ou d'une municipalité pour des biens ou des services fournis par l'établissement.

8. Au terme du dernier exercice financier, indiquez la rémunération brute totale (salaires, honoraires et avantages sociaux) des employés de votre établissement : _____ \$

9. Comment qualifiez-vous globalement l'évolution des revenus de votre établissement au cours des trois dernières années ?

Encerclez votre réponse : a) croissance rapide b) croissance c) stabilité d) décroissance e) décroissance rapide

Pour obtenir davantage d'informations, n'hésitez pas à contacter M. Serge DesRoches, coordonnateur d'enquête:

Tél. : 514 987-3000, poste 2318 ; courriel : desroches.serge@uqam.caOu encore, visitez notre site Internet : www.chaire.ecosoc.uqam.caNous vous remercions à l'avance de nous transmettre ce questionnaire complété **avant le 1er juin 2007**Par courriel : ecosoc-banque@uqam.ca

Par télécopieur : 514 227-5251 (ne pas joindre de page de présentation)

Par la poste : Chaire de recherche du Canada en économie sociale
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succursale Centre ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

ANNEXE 2 – CLASSIFICATION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN ÉCONOMIE SOCIALE

Métacatégorie CHAIRE	Code SCIAN	Catégorie CHAIRE	Code SCIAN	Sous-catégorie CHAIRE	Code SCIAN	Code Chaire
1000 Ressources naturelles, fabrication, transformation et construction*		Agriculture, foresterie, pêche, chasse et activités d'extraction*	11 et 21	Cultures agricoles	111	1101
				Élevage	112	1102
				Foresterie et exploitation forestière	113	1103
				Pêche, chasse et piégeage (sauf à des fins récréatives)	114	1104
				Extraction minière (sauf l'extraction de pétrole et de gaz)	212	1105
				Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	115	1106
				Activités de soutien à l'extraction minière	213	1107
				Autres activités liées aux ressources naturelles **	211	1199
				Fabrication et transformation***	31-33	Fabrication d'aliments
		Fabrication de vêtements	315			1202
		Fabrication de produits en bois (scieries, placages et autres produits) ***	321			1203
		Impression et activités connexes de soutien	323			1204
		Fabrication de produits informatiques et électroniques	334			1205
		Fabrication de meubles et de produits connexes	337			1206
		Autres activités de fabrication ou de transformation**	312, 313, 314, 316, 322, 324, 325, 326, 327, 331, 332, 333, 335, 336, 339	1299		
		Construction	23	Construction de bâtiments	236	1301
				Travaux de génie civil	237	1302
				Autres activités liées à la construction**	238	1399

* Agrégation de catégories du SCIAN.

** Nouvelle catégorie (éclatement d'une catégorie résiduelle du SCIAN ou nouvelle catégorie résiduelle).

*** Modification à la formulation du SCIAN pour plus de précision (notamment par l'ajout d'exemples ou l'utilisation d'expressions propres à l'économie sociale).

Métacatégorie CHAIRE	Code SCIAN	Catégorie CHAIRE	Code SCIAN	Sous-catégorie CHAIRE	Code SCIAN	Code Chaire		
2000 Commerce, finance et assurances *		Commerce de gros	41	Grossistes-distributeurs de produits agricoles	411	2101		
				Grossistes-distributeurs de produits pétroliers	412	2102		
				Grossistes-distributeurs de produits alimentaires, de boissons et de tabac	413	2103		
				Grossistes-distributeurs de machines, de matériel et de fournitures	417	2104		
				Autres grossistes-distributeurs et activités liées au commerce de gros**	414, 415, 416, 418, 419	2199		
		Commerce de détail	44-45	Magasins d'alimentation	445	2201		
				Magasins de produits de santé et de soins personnels	446	2202		
				Marchands de matériaux de construction et de matériel et produits de jardinage	444	2203		
				Magasins de meubles et d'accessoires de maison	442	2204		
				Magasins d'appareils électroniques et ménagers (dont les magasins d'ordinateurs et de logiciels) ***	4431	2205		
				Stations-service	447	2206		
				Magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires	448	2207		
				Magasins de livres et d'articles de loisirs, de musique et de sport	451	2208		
				Magasins de marchandises d'occasion	4533	2209		
				Autres commerces de détail ou activités liées au commerce de détail **	441, 443, 452, 453 (sauf 4533), 454	2299		
				Finance et assurances	52	Coopératives de crédit et caisses populaires locales	52213	2301
						Sociétés d'assurance et activités connexes	524	2302
		Fonds et autres instruments financiers (dont les caisses de retraite) ***	526			2303		
		Activités d'intermédiation financière par le biais de dépôts (micro-finance)***	522190 (partie de)			2304		
		Autres activités liées à la finance et aux assurances **	521, 522 (sauf 52213 et 522190), 523			2399		
		3000 Habitation et location ***		Services immobiliers et services de location et de location à bail	53	Services immobiliers (dont les bailleurs d'ensembles de logements sociaux et les bailleurs d'immeubles non résidentiels) ***	531	3101
						Services de location et de location à bail (dont la location de machines et matériel d'usage commercial et industriel) ***	532	3102
						Autres services liés à l'habitation ou à la location**	533	3199

* Agrégation de catégories du SCIAN.

** Nouvelle catégorie (éclatement d'une catégorie résiduelle du SCIAN ou nouvelle catégorie résiduelle).

*** Modification à la formulation du SCIAN pour plus de précision (notamment par l'ajout d'exemples ou l'utilisation d'expressions propres à l'économie sociale).

Métacatégorie CHAIRE	Code SCIAN	Catégorie CHAIRE	Code SCIAN	Sous-catégorie CHAIRE	Code SCIAN	Code Chaire
4000 Loisirs, tourisme, hébergement et restauration **		Loisirs **	72	Sports et installations sportives ou de loisirs **	713990 (partie de)	4101
				Parcs, réserves naturelles et lieux d'interprétation de la nature**	712190 (partie de)	4102
				Festivals et événements spéciaux **	7113 (partie de)	4103
				Camps éducatifs **	6116 (partie de)	4104
				Autres loisirs ou clubs sociaux ou de loisirs**	813410 (partie de)	4199
		Tourisme **		Services de préparation de voyages et de réservation	5615	4201
				Autres services de tourisme, dont les guides touristiques) **	713990 (partie de)	4299
				Hébergement et services de restauration	Services d'hébergement (dont les auberges, centres de villégiature et camps récréatifs et de vacances) ***	721
		Services de restauration et débits de boissons (dont les trai- teurs) ***			722	4302
		Autres services d'hébergement et de restauration **			–	4399

* Agrégation de catégories du SCIAN.

** Nouvelle catégorie (éclatement d'une catégorie résiduelle du SCIAN ou nouvelle catégorie résiduelle).

*** Modification à la formulation du SCIAN pour plus de précision (notamment par l'ajout d'exemples ou l'utilisation d'expressions propres à l'économie sociale).

Métacatégorie CHAIRE	Code SCIAN	Catégorie CHAIRE	Code SCIAN	Sous-catégorie CHAIRE	Code SCIAN	Code Chaire	
5000 Santé et services sociaux ***		Santé **	621 et 623 (partie de)	Cliniques et centres de santé **	621 (partie de)	5101	
				Services d'ambulanciers	62191	5102	
				Services de soins de santé à domicile	6216	5103	
				Établissements résidentiels pour handicaps liés au développement de troubles mentaux, d'alcoolisme et de toxicomanie	6232	5104	
				Établissements communautaires de soins pour personnes âgées	6233	5105	
				Autres services de santé **	621 résiduel, 622, 623 résiduel, 624	5199	
		Services sociaux	624 et 561 (parties de)		Services communautaires d'hébergement	62422	5201
					Périnatalité, maisons de famille et autres services familiaux **	621990 (partie de, pour cours prénataux)624110 et624190 (partie de)	5202
					Centres de la petite enfance et autres services de garderie ***	6244	5203
					Aide domestique**	62412 et 56172 (parties de)	5204
					Centres d'action bénévole et autres services d'aide et d'entraide**	62419 (partie de)	5205
					Popotes roulantes, cuisines collectives et autres services communautaires d'alimentation **	62421	5206
					Services d'aide à la recherche d'emploi **	912210 (partie de)	5207
					Consommation et économie familiale **	62419 (partie de)	5208
					Maisons de jeunes	8134 (partie de)	5209
					Autres services sociaux**	624 résiduel	5299
6000 Arts, culture et communications 1 ²⁸ **	51 et 71 (partie de)	Arts et culture **	Partie de : 23,31, 32,33, 41,45, 51,53, 54, 56 61, 71, 72, 81	Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques	OBS 11	6101	
				Arts de la scène	OBS 12	6102	
				Patrimoine, musées et archives	OBS 13	6103	
				Livre	OBS 15	6104	
				Enregistrement sonore	OBS 17	6105	
				Cinéma et audiovisuel	OBS 18	6106	
				Autres activités liées aux arts et à la culture	OBS 14, OBS 23	6199	
				Radio et télévision	OBS 19	6201	
		Communica-tions**	Partie de : 31,41, 44,51, 54,56, 61,71, 81	Multimédia	OBS 20	6202	
				Publicité et relations publiques	OBS 22	6203	
				Journaux, périodiques et répertoires	OBS 17	6204	
				Autres activités liées aux communications	OBS 16	6299	

* Agrégation de catégories du SCIAN.

** Nouvelle catégorie (éclatement d'une catégorie résiduelle du SCIAN ou nouvelle catégorie résiduelle).

*** Modification à la formulation du SCIAN pour plus de précision (notamment par l'ajout d'exemples ou l'utilisation d'expressions propres à l'économie sociale).

28 Métacatégorie et déclinaisons inspirées du Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec développé par l'Observatoire de la culture et des communications de l'Institut de la statistique du Québec. Lorsqu'une sous-catégorie « Chaire » est directement tirée de ce système, elle est suivie de la mention « OBS » et de sa référence numérique dans ce système. Une table de correspondance entre les catégories du Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec et le SCIAN 2002 ayant déjà été établie, nous ne la répétons pas ici. Pour accéder au système et à la table de correspondance : <http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/default.htm#>

Métacatégorie CHAIRE	Code SCIAN	Catégorie CHAIRE	Code SCIAN	Sous-catégorie CHAIRE	Code SCIAN	Code Chaire
7000 Autres services*	54, 56, 48, 49, 61, 22, 812 (partie de)	Services professionnels, scientifiques et techniques	54	Architecture, génie et services connexes	5413 (et partie de OBS 21)	7101
				Services juridiques	5411	7102
				Services spécialisés de design	5414 (et partie de OBS 21)	7103
				Conception de systèmes informatiques et services connexes	5415	7104
				Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	5416	7105
				Services de recherche et de développement scientifique	5417	7106
				Autres services professionnels, scientifiques et techniques	5412, 5418, 5419	7199
				Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	56	Services de gestion des déchets et d'assainissement (dont récupération et recyclage) ***
		Services de soutien d'installations (dont les services d'entretien, de garde et de sécurité) ***	5612	7202		
		Services de soutien aux entreprises	5614	7203		
		Autres services administratifs et de soutien **	561 résiduel	7299		
		Transport et entreposage	48-49	Transport par bateau	483	7301
				Transport par camion	482	7302
				Transport en commun et transport terrestre de voyageurs (dont les transports collectifs, adaptés et scolaires, et les taxis) ***	485	7303
				Transport de tourisme et d'agrément	487	7304
				Messageries et services de messagers	492	7305
				Autres services de transport **	481, 484, 486, 488, 491, 493	7399
				Enseignement	61	Écoles‡, collèges‡ et autres établissements d'enseignement et de formation***
		Autres services d'enseignement**	-	7499		
		Services publics	22	Câblodistribution, télécommunications et Internet ***	516, 516, 517 et 518 (partie de)	7501
				Services publics (aqueducs, égouts, gaz naturel, électricité) ***	221	7502
				Autres services publics**	-	7599
		Services personnels	812	Services funéraires	8122	7601
Autres services personnels	8121, 8123, 8129			7699		
Autres **		Organismes religieux‡, fondations‡, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires	813	7701		

* Agrégation de catégories du SCIAN.

** Nouvelle catégorie (éclatement d'une catégorie résiduelle du SCIAN ou nouvelle catégorie résiduelle).

*** Modification à la formulation du SCIAN pour plus de précision (notamment par l'ajout d'exemples ou l'utilisation d'expressions propres à l'économie sociale).

ANNEXE 3 — LES SOUS-SECTEURS DES AUTRES SERVICES

Le secteur Autres services est principalement constitué de tous les autres services qui n'appartiennent pas aux six secteurs (métacatégories) précédents, mais qui exercent une fonction au sein du champ de l'économie sociale.

Comme le suggère la composition de ce secteur, une analyse plus précise des sous-secteurs apparaît nécessaire. En effet une démarche comparative permet de mettre en évidence des différences importantes sur le plan interne.

- **Revenus.** Les sources de revenus varient fortement suivant les activités : ce sont les services de Conseil en gestion et de conseil scientifique et technique qui tirent la plus grande part de leurs revenus de contrats avec une agence publique ou de subventions (68 %), suivis des Autres services d'enseignement (62 %), des Services de recherche et de développement scientifique (62 %), des Autres services, puis des services de Gestion des déchets et d'assainissement, – incluant la récupération et le recyclage (60 %). De leur côté, les Autres services professionnels, scientifiques et techniques (17 %), les activités de Transport en commun et de transport des voyageurs (25 %) et les Écoles et établissements d'enseignement et de formation (36 %) comportent une part moins élevée de revenus de source publique. Les établissements du sous-secteur résiduel Autres (317 000 \$) ont un revenu moyen représentant moins de la moitié des revenus moyens des autres sous-secteurs (726 000 \$), et même moins d'un tiers du sous-secteur Services administratifs, de soutien et de gestion des déchets et services d'assainissements (1 052 000 \$).

- **Emploi.** Alors que les établissements du sous-secteur résiduel « Autres » n'emploient que sept personnes en moyenne, dont trois à temps plein, les autres sous-secteurs des Autres services emploient en moyenne 24 personnes, dont neuf à temps plein. Les activités comptant la moyenne d'emploi total la plus élevée concernent les établissements d'Enseignement et de formation (94 emplois), la conception de systèmes informatiques et services connexes

(30 emplois) et les autres services d'enseignement (22 emplois). Seulement 33 % des établissements du secteur Autres consacrent plus de 50 % de leurs revenus à leurs dépenses en masse salariale alors qu'ils sont 72 % à le faire pour les autres secteurs. Malgré tout, les établissements du sous-secteur Autres sont employeurs dans des proportions comparables aux autres sous-secteurs, (78 % contre 83 %). Toutefois, la catégorie Autres crée moins d'emploi par établissement bien qu'elle compte un grand nombre d'établissement « employeurs ».

- **Bénévoles.** Le sous-secteur Autres présente une proportion élevée de bénévoles en comparaison avec les autres sous-secteurs des Autres services et avec l'ensemble des secteurs d'activité. Seuls 37 % des établissements du sous-secteur Autres n'ont aucun bénévole, comparativement à 59 % pour les autres sous-secteurs des Autres services et 48 % pour la moyenne de tous les secteurs d'activité. De plus, 46 % des établissements du sous-secteur Autres comptent 10 bénévoles et plus, tandis que cette proportion n'atteint que 28 % pour les autres sous-secteurs des Autres services et 33 % tous les secteurs confondus. Donc, les établissements du sous-secteur Autres fournissent moins d'emplois rémunérés mais comptent davantage de bénévoles.

- **Âge.** L'âge des établissements de la catégorie résiduelle Autres a pour effet d'augmenter la moyenne d'âge du secteur d'activité Autres services, l'âge moyen étant de 21 ans comparativement à 16 ans pour les autres sous-secteurs. Cet âge se situe par ailleurs au-dessus de la moyenne (19 ans) de tous les secteurs d'activité.

CETTE ÉTUDE, RÉALISÉE PAR LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN ÉCONOMIE SOCIALE EN PARTENARIAT AVEC LA CRÉ DE MONTRÉAL PAR L'ENTREMISE DE SON COMITÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE (CÉSÎM), PRÉSENTE LE PREMIER PORTRAIT STATISTIQUE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL. L'ÉTUDE SE VEUT UN RECENSEMENT EXHAUSTIF DE L'ÉCONOMIE SOCIALE SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL, PERMETTANT DE MESURER LE POIDS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE CE SECTEUR.

CHAPEAUTÉE PAR UN SOLIDE COMITÉ SCIENTIFIQUE, L'ÉTUDE SE FONDE SUR UNE APPROCHE CONCEPTUELLE ET MÉTHODOLOGIQUE INNOVANTE ET RIGOREUSE, COHÉRENTE AVEC LES STANDARDS DES AGENCES STATISTIQUES GOUVERNEMENTALES. ELLE OFFRE D'INTÉRESSANTES PISTES POUR DES RECHERCHES FUTURES, NOTAMMENT EN CE QUI A TRAIT À L'ANALYSE APPROFONDIE DES DIFFÉRENTS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, L'ÉTUDE DES SOUS-RÉGIONS DE MONTRÉAL ET LE SUIVI LONGITUDINAL DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE. UTILISÉE À L'ÉCHELLE DU QUÉBEC, LA MÉTHODOLOGIE POURRAIT DOTER L'ENSEMBLE DU QUÉBEC DE DONNÉES FIABLES ET FAVORISER L'ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES RÉGIONS.

ISBN 978-2-923197-44-9



9 782923 197449